

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAUX: 103, rue Ste-Anne

L'INFORMATION

A la réunion du Cercle des Femmes Canadiennes qui a eu lieu hier au Château Frontenac, le principal Peterson, de l'Université McGill de Montréal, a fait une conférence sur la question de la Marine Canadienne, envisagée au point de vue impérialiste.

La ville de Hamilton a entrepris d'exterminer la race canine. On y tue chaque jour, depuis le commencement de janvier, de 30 à 40 chiens.

S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Rheims, a été condamné à \$100 d'amende par le tribunal civil, à cause de son attitude à l'égard des écoles publiques.

M. A. P. Pigeon, imprimeur-éditeur de Montréal, fait circuler des cartes annonçant sa candidature dans la législature St-Louis de Mon réal, pour la législature. Faut-il voir dans ce fait une confirmation de la rumeur que M. Langlois serait nommé conseiller législatif ?

La Législature de la Nouvelle-Ecosse vient d'entrer en session.

La "Commercial Cable Co." annonce son intention de poser un nouveau câble transatlantique, afin de renforcer son réseau, pour mieux répondre aux demandes croissantes du commerce.

Le nouveau Premier Ministre d'Espagne, M. Canalejas, a obtenu du roi un décret de dissolution des Cortes. De nouvelles élections parlementaires auraient lieu, en Espagne, incessamment.

Les dépêches affirment que les relations deviennent très tendues, entre la Russie et la Chine, à cause de l'épineuse question de la neutralisation des chemins de fer mandchoux.

Le flot des protestations continue de monter, contre le refus de l'appel au peuple sur la Marine de Guerre. On remarque surtout les énergiques protestes de divers corps organisés: conseils municipaux, cercles agricoles, sociétés maternelles, etc., etc.

Le premier vote, au Parlement britannique, sur la réponse au Discours du Trône, a donné 31 voix de majorité au ministre Asquith. Les libéraux s'étant abstenus. Il devient évident que leur groupe compact de 80 députés est entièrement maître de la situation.

L'honorable M. Jules Allard est décédé. Candidat ministériel dans Drummond, il a pour adversaire M. Garneau, nationaliste.

Hervé, directeur de la "Guerre Sociale", le sans-patrie qui déshonore la presse de France, vient d'être condamné à quatre ans de prison, pour apologie du crime, dans sa défense de l'effroyable assassinat.

La Chambre des Lords, en Angleterre, prend en considération l'initiative de proposer un plan pour sa propre réforme, dans un sens plus démocratique, et concurrentiel avec le projet que doit soumettre, bientôt, le ministère Asquith.

Il semble entendu que la "Gazette Municipale", organe du conseil de ville de Montréal, sera réorganisée sur un pied de plus grande efficacité et paraîtra deux fois la semaine, à l'avenir, les mercredis et vendredis.

Les Etats-Unis projettent de renforcer leur marine militaire de 2 cuirassés géants, d'un vaisseau-radiotelegraphique, 2 grands transports, 5 sous-marins et 2 torpilleurs.

L'honorable M. Cushing, ministre des Pêcheries, du cabinet de l'Albion, paraît avoir entrepris une campagne à fond pour renverser le ministre Rutherford, dont il faisait partie.

Joe Martin, l'irrépressible "Storm Petrel", si bien connu dans tout notre Ouest Canadien, n'a pas encore signé une semaine, au Parlement britannique, et le voilà déjà qui renie et dénonce son chef, M. Asquith, sous l'égide duquel il fut élu.

Un extrémiste de l'impérialisme, M. Meighen, député fédéral conservateur du Manitoba, dénonce M. Laurier comme déloyal à l'Empire, alors qu'il y a plutôt raison de croire que le Premier Ministre se sacrifie, et avec lui son pays, pour l'amour de l'Empire. Ce sont de telles exagérations de partisans qui embrouillent et gâtent les meilleures causes nationales.

Dans une longue communication à la "Presse", M. Arthur Sauvé, député provincial des Deux Montagnes, expose, avec force documentation, les puissants motifs qu'il a de favoriser le "statu quo", dans la question de la Marine de Guerre, et de réclamer le plébiscite, avec son chef fédéral, M. Monk.

L'Association conservatrice de Sherbrooke, Anglisme comme Français, appuie l'attitude de M. Monk et réclame aussi le plébiscite.

Il se confirme que la Cie Allan et celle du Canadien-Pacifique vont combiner leurs moyens pour assurer un meilleur service transatlantique entre le Canada et la France, dès la prochaine saison de navigation.

Drummond et Argenteuil

C'est aujourd'hui qu'a lieu la nomination des candidats pour les sièges vacants de Drummond et Argenteuil, à la législature provinciale.

Au Conseil de Ville Chanteuse

La dernière séance du Conseil actuel a eu lieu hier soir. On y a discuté les modifications qu'on se propose d'apporter à la Charte.

HONNEUR RENDU A SIR G. GARNEAU

Notre Conseil municipal a siégé pour la dernière fois hier soir. La séance a été marquée d'un incident très impressionnant. C'est celui de la présentation d'une adresse d'adieu au maire sortant de charge, Sir Geo. Garneau.

L'étude du premier rapport du comité des amendements à la charte occupe la plus grande partie de la séance à laquelle assistaient: Son Honneur le maire Sir Geo. Garneau et les échevins Picard, Verreil, LeMay, Fiset, Cannon, John, Huard, Mulrooney, Campbell, aGuvreau, Hogan, Collier, Pouliot, Lantier, Plamondon, Messervey, Dinan, Samson, Barbeau, Lavigne, Paquet, Matte, Lockwell, St-Pierre, Madden, Cummings; 26.

LETTRES ET REQUÊTES

Une lettre de la Chambre de Commerce demandant au Conseil où on sont rendues les négociations avec le Canadien-Nord est retirée au comité des Finances.

Le greffier dépose sur la table du Conseil une lettre de la Chambre de Commerce demandant de laisser le nouveau Conseil approuver ou rejeter la clause cinquième des amendements à la charte.

La Fédération Canadienne des Municipalités, dans une lettre, demande à la ville d'entrer dans le mouvement, favorisant la construction du canal de la baie Georgienne. Le comité des finances étudiera la question et fera rapport à la prochaine séance.

M. Walter Ray fait savoir au Conseil qu'il bâtit sur les terrains du Q. A. A. A., ce printemps, des bâisses dont il évalue le coût à \$100,000. Il demande à la ville une limitation de taxes, demande qu'il a faite il y a quelques mois.

La chose est laissée au comité des Finances.

Le Conseil approuve ensuite à l'unanimité les rapports du comité des Finances, recommandant d'accorder à certains hauts fonctionnaires municipaux une rémunération pour leur travail supplémentaire. Cette somme se chiffre à \$420. On accorde aussi au Dr Paquin un montant de \$400 en compensation de services rendus à la ville.

LES ADIEUX

Sur proposition de l'échevin Picard, Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et est remplacé par l'échevin Lemay, pro-maire.

Le leader du Conseil, l'échevin Picard, fait ensuite lecture d'une adresse d'adieu à Sir Georges Garneau, maire sortant de charge. Elle était conçue en ces termes:

HOTEL DE VILLE

Bureau du Greffier de la Cité.

Québec, 26 février 1910.

A une séance du Conseil de Ville de la cité de Québec, tenue le vingt-cinquième jour de février, mil neuf cent dix (1910), il a été

RESOLU:

Que ce Conseil enregistre dans ses annales l'ordre du jour suivant:

Dans cette assemblée, la dernière que les réunit avant de remettre à leurs successeurs le mandat qui leur avait été confié, les membres de ce Conseil désirent exprimer à Son Honneur le maire, Sir Georges Garneau, leur haute appréciation des services éminents qu'il a rendus à la cité pendant les quatre années de sa brillante et fructueuse administration.

Ils sont heureux de rendre publiquement témoignage au zèle infatigable, à l'activité incessante, à l'attention soutenue avec laquelle Son Honneur le Maire Garneau a consacré son temps et son travail au service de la cité.

Les membres de ce Conseil garderont un souvenir agréable de leurs rapports avec lui, de la dignité et de la courtoisie avec lesquelles il a présidé leurs assemblées, ainsi que la haute compétence qu'il a déployée dans l'administration de nos finances civiques.

Les nombreuses et importantes questions qu'il ont été résolues pendant les quatre dernières années, et surtout la part éminente qu'il a prise dans la célébration du IIIe Centenaire de la fondation de Québec, pendant laquelle il a fait avec une dignité parfaite les honneurs de la cité de Champlain, lui assurent un rang distingué dans la liste des hommes remarquables qui ont occupé le fauteuil comme maires de Québec.

Et dans les souhaits qu'ils lui expriment aujourd'hui pour son bonheur et son succès dans la carrière qui lui reste à parcourir, les membres de ce Conseil sont heureux de lui associer Lady Garneau et leur aimable famille.

Il me reste maintenant un agréable devoir à remplir. Celui de vous offrir, comme souvenir des membres de ce Conseil, ce même fauteuil que votre père a occupé comme maire de Québec.

Dans les longues heures de travail que vous avez consacrées au service de la cité, vous avez dû penser souvent, à celui qui, il y a quarante ans, y présidait aux délibérations de ce Conseil, avec cette dignité, cette compétence et ce dévouement au devoir, que nous avons retrouvés dans le fils. Et nous nous flattons de l'espérer que ce meuble, modeste, il est vrai, aura pour vous quelque prix, puisque, à la place d'honneur, dans votre foyer, il redira à tous, et particulièrement à vos enfants, comme exemple et comme stimulant au bien, que votre famille a su fournir, en moins d'un demi-siècle, à leur cité natale, deux premiers magistrats qui ne le cèdent en rien à leurs honorables devanciers.

L'échevin Cannon, avant l'adoption de cet ordre du jour, se joint aux autres membres du Conseil pour rendre un témoignage d'estime au maire sortant de charge. Il se place à lui rendre hommage en tant que son dévouement, son zèle et son énergie, déployés au service de la ville y est consacré. Il fait l'éloge des échevins démissionnaires et de ceux qui sont tombés sur la brèche et dit que tous, sans exception, ont fait leur devoir pendant le temps qu'ils ont siégé à l'Hôtel de Ville.

L'échevin Messervey concorde dans les éloges de l'échevin Cannon à l'adresse du maire.

LE MAIRE GARNEAU

ayant repris son siège répondit en termes émus et même temps quelque peu réservés aux marques d'estime contenues dans la résolution. Il se déclare tout à fait touché de la marque de délicatesse dont on l'honore en y joignant le nom de son père, l'hon. P. Garneau. Il en lui faisant cadeau du fauteuil sur lequel il a dirigé les débats du Conseil pendant quatre ans et sur lequel son père s'est assis il y a quarante ans. Il peut en toute conscience se rendre le témoignage qu'il a rempli franchement et honnêtement la charge de maire depuis quatre ans et il s'en rapporte au verdict du peuple. Il passe brièvement en revue les principaux événements de son administration: l'équilibre dans les finances, les améliorations importantes à la voirie, perfection du système d'égout, tant pour les services domestiques que pour celui des incendies, l'amélioration de l'état sanitaire et le travail éternel fait dans la voie de la moralité de la ville.

S'il dépose le fardeau de l'administration avec joie, ce n'est pas regret qu'il se sépare de ceux qui ont été ses collègues dévoués pendant son terme d'office.

"Si j'ai été sévère parfois, ajoute Sir Georges Garneau, veuillez croire que je n'ai eu pour but que de maintenir la bonne réputation de notre Conseil municipal." Il espère qu'on oubliera les rancoines passées. Quant à lui il les oublie. Le plus grand honneur qu'il apporte en se retirant de l'administration civique, c'est d'avoir été élu par le peuple par acclamation il y a deux ans.

Sir Georges Garneau profite de la circonstance pour remercier le peuple de la marque d'estime qu'il lui a donné dans le temps.

En terminant, il doit un tribut de reconnaissance personnelle aux chefs de services de la municipalité.

En reprenant son siège, Sir Georges Garneau est vivement applaudi. Le Conseil procède ensuite à l'étude du premier rapport du comité spécial des amendements à la charte.

Son Honneur le maire fait remarquer que le bill doit être envoyé à la Législature quinze jours avant l'ouverture de la session et s'il n'est pas envoyé dans ce délai, la ville est passible d'une amende de \$500. (Suite à la dernière page.)

Phénomène

UNE CANADIENNE, Mlle TOYE, NATIVE DE WINNIPEG, EST EN FRAIS D'EPATER LES PARISIENS. UNE DOUBLE VOIX.

Paris, 26.—Une merveilleuse découverte vient d'être faite dans le monde musical Mlle Dorothée Toye, une jeune fille de Winnipeg, Manitoba, est l'heureux sujet de cette découverte.

Mlle Toye vint récemment à Paris pour consulter le professeur Frank Dessert, directeur du Conservatoire National de musique, sur la carrière théâtrale. Après avoir entendu la magnifique voix de soprano de Mlle Toye, le professeur se dit que cette jeune fille était merveilleusement douée pour le grand opéra. Mais quel ne fut pas son étonnement, lorsque quelque temps après la jeune fille chanta d'une belle voix de ténor, une partition de "Pagliacci".

Les musiciens disent qu'ils n'ont jamais entendu pareil phénomène dans l'histoire musicale.

Mlle Toye chante actuellement des duos avec elle-même. Ayant chanté devant l'ambassadeur Bacon, celui-ci se serait écrié: "C'est la plus belle exécution que j'ai jamais entendue de ma vie."

Inutile d'ajouter que tout-Paris accourt aux concerts donnés par Mlle Toye.

Les destinées du Canada

Conférence donnée hier par M. le juge Longley devant les membres du Club Canadien, au Château

Hier après-midi, au Château Frontenac, le Club Canadien a donné un lunch en l'honneur de l'hon. juge Longley, de Halifax, ancien procureur général de la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. François Langellier présidait.

La salle de banquet était remplie. On remarquait parmi les convives Sir Lomer Gouin, M. Peterson, principal du collège McGill; H. Brown, Armistead, New-York; J. T. Ross, W. M. Doherty, Hon. Chas. Langellier, Juge Lemieux, Juge McKinnell, Lt-Col. B. A. Scott, G. H. Balfour, Lt-Col. Wood, J. Hamilton, L. A. Cannon, Vesey Boswell, Lt-Col. Forsyth, N. Lavoie, Dr J. M. Harper, M. Holt, W. A. Marsh, etc., etc.

Le juge Longley fut le premier et le principal orateur.

Il commença par dire qu'il regrette beaucoup ne pas pouvoir porter la parole en français. C'est un plaisir pour moi, dit-il, de revoir mes vieux amis et de leur parler de la situation des choses au Canada. J'ai eu dernièrement l'avantage d'entendre Sir Georges Garneau parler à Halifax. Cela prouve l'intérêt que les deux villes de Québec et de Halifax se portent l'une l'autre. Il apporte à son tour les salutations de la Nouvelle-Ecosse.

L'arrivée, dit-il, d'une grande tournée dont je fais ma dernière étape ici. Depuis une semaine je parcours les Clubs Canadiens et j'ai gardé pour finir celui de Québec, la crème de la crème. Je n'ai cessé de parler au cours de cette tournée de mon sujet favori le patriotisme canadien. Il est réellement agréable de constater qu'un cordon de clubs canadiens s'étend de l'Atlantique au Pacifique. Quel avantage que de pouvoir dans ces réunions où les sommités des diverses classes se réunissent pour discuter les sujets d'intérêt général loin des luttes partisans. L'influence éducatrice de ces clubs est très grande. Elle permet à ceux qui en font partie d'élargir leurs horizons, de s'éclairer mutuellement et de s'habituer à regarder les choses au point de vue national plutôt qu'au point de vue étroit des localités, élevant ainsi leur mentalité jusqu'à l'appréciation exacte du véritable nationalisme canadien.

La Confédération, dit-il, a été l'événement historique le plus important de la dernière moitié du siècle dernier.

Trois ans après, 3,000,000 de milles carrés de territoire étaient annexés et bientôt on vit se bâtir un chemin de fer qui allait traverser le continent.

Les villes et les villages sont ap-

Ouvriers et Unionistes

DES OUVRIERS NON-UNIONISTES A L'EMPLOI DE LA "PARISIAN CORSET" DOIVENT RECOURIR A LA POLICE POUR SE PROTEGER CONTRE LES GREVISTES.

La police a été appelée encore hier soir à la "Parisian Corset", pour protéger deux ouvriers, à qui les grévistes voulaient faire un mauvais parti. Une escouade de dix policiers, s'est rendue sur les lieux et à son arrivée, la foule se dispersa. Mais vers 6.20 heures, quelques individus arrivaient devant l'établissement de la manufacture "Parisian" et, à coups de pierres, brisèrent plusieurs vitres de l'établissement. La police dut encore intervenir, mais à son arrivée les turbulents avaient déjà pris la fuite. Le chef de police ordonna au sergent Marcoux de poster deux de ses hommes pour faire la garde toute la nuit. Hier soir rien d'anormal ne s'est produit.

Aujourd'hui la police arrêtera plusieurs personnes sous mandat, comme étant les instigateurs de ces troubles.

Journaux

S. Jean, N. B., 26.—Les négociations pour la vente du "Sun" et du "Star" aux propriétaires du "Telegraph" et du "Times" sont pratiquement terminées. Si ces deux journaux cessent de paraître il restera encore quatre quotidiens à S. Jean.

Nouvelles de Montréal

LE SÉNATEUR CHOQUETTE. — INNOVATION MUNICIPALE. — LA "TRIBUNE". — L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE. — L'AVIATION A MONTRÉAL. — DIDIER PÉRIE.

Montréal, 26.—De notre correspondant. — De passage à Montréal hier, le sénateur Choquette, candidat défait à la mairie de Québec a donné l'interview suivante à un journaliste, pour lui expliquer les causes de sa défaite.

"L'organisateur en chef de la lutte, l'hon. S. N. Parent, a passé tout son temps à Québec, et le wagon prié que le gouvernement a mis à sa disposition, servait de succursale à toute son organisation. C'est là une question fort sérieuse que le soumettra au Sénat, la prochaine fois que je serai à Ottawa."

"On craint: 'Vengeons Parent en souvenir de la dégringolade que l'indignité de ce dernier en 1905, et ceux pour qui le me mettait courageusement au blanc alors, n'ont pas eu de voir m'élire ouvertement le jour où j'avais besoin d'eux.'"

"On a aussi réussi à faire voter les Anglais contre moi, en leur rappelant qu'il y a deux ou trois ans, j'avais forcé le colonel Wilson à résigner son poste de commandant de la Cité de Québec parce qu'il avait insulté un Canadien-français, ajoutant que la langue française était une langue étrangère dans le pays. On a de plus crié à tous les Anglais que j'étais contre le bill de la marine et l'on s'est même servi du nom de Sir Wilfrid Laurier dans cette circonstance, faisant appel à tous les libéraux contre moi."

La Sûreté s'occupe de ce temps-ci à rechercher activement une fillette de 14 ans, Nina Smythe, disparue mystérieusement de son domicile samedi dernier.

L'enfant qui travaillait dans une fabrique de la rue des Seigneurs aurait été induite à quitter la ville, d'après l'enquête de la police.

La famille Smythe qui habite la Pointe St-Charles est dans une profonde désolation depuis cette disparition.

L'échevin Tétreau veut suggérer

A la Chambre des Communes

On vote des crédits se rattachant à certains travaux d'amélioration ou de construction dans la province de Québec. Le courage du conducteur Reynolds sera récompensé

LA SEANCE

Ottawa, 25 février 1901.

La Chambre a terminé aujourd'hui sa discussion sur les crédits des ports et rivières de la province de Québec. On a adopté ensuite des crédits pour la Saskatchewan, les Manitoba et la Colombie Britannique. Lundi prochain, on continuera la discussion sur le bill de la marine et on va tâcher de prendre le vote sur la question, si c'est possible. Tout de même, il y a encore un bon nombre de discours à entendre.

LA SEANCE

Au commencement de la séance, le secrétaire d'Etat, l'honorable Charles Murphy, a donné lecture d'un câblogramme de Lord Strathcona, annonçant que le Roi a accordé la médaille d'Edouard, de 1ère classe, au conducteur Reynolds, du C. P. R. Ce dernier s'est conduit en héros lors du terrible accident survenu récemment à la rivière Spanish, près de Webbwood, Ont. Bien que lui-même blessé, Reynolds a sauvé la vie de plusieurs personnes.

LES CREDITS DE QUEBEC

Les députés se mettent ensuite à l'étude des crédits la province de Québec. Au nombre des crédits adoptés sont \$2,000 pour améliorations au quai de la Pointe-aux-Trembles; \$50,000 pour améliorations dans la rivière Richelieu; \$20,000 dans la rivière Saguenay; \$20,000 pour quai à Ste-Croix.

Au cours de la discussion, M. Cowan, de Vancouver, se plaint que le gouvernement dépense beaucoup trop en travaux de ce genre dans la province de Québec et semble ignorer ce qui est nécessaire dans la Colombie Britannique. M. Cowan fait à ce sujet une longue étude des gouverne-

ments municipal et provincial de la Colombie Britannique, qui ne peuvent, comme dans les autres parties du pays, faire des travaux d'urgence. Il faut l'aide du gouvernement fédéral, qui d'ailleurs, retire \$11,000,000 en taxes de cette province sans rien donner en retour.

L'hon. M. P. H. dit que cette question peut être étudiée sur les crédits de la Colombie Britannique et non sur ceux de Québec. La discussion reprend son cours ordinaire sans aucun incident digne de mention.

Le ministre des Travaux Publics a réussi, sans trop d'efforts, à faire adopter aujourd'hui \$634,000 pour travaux des ports et rivières dans Québec. Outre les items mentionnés, il y a \$10,000 pour le quai de St-André de Kamouraska; \$4,500 pour le quai de Ste-Anne des Monts; \$14,000 quai de St-Joseph de Lévelier; \$42,000 quai à eau profonde à Sorel; \$50,000 quai à Sorel. Une somme de \$38,000 a été votée pour des travaux du même genre dans le Manitoba; \$88,000 pour Saskatchewan et Alberta; \$5,000 pour les terres du Nord-Ouest; \$138,000 pour la Colombie Britannique.

Au Sénat, aujourd'hui, sur motion de Sir Richard Cartwright, le sénateur Mitchell a été nommé à la place de Sir George Drummond, décédé comme membre du Comité des Banques et du Commerce.

Le sénateur Jones a été nommé membre du Comité des divorces, et le sénateur Cloran, membre du Comité des chemins de fer.

On a donné en outre la deuxième et la troisième lecture de plusieurs bills concernant l'Ouest.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

LE SÉNATEUR CHOQUETTE.

DISPARITION. — INNOVATION MUNICIPALE. — LA "TRIBUNE". — L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE. — L'AVIATION A MONTRÉAL. — DIDIER PÉRIE.

Montréal, 26.—De notre correspondant. — De passage à Montréal hier, le sénateur Choquette, candidat défait à la mairie de Québec a donné l'interview suivante à un journaliste, pour lui expliquer les causes de sa défaite.

"L'organisateur en chef de la lutte, l'hon. S. N. Parent, a passé tout son temps à Québec, et le wagon prié que le gouvernement a mis à sa disposition, servait de succursale à toute son organisation. C'est là une question fort sérieuse que le soumettra au Sénat, la prochaine fois que je serai à Ottawa."

"On craint: 'Vengeons Parent en souvenir de la dégringolade que l'indignité de ce dernier en 1905, et ceux pour qui le me mettait courageusement au blanc alors, n'ont pas eu de voir m'élire ouvertement le jour où j'avais besoin d'eux.'"

"On a aussi réussi à faire voter les Anglais contre moi, en leur rappelant qu'il y a deux ou trois ans, j'avais forcé le colonel Wilson à résigner son poste de commandant de la Cité de Québec parce qu'il avait insulté un Canadien-français, ajoutant que la langue française était une langue étrangère dans le pays. On a de plus crié à tous les Anglais que j'étais contre le bill de la marine et l'on s'est même servi du nom de Sir Wilfrid Laurier dans cette circonstance, faisant appel à tous les libéraux contre moi."

La Sûreté s'occupe de ce temps-ci à rechercher activement une fillette de 14 ans, Nina Smythe, disparue mystérieusement de son domicile samedi dernier.

L'enfant qui travaillait dans une fabrique de la rue des Seigneurs aurait été induite à quitter la ville, d'après l'enquête de la police.

La famille Smythe qui habite la Pointe St-Charles est dans une profonde désolation depuis cette disparition.

ments municipal et provincial de la Colombie Britannique, qui ne peuvent, comme dans les autres parties du pays, faire des travaux d'urgence. Il faut l'aide du gouvernement fédéral, qui d'ailleurs, retire \$11,000,000 en taxes de cette province sans rien donner en retour.

L'hon. M. P. H. dit que cette question peut être étudiée sur les crédits de la Colombie Britannique et non sur ceux de Québec. La discussion reprend son cours ordinaire sans aucun incident digne de mention.

Le ministre des Travaux Publics a réussi, sans trop d'efforts, à faire adopter aujourd'hui \$634,000 pour travaux des ports et rivières dans Québec. Outre les items mentionnés, il y a \$10,000 pour le quai de St-André de Kamouraska; \$4,500 pour le quai de Ste-Anne des Monts; \$14,000 quai de St-Joseph de Lévelier; \$42,000 quai à eau profonde à Sorel; \$50,000 quai à Sorel. Une somme de \$38,000 a été votée pour des travaux du même genre dans le Manitoba; \$88,000 pour Saskatchewan et Alberta; \$5,000 pour les terres du Nord-Ouest; \$138,000 pour la Colombie Britannique.

Au Sénat, aujourd'hui, sur motion de Sir Richard Cartwright, le sénateur Mitchell a été nommé à la place de Sir George Drummond, décédé comme membre du Comité des Banques et du Commerce.

Le sénateur Jones a été nommé membre du Comité des divorces, et le sénateur Cloran, membre du Comité des chemins de fer.

On a donné en outre la deuxième et la troisième lecture de plusieurs bills concernant l'Ouest.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

RUDOLPH PATENT

Tel est le nom d'une nouvelle pipe destinée à révolutionner tout ce qui a été mis sur le marché jusqu'aujourd'hui, maintenant en vente chez

JOS. COTÉ

Importateur d'articles de fumeurs, 186-188, Rue St-Paul

Les consommateurs qui ne pourront se procurer cette pipe chez leur fournisseur n'auront qu'à s'adresser à notre succursale, 179, rue St-Joseph, où nous en avons mis un dépôt de 13 modèles différents à \$1.25 chaque, à choisir, là où vous aurez aussi occasion de vous choisir une de nos célèbres pipes J. C. garantie en bruyère, monture en argent pour le modique prix de 75 cts.

A LEVIS

Statistique vitale de Saint-David de Lauberville

C'est le 19 janvier 1875 que fut présentée à Mgr Taschereau, archevêque de Québec, la première requête demandant la fondation d'une nouvelle paroisse qui devait comprendre tout le territoire entre la côte Tibbits et la rivière Richemont.

Le 16 mars suivant, M. l'abbé Antoine Gauvreau, alors curé de Saint-Nicolas, et M. l'abbé N. Laliberté, aumônier de l'archevêché, délégués par Mgr Taschereau, tenaient une enquête préliminaire dans la maison de M. Joseph Bourassa, non loin du site où s'élève aujourd'hui l'église de Saint-David de Lauberville.

Le 1er juillet 1875, les mêmes délégués fixaient le site de la nouvelle église.

Le 21 août 1875, Mgr Taschereau lançait son décret d'érection canonique. La paroisse nouvelle devait porter le nom de Saint-David de Lauberville. Saint-David, en l'honneur de Mgr Joseph-David Desjardins, Lauberville, en l'honneur du cinquième évêque de Québec.

La première pierre de l'église de Saint-David de Lauberville fut bénie le 27 mai 1877.

Moins de sept mois plus tard, le 19 décembre 1877, le temple élevé par la piété et la générosité des habitants de Saint-David de Lauberville était solennellement ouvert au culte.

On aimera sans doute à connaître le mouvement de la population à Saint-David de Lauberville, année par année, depuis la date de l'ouverture des registres de cette paroisse, le 31 octobre 1877. Voici :

Bap.	Mar.	Sép.
1877.....	8	13
1878.....	108	8
1879.....	89	6
1880.....	89	14
1881.....	77	21
1882.....	86	24
1883.....	98	17
1884.....	85	22
1885.....	100	32
1886.....	87	12
1887.....	91	12
1888.....	86	15
1889.....	74	15
1890.....	11	10
1891.....	90	12
1892.....	75	13
1893.....	72	12
1894.....	67	18
1895.....	82	15
1896.....	71	19
1897.....	84	16
1898.....	84	15
1899.....	110	23
1900.....	93	13
1901.....	99	11
1902.....	93	10
1903.....	89	19
1904.....	97	23
1905.....	102	13
1906.....	101	14
1907.....	89	15
1908.....	71	14
1909.....	76	15

Madame Joseph Bolduc

Madame Joseph Bolduc est morte à l'Hôtel-Dieu de cette ville un peu après trois heures, hier après-midi. Toute la population de Lévis sympathise avec M. Bolduc dans la terrible épreuve que la Providence vient de lui envoyer. Il reste avec huit enfants dont le plus jeune n'a pas encore un an. Il n'y a que la foi qui aide à supporter pareille affliction.

Madame Bolduc, née Mathilda O'Malley, était la fille de feu John O'Malley. Elle était la sœur de Mme Hortense Derome, de Québec. Son autre sœur, Mme Charles Gaston-Guy, est décédée il y a trois ans. Son unique frère est mort à l'Hôtel-Dieu de Lévis il n'y a que quelques semaines.

Madame Bolduc était âgée de 42 ans et 10 mois.

Elle sera inhumée lundi, à neuf heures.

Le successeur de M. Blanchet

On dit que le successeur de M. Jean-Marie Blanchet à la gerance de la succursale de la Banque Nationale à Lévis sera M. Napoléon Lavoie, Jr., de Québec, fils du gérant-général de

A ceux qui souffrent de DYSPEPSIE

Et de troubles fonctionnels de

L'ESTOMAC

L'ALIMENT RENAUX les guérira promptement. C'est un produit ayant une action spéciale sur l'estomac et les intestins. Il stimule la digestion, régularise les sécrétions, purifie et enrichit le sang, et provoque le fonctionnement normal de tous les organes.

L'ALIMENT RENAUX

a guéri des milliers de personnes des mauvaises digestions et des maladies de l'estomac. Leurs attestations sont une preuve irréfutable des propriétés curatives et régénératrices de l'ALIMENT RENAUX. Prenez-en, si vous guéris.

Dans les bonnes pharmacies à 50 sous la boîte.

Résolutions de condoléances

Les membres du Cercle Chevalier de Lévis, à une assemblée spécialement convoquée, hier soir, ont adopté les résolutions de condoléances suivantes :

"Les membres du Cercle ont appris avec un profond regret la mort de Mme Joseph Bolduc, mère de leurs camarades, MM. Henri et Rémée Bolduc."

"Ils comprennent et partagent la douleur profonde que cause à des cœurs bien nés la mort d'une mère chérie et bien aimée."

"Ils prient leurs camarades de vouloir bien accepter l'expression la plus vive de leurs sympathies et de leurs condoléances les plus sincères."

Chœur de l'orgue

Il y aura demain, après la grand-messe, assemblée du chœur de l'orgue pour affaire de la plus haute importance. Tous les membres sont instamment priés d'être présents.

La nouvelle succursale de la Caisse d'Economie

M. le président de la Caisse d'Economie nous prie d'informer le public de Lévis que le gérant de la nouvelle succursale de la Caisse d'Economie, M. Edouard, n'est pas nommé encore.

M. Jean-Marie Blanchet a été nommé gérant de la succursale de la rue Commerciale et n'aura à s'occuper que de ce bureau.

Il succombe à ses blessures

M. Alfred Boivin, du Grand-Tronc, qui avait dû transporter à l'Hôtel-Dieu de Québec à la suite d'un accident qui lui était arrivé à Thetford Mines, a succombé à ses blessures.

LES CONGESTIONS

de la face et de la tête, avec bouffées de chaleur, nausées, sont l'indice, chez la femme, des règles difficiles, du retour d'âge. Ces congestions sont promptement soulagées ou prévenues par l'usage quotidien de la Poudre Rossignol qui fait circuler le sang, grâce aux principes actifs qu'elle contient.

Haute-Ville

Vieux tableaux

On aimera sans doute à lire la liste à peu près complète des tableaux conservés à la Basilique. Ils sont nombreux et constituent un musée de grande valeur.

Nous donnerons auparavant une courte description de quelques autres tableaux qui se trouvent dans l'antique chapelle de Notre-Dame-des-Victoires, à la Basse-Ville. Ceux-ci sont peu connus et méritent qu'on les sorte de l'oubli; ils mériteraient certainement une place d'honneur dans un musée national.

A la chapelle de N.-D. des Victoires

Sait-on qu'il y a, dans cette chapelle, si chère aux Canadiens-français, un Rubens qui vaut toute une fortune? Il y trouve pourtant dans toute sa splendeur; il a pour pendant un autre tableau de grande valeur artistique. Au même endroit se trouvent encore d'autres tableaux célèbres.

Il nous a été donné, cette semaine de visiter et d'étudier de près ces toiles précieuses que nous avons signalées à M. Carter, l'expert que nos lecteurs connaissent déjà.

Dans la liste Desjardins que nous avons publiée l'autre semaine, nous avons remarqué le No 67 qui se lisait comme suit :

"67. Elevation des Croix, Rubens, à pds 10 pds sur 1 pds 1/2, donné à la Basse-Ville."

C'est donc avec une vive curiosité que mardi dernier nous descendions à la Basse-Ville, en compagnie de M. Carter, pour étudier de près cette vieille toile. Mgr Faguy avait bien voulu nous autoriser à la faire décrocher du mur par son très compétent sacristain, M. Leclerc, et ses aides.

Malgré de nombreuses craques qu'on remarque ici et là et une couche épaisse de poussière, la peinture est bien conservée.

Elle mesure environ 2 pieds par 1. La toile ou canevas est en plusieurs morceaux cousus ensemble. On sait qu'à l'époque de Rubens, on ne fabriquait pas de toiles de 10 pieds de largeur. Les ours sont encore vives et très riches. Le tableau est peint largement; les extrémités des membres sont admirablement dessinées, comme du reste toutes les proportions anatomiques sont bien gardées, comme savait le faire le Maître de la peinture.

Comme nous l'avons dit, le sujet du tableau est "l'Elevation en Croix". On y voit une vingtaine de personnages. Au centre est le Christ étendu sur l'ignominieuse croix; de vigoureux soldats juifs s'efforcent de l'élever en l'air. A droite se trouvent le Père du Sauveur, l'apôtre saint Jean et Marie Magdeleine; tous les trois expriment la plus profonde douleur. A gauche est un officier à cheval; il commande un groupe nombreux de soldats.

Tout l'œuvre est admirable et il faut y revenir plusieurs fois pour l'approfondir et y découvrir toujours des beautés que l'œil distrait n'aperçoit pas tout d'abord.

Ce tableau, nous dit M. Carter, est véritablement de Rubens et vaut un grand prix. C'est un trésor inappréciable, un joyau précieux de la collection que possèdent les vieux Québec.

Le tableau qui fait pendant est à peu près de la même grandeur. Il représente une des stations du Chemin de la Croix: Notre-Seigneur renouant sainte Véronique. On y voit encore un grand nombre d'autres personnages parmi lesquels la Très Sainte Vierge. Ce tableau est aussi bien conservé. Il est peint sur une toile cousue comme celle dont nous venons de parler. Les couleurs sont belles, la palette est riche, et l'œuvre est digne de la main de Rubens.

Dans la chapelle attenante, dédiée à Ste Geneviève, se trouvent quatre tableaux dont deux très intéressants. L'un représente sainte Geneviève, et l'autre l'Annonciation. Le premier surmonte l'autel, dédié à sainte Geneviève. M. Carter attribue ce tableau à Van Leu, et il en donne les preuves par les rapprochements qu'il fait de ce tableau avec celui de la Sainte-Famille, du même auteur et qui se trouve à l'Université Laval. Ce tableau est en très mauvais état.

Le tableau de l'Annonciation est signé par Wolf, 1765, peintre allemand de renom, dont on retrouve le nom dans le Dictionnaire biographique que nous avons cité.

A la Basilique

Voici la liste des tableaux qui se trouvent à la Basilique.

1. La Sainte-Famille. Blanchard.

2. Jésus outragé. Fleuret. La "Liste Desjardins" indique ce ta-

bleau comme l'œuvre de Huret.

3. La naissance du Christ. Un très beau tableau qui attire le regard et fixe l'attention. Ce tableau fut-on dans la liste en anglais dont nous venons de parler a été copié par Anibal Carrache. La "Liste Desjardins" indique que cette toile est l'œuvre du Guide.

4. La fuite en Egypte. Copie de Théophile Hamel, d'après Van Leu. Excellente copie.

5. La communion de saint Jérôme. Copie faite à Rome sur l'ordre de Mgr Faguy.

6. Jésus servi par les anges. Restauration.

7. L'Immaculée Conception, d'après Murillo. Copié dans le style Lebrun.

8. L'Extase de saint Paul. Carlo Maratti.

9. La Vierge et le Rosaire. Sassoferrato. Copie faite à Rome d'après l'ordre de Mgr Faguy.

10. Le Miracle de Sainte Anne. Plamondon.

11. Le Christ aux anges. Van Diek. Peinture fameuse et d'une grande beauté que les étrangers ne manquent pas de visiter.

12. L'Annonciation. Restout.

13. Agonie de Jésus au Jardin des Oliviers. Chs Huot.

14. L'Apparition de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Chs Huot.

15. Notre-Seigneur au sépulcre. Copie faite par Plamondon, d'après Hutin.

16. Le baptême de Notre-Seigneur. Claude Guy Hallé.

17. La mort de saint Joseph. Copie faite par un Soeur du Bon-Pasteur, d'après Pasquel.

18. La vision de saint Antoine, par un Soeur du Bon-Pasteur, d'après Murillo.

19. Les 14 stations du Chemin de la Croix. Une œuvre remarquable dont on n'indique pas l'auteur.

A la sacristie se trouve la plupart des portraits des évêques de Québec. La plupart des tableaux ci-dessus étaient mentionnés dans la liste Desjardins et ont été achetés de l'abbé Ph. Desjardins, alors vicaire général à Paris, 1817 à 1823.

Malgré tous les régimes, lorsque malade, traîne à l'hôtel, M. J. A. Drouin a pu se faire une pitance ordinaire de goulon.

Il n'aurait pas remis son repas à plus tard s'il avait pu croquer des biscuits de Benckelaer.

A l'épicerie Léon Gaboury.

S.-Jean-Baptiste

Vitez et laissez vivre

On voit une animation un peu partout chez les marchands par le temps qui court, mais si vous voulez un coup d'œil sur la vitrine de sole qui expose la maison Renaud & Giguère, 282 rue St-Jean.

Magasin du Progrès, c'est réellement pas croyable de dire qu'on offre des soles valant 80c pour 40c qui pour la journée de lundi, c'est bien spécifié, Lundi seulement. Voulez-vous savoir quelle sorte de sole on vous offre, voyez leur annonce sur la dernière page de ce journal.

RENAUD & GIGUÈRE, 282, rue St-Jean, Magasin du Progrès.

NEVRASTHÉNIE

L'Aliment RENAUX guérit la prostration nerveuse. Il ne soulage pas seulement d'une manière temporaire, mais il va directement à la source du mal et réveille les cellules nerveuses épuisées. L'emploi persistant de ce restaurateur ne peut qu'être récompensé par de bons résultats.

S.-Roch

Un deuil

Nous regrettons d'apprendre la mort de madame J. O. Cloutier, née Auger, après une longue maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne. Mme Cloutier, douée de plus belles qualités de l'esprit et du cœur, ne comptait que des amis dans le cercle nombreux de ses connaissances.

Nous prions M. Cloutier d'accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

APPENDICITE

Inflammation de l'appendice pouvant amener une péritonite mortelle. Traitement préventif: éviter la constipation en faisant un usage quotidien des Grains de Santé de Béguin.

Funérailles

Ottawa, 24.—Hier ont eu lieu les funérailles de la révérende Soeur Sylvie, de la communauté des Sœurs de la Sagesse, chemin de Montréal. Elle a été inhumée au cimetière Notre-Dame.

Le concours Grey

Le gouverneur général a décidé d'ajouter un numéro au concours musical pour la trophy Grey. Ce concours sera tenu cette année à Toronto commençant le 4 avril. La partie supplémentaire est un quatuor pour amateurs âgés de moins de 25 ans. Quatre médailles d'argent seront accordées aux gagnants.

Divers

Il y a eu aujourd'hui, à la salle du comité des chemins de fer, Chambre des Communes, une assemblée annuelle de l'association d'artillerie du Canada.

Un nouveau chef de police Ross, a déclaré ce matin qu'il y aura sous peu une réorganisation du département de la police. Entre autre chose, la question d'une enquête au sujet de vol de diamants chez McMillan, sera abandonnée. Le nouveau chef entend mener les choses rondement.

Soirée intime

Il y a eu hier soir une jolie soirée de famille à la résidence de M. E. Légaré, rue Cumberland où on a célébré leurs noces d'argent. Il y avait foule d'amis de la famille qui se sont divertis du commencement à la fin.

Condamné

James K. Young, accusé d'avoir rempli la charge de détective secret sans avoir de licence du Trésorier provincial a comparu devant le sous-magistrat Askwith et a été condamné à \$200 d'amende ou 6 mois de prison.

Vol

Avant-hier 18 poules disparaissent chez M. Ernest Cagleron, 162 rue Flét et hier six étaient volées.

chez M. J. St-Germain, au No 47 rue York. La police est à la recherche de ces voleurs de poules.

Notes personnelles

Sir Wilfrid Laurier s'est rendu à son bureau aujourd'hui. Il est complètement rétabli du rhume qui le tenait à sa chambre depuis quelques jours.

M. Marc Sauville sera le prochain conférencier de l'Alliance Française. Le sujet sera "Souvenirs du Mexique".

L'honorable Mackenzie Kink est de retour d'un voyage à Toronto. Le Dr J. D. et Mme Brousseau de Québec sont en promenade à Ottawa. Sir Frederick et Lady Borden donneront une réception vendredi.

Courrier des Trois-Rivières

Hockey

Trois-Rivières, 26.—Jeudi soir, les clubs Grand-Mère et Trois-Rivières se sont rencontrés au patinoir Lavoie, lette, en notre ville. La lutte a été remarquablement vive. Malgré la grande habileté qu'a su démontrer le Trois-Rivières, la fin de la joute lui a été funeste et Grand-Mère l'a emporté par un score de 9 à 7.

Littérature

Au Cercle S.-Thomas d'Aquin, mardi soir, à une agréable soirée littéraire, M. J. A. Godin a parlé de Lincoln, et M. Pierre Badaeux, de Salaberry.

Feu

Un commencement d'incendie s'est déclaré, mercredi, à la résidence privée de M. Adolphe Gauthier. La brigade appelée en toute hâte, a contrôlé promptement l'élément destructeur.

Jugement

M. McDonald & O'Brien ont été condamnés par Sa Seigneurie le juge Cooke, à payer à la "Laurentide Pulp Co." \$566.04. Cette compagnie réclame \$1,216.25 pour coupe de bois qu'elle n'admettait pas légitime.

Retraite

La retraite à la cathédrale finie, la retraite à l'église S.-Philippe commencera, prêchée par les RR. PP. Tourangeau et Henault, O. M. I.

Promeneurs

M. J. A. Drouin est allé à Toronto, délégué de la "Union Life Insurance Co.". Mlle Marie Jeanne Blodreau, de Québec, est venue aux Trois-Rivières. Mlle Edouardina Gauthier, est partie pour Winnipeg. Mme Dr C. A. Gouin, de Welaskivin, est en promenade chez M. Lacerte. Mlle Concordie Rousseau est allée à Ottawa.

Heures de bureau

Au presbytère de la paroisse, les heures de bureau sont les suivantes : 9 à 11 heures a. m.; 2 à 4 heures p. m., et 7 à 8 heures, le soir.

Isolés.—Rien n'est plus avantageux que ces bons marchés isolés, choisis expressément dans l'assortiment et offerts par la maison Myrand & Pouliot. Les prix sont réduits de manière à produire de l'effet chez l'acheteur.

Belle Occasion

Il nous reste encore quelques centaines d'exemplaires du beau roman, le "Centurion", de M. le juge A. B. Routhier, qui a eu l'honneur d'attirer l'attention et les éloges de nombreux critiques. C'est un beau volume grand in-12, de 470 pages imprimées sur joli papier, pouvant être mis en toutes les mains et être donné en prix dans nos maisons d'éducation.

Pour en favoriser l'écoulement, nous avons décidé de le vendre au prix réduit de 50 sous l'exemplaire et de 5 piastres la douzaine, port au frais de l'acheteur.

Nous ferons des conditions encore plus avantageuses à ceux qui voudraient en prendre un plus grand nombre d'exemplaires. Prière de s'adresser à nos bureaux.

CHAMPLAIN

A FUMER ET CHIQUER

Nouvelles d'Ottawa

Funérailles

Ottawa, 24.—Hier ont eu lieu les funérailles de la révérende Soeur Sylvie, de la communauté des Sœurs de la Sagesse, chemin de Montréal. Elle a été inhumée au cimetière Notre-Dame.

Le concours Grey

Le gouverneur général a décidé d'ajouter un numéro au concours musical pour la trophy Grey. Ce concours sera tenu cette année à Toronto commençant le 4 avril. La partie supplémentaire est un quatuor pour amateurs âgés de moins de 25 ans. Quatre médailles d'argent seront accordées aux gagnants.

Divers

Il y a eu aujourd'hui, à la salle du comité des chemins de fer, Chambre des Communes, une assemblée annuelle de l'association d'artillerie du Canada.

Un nouveau chef de police Ross, a déclaré ce matin qu'il y aura sous peu une réorganisation du département de la police. Entre autre chose, la question d'une enquête au sujet de vol de diamants chez McMillan, sera abandonnée. Le nouveau chef entend mener les choses rondement.

Soirée intime

Il y a eu hier soir une jolie soirée de famille à la résidence de M. E. Légaré, rue Cumberland où on a célébré leurs noces d'argent. Il y avait foule d'amis de la famille qui se sont divertis du commencement à la fin.

Condamné

James K. Young, accusé d'avoir rempli la charge de détective secret sans avoir de licence du Trésorier provincial a comparu devant le sous-magistrat Askwith et a été condamné à \$200 d'amende ou 6 mois de prison.

Vol

Avant-hier 18 poules disparaissent chez M. Ernest Cagleron, 162 rue Flét et hier six étaient volées.

Grande Vente de Broderies au Syndicat de Québec

Jeudi le 24 du courant

20,000 vgs de Broderies offertes à des prix vraiment ridicules.

Le public qui a su apprécier à leur juste valeur les réductions énormes que nous avons faites dans tous les rayons apprendra avec plaisir que nous avons organisé pour

Jeud. le 24 du courant

et les jours suivants une grande vente spéciale de Broderies qui eclipsera tout ce qui s'est vu jusqu'ici.

Nous vous conseillons de vous hâter et de profiter de la grande variété de patrons que nous avons en magasin.

Nous vous offrons :

6c pour 2c

4,000 vgs broderies, valant 6c pour..... 2c

8c pour 3c

3,000 vgs broderies, valant 8c pour..... 3c

10c pour 4c

3

L'empressement de la Prudential

A payer ses réclamations a soulagé des milliers de familles.

C'est déjà beaucoup pour un homme de savoir qu'après sa mort sa femme et ses enfants n'auront pas à attendre pour retirer l'argent de l'assurance sur sa vie. « L'empressement, c'est-à-dire, un empressement cordial et systématique est d'une importance capitale au bénéficiaire. « Empressez-vous d'obtenir une police d'assurance de la Prudential. « La Prudential, à son tour, montrera de l'empressement quand il s'agira de régler la réclamation.

Qu'est-ce que l'Assurance Industrielle sur la Vie ?

C'est un système d'Assurance sur la Vie établi tout spécialement pour la classe ouvrière. Les Primes varient de 3 cents ou plus par semaine, et sont encaissées hebdomadairement par des Agents qui passent au domicile des Assurés. Les polices sont émises aux âges de 1 à 70 ans, sur la Vie de personnes des deux sexes.

THE PRUDENTIAL INSURANCE CO. OF AMERICA

Incorporée comme Compagnie par Actions par l'Etat du New Jersey

JOHN F. DRYDEN, Président.

Bureau Central, Newark, N. J.

Représentants à Québec et aux environs : MORAGE LEGENDRE, Surintendant, - X. G. SCHMIDT, Assistant-Surintendant,

Chambres 1-2-3, Bloc Morin, 111, rue de la Montagne J. D. DUVAL, Aide-Surintendant, - Trois-Rivières

Polices Ordinaires
Âges de 15 à 66 ans.
Les deux Sexes.
Montants, jusqu'à
\$100,000.

THE PRUDENTIAL HAS THE STRENGTH OF GIBRALTAR

Les Agents de la Prudential sont actuellement occupés à solliciter dans vos environs. Ils ont une histoire des plus intéressantes à vous raconter sur la manière dont l'Assurance sur la Vie a sauvé les foyers, protégé la veuve et instruit les enfants. Laissez-les vous la raconter.

Courrier de la Province

D'ISRAËLI

Les idées du jour.

Ste-Lucie de Wolfe, 24.—Gosiersee et Polidetravers se rencontrent : —Sais-tu ? Je viens de rencontrer le vieux rentier Baiselaplastre. Il est en faveur des licences. Sais-tu pourquoi ? C'est parce que l'hôtel fournit \$50 à la municipalité.

—Ca ne me surprend pas. Ce vieux grappeux, il tondrait les oeufs pour remplacer le poil de vache dans le mortier.

—Il se pâmait chaque fois qu'il est obligé de donner quelques sous. Il est cramponné à son argent comme un singe après une branche d'arbre. Quand on lui arrache une piastre pour quelque bonne oeuvre, il crie et se lamente comme si on emportait le morceau.

—Ces gens-là, ils voient bien ce qui part, mais ils ne voient pas ce qui arrive sous une autre forme.

—Quand nous n'aurons plus d'hôtels, notre paroisse, il est vrai, perdra \$50, mais, d'un autre côté, elle gagnera des milliers et des milliers de piastres. L'argent qui est engouffré par nos deux pompes aspirantes que sont les hôtels, restera dans la place au lieu de s'en aller chez les marchands de whisky en gros. Les dettes seront mieux payées, les taxes aussi, car il y a bien des ivrognes qui ont des arrières, et s'ils continuent de boire, ces taxes nous retomberont sur le dos !

—Oui, quand il y a de l'argent dans la place, tout le monde s'en ressent. L'ivrogne qui dépense son argent à mesure et demeure à l'oyer toute sa vie, s'il mettait son argent de côté, il viendrait un temps où il se bâtirait une maison qui ferait vendre et travailler beaucoup de monde. L'évaluation de la place serait plus élevée et, par conséquent, la dette publique, qui serait répartie entre un plus grand nombre, serait moins haute.

—Il y en a qui disent que ça coûterait trop cher d'avoir une police payée par la municipalité.

—Ces gens-là ne sont pas généreux. Est-ce question de trente sous quand il s'agit de la moralité d'une place. Il y en a bien d'autres qui ne regardent pas dix ou vingt piastres dépensées à paier quand il s'agit d'un cinquante cents employé pour le bien public.

—Il y a une femme qui écrit une lettre à nos conseillers, dans l'"Action Sociale". Je te dis que ce n'est pas piqué des vers. Ça ferait une belle adresse pour un homme, le jour de sa fête. Elle signe Henriette Papillon. Je n'appelle plus ça un papillon ; c'est une vraie guêpe, tant elle pique fort.

—La Banque de Québec s'en vient dans la place ?

—On dit ça. Ces hommes d'affaires, ils ont du flair : ils s'en viennent recueillir les économies de ceux qui auparavant portaient leur argent à l'hôtel.

—Dire que si les hôtels avaient été supprimés il y a quatre ou cinq ans, nous aurions aujourd'hui un beau collège de Frères. Ce ne serait pas une nuisance pour l'éducation de nos garçons. Il serait plus logique d'avoir

dans la place des maisons d'éducation que des hôtels. Ça aurait plus de bon sens.

—Nous pourrions aussi fournir des bons pour les manufacturiers. Il y a d'autres industries qui seraient plus profitables pour la place que des manufactures d'ivrognes.

—On dit que lorsqu'il n'y a pas d'hôtels, il ne se fait pas de commerce.

—C'est de la blague. Est-ce que lorsqu'il n'y a plus d'hôtel le monde cessera de manger ? Est-ce qu'il cessera de s'habiller ? de travailler ? C'est le contraire qui arrivera. Il y a de pauvres familles qui ont à peine de quoi manger parce que le mari boit tout. Les enfants ne sont pas à demi habillés, ils ne peuvent aller à la messe ni à l'école. Il y a des flâneurs qui perdent des journées et des journées de travail, à cause de la boisson. Quand il n'y aura plus d'hôtel, ces enfants mangeront mieux, se vêtiront mieux, les flâneurs ne perdront plus leur temps et tout cela fera faire du commerce.

—On dit que s'il n'y a plus d'hôtels, il y aura des trous où la boisson se vendra.

—S'il y a des trous, on les bouchera, et, malheur à ceux qui serviront de tire-bouchon pour les ouvrir ! Quand bien même il se dépenserait quelques milliers de piastres dans ces trous où boiront les ivrognes, il n'y aura pas de comparaison avec les \$75,000 qui se dépensent dans nos hôtels. Nous bénéficierons de cet argent qui restera dans la place pour activer le commerce. De plus, nous serons débarrassés de la buvette où va se contaminer la jeunesse. Nous garderons une jeune génération tempérante pour le bonheur de notre paroisse.

—Que pensez-vous de ceux qui sont contre les hôtels et qui ne veulent pas signer la requête de la tempérance ?

—Ils ne sont pas généreux. Ils devraient encourager les bonnes causes. Voir travailler les gens de bien et se croiser les bras, ce n'est pas le propre d'un bon patriote. C'est un défaut du peuple canadien, peuple mou par excellence, qui se laisse dépouiller de ses droits sans protester. Les mauvaises causes ont des promoteurs bien plus ardents que les bonnes. Si on les laisse faire, l'injustice et la passion triompheront au lieu de la raison et de la justice. Si la cause de la tempérance est perdue parce qu'ils se croisent les bras et ne veulent pas donner leur signature, sans raison, pour des puérilités, ils auront une lourde responsabilité sur leurs épaules.

—En tout cas, j'ai hâte d'être rendu au mardi. Ici, mars pour voir ce qui va se décider. Rendons-nous en foule pour juger nos conseillers à l'oeuvre. N'y manquons pas.

—Bonssoir !

—Bonssoir !

Un amendement.

L'alinéa suivant a été ajouté à la loi des licences le 29 mai 1904 : "L'électeur qui signe l'opposition après avoir signé le certificat, est censé révoquer sa première signature."

Il en est qui, ne prévoyant pas la campagne de tempérance qui a commencé depuis, ont signé la demande de certificat de licence, croyant que cette année, comme les années précédentes, ils ne rempliraient la qu'une simple formalité. Vu les circonstances présentes, vu les événements qui ont surgi, il se trouve nombre de personnes qui regrettent leur première signature. En signant la requête de l'opposition, ils se trouvent, par le fait même, à effacer leur première signature et leur voix compte pour la suppression des hôtels, tout comme s'ils n'avaient pas signé la demande de licence.

S.-MARC DES CARRIERES

Au Conseil.

S.-Marc des Carrieres, Portneuf, 25.—A la dernière assemblée du conseil municipal, la question des ponts à incendie était sur l'ordre du jour. Les conseillers ont résolu de faire réparer les deux pompes que nous avons et d'acheter d'autres boyaux. Ce ne sera pas une dépense inutile, car les dites pompes, depuis l'accident arrivé à M. Adeline Gravel, l'hiver dernier, n'ont pas eu les soins voulus et sont dans un piteux état. Nous espérons que notre conseil ne s'en tiendra pas à cette amélioration mais qu'il pourra aussi notre village d'échelles et d'outils nécessaires en cas de feu, et surtout qu'il s'occupera d'organiser une sorte de brigade de pompiers parmi les citoyens du village. A quel bon des pompes dans un incendie, si on n'a que des maîtres novices pour les faire fonctionner !

Baptêmes.

Le 19 du courant, M. et Mme Georges Grimard, ont fait baptiser une fille sous les noms de Marie Rose Goerge. Parrain, Fidelem Gravel, marraine, Mlle Rose St-Cyr, de Nicolet, oncle et tante de l'enfant.

Le 13, Mme Adalme Fréchette, une fille, Marie Jeanne Donald, parrain M. Philippe Vallée, marraine, Mlle Marie Anne Vallée, tante de l'enfant. Le 22, a été baptisé Marie Jeanne Victoria, fille de M. et Mme Ernest Lamarre, parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Morin.

En convalescence.

Mme Alban Poulin est revenue de l'Hôtel-Dieu, en bonne voie de guérison.

M. Eugène Pottier est moins souffrant depuis une semaine. Il espère se délivrer bientôt du rhumatisme articulaire et de la sciatique qui le torturent depuis trois mois.

Service anniversaire.

Lundi prochain, le 28, sera chanté dans l'église de St-Marc, le service anniversaire de feu Dame Fidelem Gravel, née Auréa Grimard.

De retour.

M. et Mme Azarias Grégoire, après

un séjour de quelques mois à Pont-Rouge, sont revenus habiter notre village.

M. Joseph Soudard, de St-Ubalde, accompagné de ses deux filles, Mlle Marie-Louise et Claire, était en visite hier, chez son fils, M. Azarias Soudard.

Mlle Alice Laforce est descendue à Québec pour une quinzaine.

Chapeaux ! Chapeaux !

Les Mlle E. Lauze et F. Vaudreuil, marchandes-modistes, ci-devant de St-Louis de Lothbinière, ont pris un nouveau logement chez M. Rodolphe Caron. Depuis leur arrivée dans la paroisse, l'été dernier, ces deux ouvrières n'ont guère connu le chômage, avec une salle de travail plus vaste et mieux aménagée, elles pourront, dans la confection de leurs coiffures, se conformer à toutes les exigences de la mode, et répondre aux besoins sans cesse renaissants de leur clientèle déjà nombreuse. En voyant les spécimens variés, aussi étonnants par leur forme que par leur dimension, sortis des coffres, on est forcé d'admettre que la femme, avec dix doigts au service d'une imagination féconde et hardie, est capable, elle aussi, de créer des chefs-d'oeuvre d'architecture, qui peuvent être mis en parallèle avec les coupes, les dômes et les tours de l'ancien monde. Oh homme ! que ton immuable et noir tuyau de soie est simple et petit à côté de ces monuments complexes et éphémères de l'industrie féminine.

Joyeuse soirée.

Dimanche dernier, plusieurs des principaux citoyens du haut du village, accompagnés de leurs femmes, ont accompagné la soirée chez M. le maire de la paroisse, le Dr E. Volmard. Le temps s'est partagé entre le chant, la musique et les cartes. Tous les invités se sont retirés vers les minuit, enchantés de la cordiale réception reçue.

S.-GEORGES

Elu maire.

S.-Georges, Beauce, 25.—La semaine dernière M. Joseph Gagnon, marchand de notre village a été unanimement élu maire de la paroisse.

Le même jour M. Joseph L. Gagné a été élu aussi maire du village pour un second terme et MM. Zéphirin Jacob et Philéas Fortin, nouveaux conseillers pour la municipalité du village.

Nomination.

M. Johnny Morin, fils de Joseph a été nommé huissier de la Cour Supérieure pour le district de Beauce.

Décès.

Une vieille dame des plus âgées de

notre paroisse, Mme Rosalie Rodrigue, veuve de feu Sieur Séraphin Gibeau, vient de s'éteindre à l'âge de 81 ans.

Elle était la mère d'une nombreuse famille composée de 175 membres, dont 16 enfants, 54 petits enfants et 65 arrière-petits enfants.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis venus de toutes parts pour témoigner de leur respect à la mémoire de cette vénérable octogénaire.

Meuble société.

M. Thomas Dallaire de Ste-Marie, Beauce, qui possédait une succursale de commerce ici depuis plusieurs années, vient de vendre cet établissement à MM. Joseph Paradis, Gédéon Gagné et Albert Rodrigue de ce village.

Les nouveaux propriétaires ont déjà pris possession du magasin et se proposent de faire le commerce général sur une grande échelle dit-on, car outre l'assortiment dans les différents lignes que M. Dallaire possédait déjà, ils ont l'intention d'y ajouter un département considérable de meubles de commerce.

Il paraît que pour faire de la place pour les marchandises nouvelles ils vendent à une réduction extraordinaire, chose que l'on ne peut constater qu'en allant faire une visite assurément, et l'on nous dit aussi, mais cela nous n'en doutons pas, que le nouveau personnel est très empressé à satisfaire les clients qui les patronisent.

Nous souhaitons donc tout le succès possible à nos entrepreneurs concitoyens.

CHLORYDORME

Incident.

Chlorydorme, Gaspé, 22.—A l'occasion de la lutte électorale, M. l'avocat Corriveau, chargé de veiller aux intérêts de M. l'avocat Perron, candidat à la législature provinciale, a eu la gentillesse d'attaquer l'"Action Sociale" en disant que les rédacteurs de ce journal étaient des "castors", il a même donné une définition de ce mot à sa manière : "la plus vilaine bête qu'on puisse voir dans le monde". Ce sont là ses propres paroles.

Domage que la lutte se soit faite en hiver, autrement nous aurions vu M. l'avocat Corriveau couvrir son chef, d'un chapeau de "castor" qu'il ne trouve pas si "vilaine bête" alors.

Ces paroles malheureuses même pour le parti, car, plusieurs libéraux ont été froissés de cette intemperance de langage, ont été prononcées ici, à une assemblée qui eut lieu immédiatement après la messe du dimanche.

Le dimanche suivant, M. le curé fit en chaire, l'histoire de la fondation du journal l'"Action Sociale", comme conséquence, quatre ou cinq abonnements nouveaux. M. Corriveau en

est pour ses frais, qui lui sont payés grassement, d'ailleurs.

Messe de Requiem.

Au commencement du mois, une messe fut chantée pour le repos de l'âme du Rév. M. N. Gagnon, premier missionnaire résident à Chlorydorme. Nous nous rappelons encore le zèle, la piété de ce saint prêtre.

R. I. P.

STE CECILE DE WHITTON

De passage.

Ste Cécile de Whitton, Compton, 24.—Dimanche le 20 février était de passage au presbytère, M. l'abbé Lesard, curé de Mainville, ami intime de M. le curé Gauthier.

M. Lessard a donné le sermon à la messe. Il a fait des félicitations au curé de Ste Cécile pour la bonne administration des affaires de cette paroisse.

Beau voyage.

Mlle Marie Léda Roy, fille de M. Augustin Roy, de la station Ste Cécile, était de passage chez ses amis et parents à Lévis, S.-Anselme, chez les Mlle Guay, à Scott et Beauce-Jonction, chez ses parents et Mlle L. Couture et Lucina Jacob. Nos félicitations de ce beau voyage.

Assemblée du cercle agricole.

Dimanche, le 20 février, il y a eu une assemblée des directeurs du Cercle Agricole, pour l'achat des graines de semences pour l'année 1910. Le Cercle est bien décidé d'avoir des graines de première qualité pour donner satisfaction à tous les membres qui font partie de ce cercle.

Quarante-Heures.

Nous aurons nos Quarante-Heures dans les premiers jours de mars.

DESCHAMBAULT

Décès.

Deschambault, Portneuf, 25.—Le 16 de ce mois, Mme Alphonse Noël, née Elise Auger, est décédée après une longue maladie. Son service et sa sépulture ont eu lieu samedi le 19, avec solennité. Pendant l'office divin, M. Chs. Auger, curé à St-Rémi du lac au Sabie, frère de la défunte, et M. N. Lafrenay, vicaire à Portneuf, ont célébré le saint sacrifice aux autels latéraux.

Chez les Artisans.

Le 12, les Artisans Canadiens-Français, ont tenu une assemblée ordinaire. On y a procédé à l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1910. M. P. X. Moreau a été élu président, le Dr P. Lord, réçu secrétaire.

On y a passé une résolution, votée à l'unanimité, relative à la Marine Navale. Cette résolution désapprouve le projet de loi navale, actuellement discuté à la Chambre, et demande l'appel au peuple.

Au Cercle Agricole.

Les membres du Cercle Agricole, dans leur assemblée tenue le 23 fé-

vrier ont aussi résolu, à l'unanimité

des personnes présentes, la même désapprobation et le même appel, sur la question.

M. Alfred Arcand y a prononcé un important discours, en invitant avec instance, les paroissiens eux-mêmes à donner des conférences agricoles. Nos félicitations à ces sociétés pour leur acte patriotique.

Sachons toujours utiliser nos forces pour le bien moral et matériel du pays. Puissent ces sociétés continuer en aussi bonne voie.

Un accident.

Dimanche le 20 février, un accident qui aurait pu être bien fatal à la victime, a eu lieu à la station de Lachetrotière.

Deux individus d'une paroisse voisine, Portneuf, arrivèrent dans l'avant-midi à cet endroit, et y passèrent la journée. Le soir ils se proposèrent de retourner à leur domicile, en montant sur un char d'un train de fret, en mouvement.

Le premier réussit à attrapper une place, le second essaya, mais en vain, il tomba : son habit le retint quelques peu, et il fut blessé à la tête.

On attribue cet accident à la fatigues de jambes et à l'étonnement de la tête de la victime ; mais cet état de l'individu a dû être amené par l'usage de la boisson : car les témoins de l'accident remarquèrent 3 bouteilles de boisson dans les poches de notre zozo, c'était sans doute le surplus qui ne pouvait plus être ingurgité.

Tout venait cette boisson ?

Est-ce de Lachetrotière ? Nous le savons pas, pour le cas présent ; mais nous nous rappelons bien que les journaux ont déjà publié, dans les derniers mois, que des individus de Lachetrotière ont dû payer l'amende pour vente de boisson sans licence.

Nous avons là une leçon bien pratique pour les fournisseurs de boisson et ceux qui en font usage. Dieu parle eloquemment quand il le veut !

S. CYRILLE

Décès.

S. Cyrille, L'Islet, 25.—Le 13 février 1910, est décédé, après deux mois de maladie, Joseph Tondreau, cultivateur, à l'âge de 8 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 15, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. Nous offrons à M. et Mme Tondreau nos sympathies.

Mme Pierre Caron a eu la douleur de perdre son frère, Phydman Colombe, décédé à Houghton, Michigan, à l'âge de 54 ans. Nos sympathies.

Les comptes de la Fabrique.

Dimanche le 20, après la messe il y a eu assemblée à la sacristie pour la reddition des comptes de la

(Suite à la page 6)

LES TABLETTES

Pap-Sag

ENVOI GRATIS D'UN ECHANTILLON

GUERISSENT LA DYSPÉPSIE

Les Tablettes Pap-Sag sont uniques au monde pour guérir efficacement la Dyspepsie, les maladies de l'Estomac, Gastrite, Dilatation, Pituite, Indigestion, Enterite.

En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées sur réception du prix.

50c UNE BOITE : \$2.50 SIX BOITES

ADRESSER : COMPAGNIE PAP-SAG MONTREAL

"L'ACTION SOCIALE"

QUEBEC, 26 FEVRIER 1910

LA COOPERATION

Nous lisons dans la "Presse" du 24 courant :

"Une déléguée québécoise partira ce soir prendre en passant les protestataires de Montréal et se rendra avec eux à Ottawa, dans le but de l'opposer à l'adoption du projet de loi sur les coopératives."

"Au point de vue des manufacturiers, l'on ne s'oppose pas au principe des sociétés coopératives, mais aux privilèges spéciaux conférés par la loi à certaines de ces sociétés."

"L'une des dispositions du bill qui combat les marchands est la demande d'incorporation gratuite de ces sociétés, alors que les corporations commerciales doivent payer de \$50 à \$500 pour se faire incorporer."

"En un mot, les marchands disent qu'ils n'ont aucune objection à laisser adopter le bill, si le gouvernement impose les mêmes conditions que celles auxquelles sont soumises les sociétés ordinaires, autrement, ce serait faire une concurrence injuste à ces dernières."

Parler ici de "concurrence injuste", c'est faire l'aveu qu'on ne connaît rien de l'objet ni du fonctionnement des sociétés coopératives d'épargne et de crédit dont M. Monk voudrait faire régulariser l'existence par la législation fédérale.

Cette année, M. Monk a laissé de côté les coopératives de production et de consommation—contre lesquelles le commerce aurait peut-être un semblant de raison de s'insurger. Il concentre tous ses efforts pour faire triompher la cause des coopératives d'épargne et de crédit dont l'objet est digne de tous les encouragements.

"Les Caisses coopératives d'épargne et de crédit, ou Caisses Populaires, dit M. Arthur St-Pierre, dans le "Messager Canadien", ont pour but d'enseigner aux travailleurs les bienfaits de la prévoyance et l'importance de la petite épargne; de leur venir en aide en mettant à leur portée, à des conditions faciles, le cré-

dit dont ils ont si souvent besoin; et enfin, de combattre la haine de classe en facilitant, à ceux qui pourraient lui porter envie, l'accession au capital. Il n'est donc point d'oeuvre dont la diffusion soit plus nécessaire ou plus urgente, s'il est vrai, comme on pourrait facilement le prouver, que le peuple souffre autant, et plus peut-être du gaspillage de l'argent que de sa rareté; que l'usure, comme une lèpre hideuse, ronge les petits emprunteurs; et que rien ne favorise davantage les progrès du socialisme, que l'accumulation des capitaux dans les mains du petit nombre."

Le but des coopératives d'épargne et de crédit étant ainsi de favoriser la petite épargne et d'encourager les habitudes d'économie, nous ne voyons pas qu'il puisse être question de "concurrence injuste". Il n'y a même pas de concurrence possible, mais il y a tout profit pour le commerce qui ne peut manquer de bénéficier, en définitive, des économies réalisées.

On crie aux "privilèges spéciaux" demandés pour faciliter la constitution civile des sociétés coopératives. Et c'est précisément parce que ces sociétés ne s'érigent pas en concurrentes, mais en auxiliaires de maisons d'affaires qu'elles réclament, non pas des "privilèges", mais la reconnaissance de leur utilité au point de vue social.

La coopération accomplit des oeuvres admirables en Angleterre, en France, en Belgique, et dans la plupart des autres pays civilisés. Elle est officiellement reconnue et protégée par les pouvoirs publics, et jamais, que nous sachions, le haut commerce n'a éprouvé à son égard les terreurs qui soulèvent aujourd'hui contre elle nos hommes d'affaires.

BELLE INITIATIVE

Nous avons reçu et communiquons avec plaisir à nos lecteurs le bon projet suivant :

Duck-Lake, Sask.
Dans une assemblée tenue, lundi, 21 janvier, 1910, à l'église de Prince Albert à laquelle étaient présents Monseigneur Pascal, les RR. Pères Charlebois et Maur Mourey, le Révérend Monsieur Myre, Monsieur W. Cross, journaliste, des résolutions furent prises dans le but de former une compagnie au capital de \$10,000, pour la publication d'un journal catholique de langue française, pour la province de Saskatchewan. Les parts ont été fixées à \$25.00 chacune. Les souscriptions ont été autorisées à faire circuler une liste des souscriptions.

Avant de faire la demande d'incorporation au gouvernement, il faudrait que les souscriptions atteignent le montant de \$5,000.

Les souscriptions reçues déjà sont comme suit :

Monseigneur Pascal, \$1,000
R. P. Charlebois, 400
R. P. Monseigneur Myre, 500
R. P. Père Lacoste, 50
Williams Cross, 500

Nous sollicitons votre coopération à cette oeuvre si importante, et à cet effet nous vous prions de souscrire généreusement, vos paroissiens sont également invités à prendre des parts dans cette compagnie. Veuillez retourner le montant de votre souscription au secrétaire-trésorier, soit par la poste, ou au secrétariat, à Duck-Lake, Sask. aussitôt que possible. Il ne sera pas nécessaire de verser tout le montant de votre souscription la première année si vos moyens ne vous le permettent pas.

Mgr ALBERT PASCAL, Président honoraire.
R. P. CHARLEBOIS, Président.
R. P. MAUR MOUREY, Gérant.

LE COUP DE PIED DE L'ANE

Nous aurions parié que les rédacteurs de la "Vieille" tremperaient leur plume dans la boue que le sénateur Choquette a tenté de remuer au lendemain de sa défaite.

Durant toute la campagne municipale la comédie n'avait cessé d'insulter le sénateur sur tous les tons; à l'en croire Québec aurait été la plus malheureuse des villes si elle avait été affligée d'un tel maire. Mais le pelé, le galeux d'hier, fait-il une sottise, tout de suite il devient intéressant; cette sottise se double-t-elle d'une infamie, la "Vieille" se dit tout à fait d'accord avec son ennemi d'hier, et pour le prouver elle réédite à notre adresse les banales injures que le sénateur Choquette avait laissées échapper dans son dépit.

Nous avions fait preuve de plus de générosité pour l'adversaire malheureux de M. Drouin, en soulignant à peine son incartade. La "Vieille", elle, l'étale à tous les yeux. Que lui importe de rendre M. Choquette ridicule ou odieux? Le plaisir de répéter les injures lancées contre "l'école si bien dénommée maudite" domine chez elle tout le reste. Jugez donc! quel qu'il soit, n'est pas la "Vieille", a dit un

W. CROSS, Sec. trésorier.
Pour donner une idée de la générosité qu'inspirent la-bas l'amour et l'estime d'un journal catholique, nous citerons comme exemple admirable celui des paroissiens de S. Isidore de Bellevue, paroisse qui ne compte qu'une quarantaine de familles françaises.

Les paroissiens dont les noms suivent ont souscrit chacun une action pour le nouveau journal: MM. Azarie Gareau, Napoléon Gareau, Rosario Gareau, Wilfrid Gareau, Ernest Gaudet, Zénon Gaudet, Oscar Gaudet, Hédège Gaudet, Camille Gaudet, Hermas Gaudet, Eugène Gaudet, Emory Gaudet, Léon Gaudet, Urie Grenier, Joseph Massot, Procnle Théoret, F. X. Laberge, Honoré Smith, Miles Ernestine Gareau, Elodie Gaudet, et Mme veuve Edmond Gaudet. M. Philippe Chamberland a souscrit deux actions. Ainsi une seule paroisse, très peu nombreuse, fournira 575 plastrons pour le bon journal catholique et français.

Nos bons compatriotes de la-bas connaissent mieux que nous encore combien leur journal leur sera utile pour les faire se connaître, se concerter et s'entendre, afin de maintenir leurs droits acquis, afin aussi de reconnaître ceux de ses droits inadmissibles dont on se a injustement dépossédés.

Nous faisons des vœux pour leurs succès et nous sommes toujours heureux de faire écho à leurs appels pour la grande cause commune de nos droits de catholiques et de français, à maintenir saufs dans tout le Canada.

"Jamais il n'avait vu hypocrisie et vanité comparables à celles de l'"Action Sociale", un organe censé maintenu au moyen de collectes dans les églises et se prétendant le champion de la morale publique, lorsqu'on contrairement ce journal offrait, tous les jours ses colonnes à prix d'argent aux candidats!" Il ne faut pas laisser passer cela inaperçu!

Nous le regrettons pour l'ex-candidat à la mairie, dont nous avons pitié, mais puisque le journal de la rue "Collins" nous force à rétablir les faits nous allons le faire en peu de mots :

Notre vanité consistait à n'avoir jamais voulu consentir à écrire, dans notre journal, un mot en faveur du sénateur Choquette, qui se déclarait prêt à payer "ce que ça vaudrait". Sur ses instances répétées, nous lui avons permis d'insérer dans nos colonnes les éloges qu'il se prodiguait lui-même, ou qu'il se faisait octroyer par les gens à ses gages. Comme cette littérature encombrait le journal et privait nos lecteurs de matières plus intéressantes, nous avons exigé du sénateur qu'il nous paie, comme nous le faisons pour tout

marchand qui veut vanter chez nous sa marchandise. M. Drouin ayant sollicité la même faveur, nous la lui avons accordée.

Nous n'en voulons pas dire plus long afin de ne pas mettre M. Choquette en posture trop humiliante; il paie assez chèrement sa sottise.

REPONDRA-T-IL ?

Monsieur J. L. Perron, maintenant que des électeurs de Gaspé l'ont fait député, daignera-t-il répondre aux petites questions que nous lui avons posées il y a déjà assez longtemps ?

On parle toujours de lui comme ministre, et le peuple de cette province a droit de savoir ce que pensent sur l'infirmité des livres, la gratuité et l'obligation scolaires, ceux qui veulent présider à ses destinées. Ce ne doit pas être la timidité qui empêche M. Perron de parler, et nous serions si heureux de l'entendre répondre autrement qu'en vantant son catholicisme et en parlant du curé qui élèverait son fils.

LA LIBERTE DE PENSER

"Il n'y a point de crime, disait Lamennais, qui n'ait été une pensée, ou une erreur, avant d'avoir été une action. Il n'y a donc point de morale possible, si l'on ne donne une règle à la raison. La religion seule le fait."

Et comme le fondement de l'ordre est dans l'intelligence, parce que l'ordre est la réalisation extérieure de la vérité, la religion se montre pleine d'indulgence pour les fautes qui ne sont qu'une violation, pour ainsi dire accidentelle de l'ordre, mais qui n'en attaquent pas le fondement. Les plus grands crimes, à ses yeux, sont les crimes de l'intelligence, ou les crimes contre la vérité. Cela est admirable, et prouverait sans la divinité de la religion."

Si donc l'Eglise réprime si vigoureusement l'hérésie et l'erreur obstinée, c'est qu'elle en connaît les conséquences funestes et pour ainsi dire sans fin. C'est aussi qu'elle sait parfaitement que rien n'est plus odieux à Dieu que cette révolte opiniâtre contre la souveraine vérité et cette obstination dans le mensonge, en lequel l'homme pervers se glorifie, comme dans son oeuvre de prédilection, une oeuvre entièrement de son invention. Si stupide qu'il puisse paraître, l'orgueil humanitaire n'en demeure pas moins la racine de toutes les iniquités, la cause de tous les maux.

Ce que Lamennais avait si bien exprimé alors que sa puissante intelligence s'éclaircissait encore des splendeurs de la foi, un autre observateur le constata en partant du point de

puisque'il est maintenant défendu par la "Vieille",—la plus sale feuille qui soit publiée à Québec; une feuille qui déshonore le parti libéral", a dit un des amis du sénateur au cours de la dernière campagne municipale. C'est ça, le coup de pied de l'âne.

Le jeune Perron n'a rien à voir au débat, non plus que le vénérable prêtre qui lui sert de Mentor.

C'est M. Perron père dont on parle pour faire un ministre, et c'est à M. Perron père que nous demandons ce qu'il pense de l'uniformité des livres et de l'école gratuite et obligatoire; c'est à M. Perron père que nous demandons de nous expliquer ce que ses amis du "Pays" entendent par leurs réformes scolaires.

Pourquoi ne nous fait-il pas ce plaisir de répondre ? C'est pourtant une grande qualité pour l'homme en place que d'être poli !

vue psychologique ou social. L'auteur de la "Comédie humaine", qui fut loin d'être catholique, après toutes ses investigations acharnées dans le domaine social ou moral, dut faire cet aveu bien significatif :

"En lisant attentivement le tableau de la société, moulée pour ainsi dire sur le vit, avec tout son bien et tout son mal, il en résulte cet enseignement que, si la pensée, ou la passion qui comprend la pensée et le sentiment, est l'élément social, elle est aussi l'élément destructeur. En ceel, la vie sociale ressemble à la vie humaine. On ne donne aux peuples de longévité qu'en mesurant leur action vitale. L'enseignement, ou mieux l'éducation par les corps religieux, est donc le grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute la société. La pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée, dirigée que par la religion. L'unique religion possible est le christianisme. Il a créé les peuples modernes, il les conservera... Le christianisme et surtout le catholicisme étant un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément de l'ordre social."

Nous livrons à la réflexion de nos classes dirigeantes ces pensées de Lamennais et de Balzac. Il nous est bon à tous d'en voir la vérité toujours opportune, sinon toujours agréable.

Pensée du Jour

LES REVOLTES CONTRE LA VERTU

"Toutes les fois que vous voudrez examiner les fondements de la religion, vous reconnaîtrez sans peine qu'on n'y peut opposer rien de solide, et que ceux qui la combattent ne le font que pour ne se point assujettir aux règles de la vertu : ainsi ils ne refusent de suivre Dieu que pour se contenter eux-mêmes. De bonne foi est-il juste d'être si facile pour soi et si retranché contre Dieu ?"

FENELON.

NOTES BREVES

Nous le demandons à la bonne foi du "Soleil", en quoi est-ce créer des embarras au parti libéral que d'insister pour obtenir un plébiscite sur la Marine de Guerre. Le parti libéral, au pouvoir, a tout à gagner dans ce referendum, encore bien plus que dans celui de la prohibition, qu'il concéda si bénévolement. Si le peuple du Canada approuve son projet de Marine de Guerre pro-imperialiste, et si se donne l'air d'en être sûr, le gouvernement Laurier sera bien plus à l'aise pour finir son coup. Si le peuple lui crie halt-là ! il devra bénir le Ciel d'avoir échappé si aisément à une criminelle équipée.

Nous recevons le programme officiel du 3e Congrès International d'Education Familiale, lequel s'ouvrira à Bruxelles, Belgique, au mois d'août prochain, à l'occasion de l'Exposition Universelle qui s'y organise. C'est un mouvement social de haute importance et qui se recommande à l'attention de tous ceux que préoccupe la vitale question de la saine éducation, physique et morale, qu'il convient d'assurer à nos enfants. On peut adhérer au congrès et en obtenir l'abondant et fort instructif rapport, en 7 ou 8 volumes, en envoyant son nom et son adresse, avec un mandat de 10 francs (\$2.00) au Secrétaire Général, 41, rue Rubens, Bruxelles, Belgique (M. Rorginon, avocat).

La "Tribune", un nouveau journal quotidien, vient de naître à Sherbrooke.

Nous souhaitons au confrère longue vie, et surtout une carrière utile.

Une fois de plus, la "Patrie" s'est laissée monter le coup par les dépêches du judéo-macchisme international. Elle imprime, bien en vue, que l'on fêtait, l'autre jour, à Montserrat, près Padoue, l'anniversaire de Giordano Bruno, philosophe qui fut brûlé vif, comme hérétique, au XVIe siècle. Il faut lire "prêtre apostat, exécuté pour ses crimes". La "Patrie" ajoute qu'un député anti-cléricale célébra la gloire de l'apostat, quand "des milliers de cléricaux sont accourus l'interrompre, en criant: Mort à tous les hérétiques!" et proposant d'incendier la municipalité." Voilà une information d'évidente invraisemblance, et qui sont de loin le juf et le magon.

Quand donc nos grands journaux, soi-disant catholiques, cesseront-ils d'être gobeurs... ou perdifs ?

La Vie Nouvelle.

MYRAND & POULIOT

215, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

De Grandes et Petites choses : de tout un peu !

RIEN n'est plus intéressant que de parcourir un magasin de la proportion du nôtre, et de noter en passant les articles et les prix qui attirent l'œil par l'opportunité et le bon marché. C. A cette saison de l'année il n'y a réellement que les bas prix, qui peuvent engager à acheter un objet dont on aura besoin que plus tard, nous ne sommes pas dans la saison des modes, et l'arrivée prochaine de ces dernières, fait temporiser bien des acheteurs. Cependant nous signalons à votre attention, quelques articles pris au hasard et dont vous feriez bien de profiter. C'EST UN BON CONSEIL.

Avis.—Toute la semaine, malgré nos bas prix, nous donnerons les bons doubles pour votre très grand bénéfice ; profitez-en.

49c

Jolies bottines pour enfants, lacées ou boutonnées grandes de 3 à 7, finie, dongola, couleur chocolat ; cette marchandise est d'urgence dans toutes les familles où il y a des enfants, 49c

34c

Pantalons de coton blanc pour dames très bien garnis, avec insertions et dentelles, imitation de Valence, ou large broderies, valeur de l'article 34c 50c pour.....

POUR LES TRAVAILLEURS

Un bon pantalon pour les travailleurs, de tweed foncé et solide à l'usage, toutes les grandeurs trois ou quatre dessins différents à choisir, le pantalon tout fait à.....

\$1.00 et \$1.25

NE PAS OUBLIER

Dans notre offre de jupes de robes à des prix incomparables, il ne faut pas oublier que parmi ces lots vous trouverez aussi des jupes pour fillettes, longueur depuis 25 pouces à 36 pouces. C'EST UNE CHOSE QUE VOUS CHERCHIEZ SOUVENT EN VAIN.

MYRAND & POULIOT

215, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

GRAINES

NOTRE CATALOGUE ILLUSTRÉ contenant une quantité de nouveautés de tout premier choix ainsi que nombre de conseils sur la culture des Légumes et des Fleurs, est maintenant prêt : il sera envoyé GRATIS SUR DEMANDE

DUPOY & FERGUSON
38 PLACE JACQUES CARTIER
MONTREAL

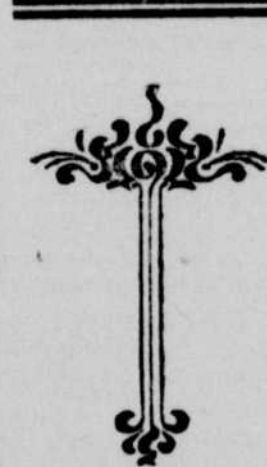
Le gouvernement canadien n'a encore fait aucune démarche pour faire admettre ses produits aux Etats-Unis sous le tarif minimum de ce pays.

Le Canada exporte annuellement chez nos voisins pour quatre-vingt-dix à cent millions de marchandises. C'est environ dix fois autant que le montant de ses exportations en France, en Allemagne et aux Indes Occidentales réunies.

Un ami de Montréal nous communique une copie des funèbres vers dédiés "Au Docteur Côté", par un M. J. d'Anglais. Pauvre et malheureux compatriote, ce n'était pas assez d'avoir profané la dépouille pour la faire servir à une macabre exhibition d'impléité, il faut encore que la mémoire soit insultée par de prétendus vers où toutes les incohérences et toutes les ignorances s'allient au délire d'une pauvre raison ivre de vanité et d'insanité.

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

Avis aux Intéressés



GASTON VENNET
MONTREAL
AGENT GENERAL
POUR LE
CANADA

MAISON BIAIS & FRERES, Paris, France
Chasublerie, Tentures funèbres, drapeaux, bannières, vases sacrés, Bronzes, Galons, Franges, Soieries. Dessins de broderies envoyés sur demande.

INSTITUT CATHOLIQUE de Vancouver
Statues, Groupes, Chemins de Croix, Calvaires, Bronzage métallique inaltérable pour l'extérieur.

AMÉDÉE BOLLIE
Fondeur de cloches au Mans.

CHARLES CHAMPICNEULE
Vitraux d'Art. Etoffes de tous genres pour vêtements religieux.

J. A. PLAMONDON

53 de la Couronne

Tel. 2791.

Représentant QUEBEC

BIBLIOGRAPHIE

Joubert. "Pensées". Reproduction de l'édition originale, avec la "Notice historique" du frère de Joubert. Introduction et notes par M. Victor Giraud, professeur à l'Université de Fribourg, (Suisse). 1 vol. de la collection "Science et Religion" (série des "Œuvres de la Littérature religieuse", No 535-536). Librairie Etoud et Cie, 7, place St-Sulpice, Paris (Vie). Prix : 1 fr. 20.

Les "Pensées" de Joubert ont au moins ce trait commun avec celles de Pascal d'être posthumes, et d'avoir été extraites de ses manuscrits par des amis dévoués. Le premier édi-

teur de ces "Pensées" a été Chateaubriand. L'édition qu'il en a procurée en 1823 n'a pas été mise dans le commerce, et elle est aujourd'hui à peu près introuvable. Pour diverses raisons qu'il expose dans son "Introduction", M. Victor Giraud a cru devoir revenir à ce choix primitif qui lui a paru offrir, sous une forme moins dispersée et plus concise, tout l'essentiel de Joubert. Il a fait précéder la "Préface" de Chateaubriand d'une "Notice historique", presque inédite, et fort précieuse, qu'Arnaud Joubert avait consacrée à la mémoire de son frère. Tous ceux qui aiment Joubert et qui ne se lassent pas de lire ses "Pensées" seront heureux de cette occasion qui leur est offerte de faire plus ample connaissance avec l'exquis moraliste.

Lait Condensé
Marque "Eagle"
Ce Borden.
Quand il est
bien administré
comme nourriture
pour le bébé,
c'est la base
d'une santé vi-
goureuse et per-
manente.

Wm DUNN, Agent, MONTREAL.

DEBENTURES MUNICIPALES
RAPPORTANT DE
4 à 5%

DEBENTURES INDUSTRIELLES
RAPPORTANT DE
5 à 6%

DETAILS SUR DEMANDE

McGILL BURROUGHS
Courtier de Placements
81, Rue St-Pierre
Tél. 665.

Hopital Ophthalmique
spécialement organisé pour le tra-
itement des maladies des Yeux
des Oculistes, du Nez et de
la Gorge.

56 rue D'Artigny. Tel. 455

Dirigé par le Dr COOTE, profes-
seur des maladies des Yeux et des
Oculistes à l'Université Laval.
Pour toute autre information, s'a-
dresser au service des malades ou
au service des opérations. Lundi, Mer-
credi et Vendredi, à 7.30 p. m.
73 RUE STE-ANNE.

dresser à
LA SURINTENDANTE,
56 rue D'Artigny.

"INSULYTE"
BREVETÉ

Convertir pour Fournales et Tuyaux
Un essai efficace fait à
l'Université McGill, prou-
ve que vous sauvez 83
p. c. de chaleur perdue,
si votre fournaise et vos
tuyaux sont couverts avec
"INSULYTE"

BOSSÉ & BANKS
AGENTS
CHAMBRE DE COMMERCE
39, rue St-Paul
Téléphone 3033.

A VENDRE

Quarante mille Pommes, Fru-
niers, Cerisiers, Gadelliers, Gro-
seilliers, Framboisiers, Fraisiers,
Vignes, Rhubarbes, etc. — Arbres
d'ornement, Arbustes à fleurs, etc.
Franco par la maille. Graine de
Soleil 15 cts la lb. Graine de
fleurs vivaces, Dianthus, Sweet-
William, 15 cts oz.

Adresse:
ELIE HARDY
PEPINIERISTE
ST-ALBAN, Co. Portneuf, P. Q.

LEONCE STEIN
Arpenteur et Ingénieur Civil
BUREAU: BLOC MORIN
111, Cote de la Montagne
Tél. 1008.

Fragments de l'Opinion Publique

ECHOS DES JOURNAUX

L'Action Sociale donne sous cette rubrique, et sans commentaires, des extraits de journaux canadiens, de diverses nuances, sur les sujets que nous croyons susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Va sans dire que nous laissons aux organes cités l'entière responsabilité de leur manière de voir. Les remarques qu'elle pour-
rait nous inspirer seront faites, quand il y aura lieu, dans une autre colonne. — Rédac.

S'IL N'Y AVAIT PLUS DE BRAS-CROISES...

Le "Bien Public", les Trois-Rivières :

"La troupe des 'Bras-Croisés' voit tous les jours ses rangs s'éclaircir. Tant mieux !
Quand les bons se remuent et s'organisent, ils sont redoutables et redoutés.

Dix catholiques d'action, groupés autour d'une idée, suffisent pour mettre le désarroi dans le temple des équerres. Dix Canadiens-français consciencieux, franchement patriotes, sonnent la générale, et les exploiters délogent, les rongeurs quittent leur fromage.

De plus ou moins braves, tous, le danger nous menace. A côté de la bonne presse qui pénètre tranquillement un peu partout, se trouve l'insignifiante, la mauvaise, la maçonnique qui laisse tomber sur sa route les idées perverses.

Des politiciens nous trompent, parce qu'ils sont intéressés à ne pas dire la vérité. Ils montent sur nos épaules pour atteindre la crèche, puis nous endorment avec des chansons pour cacher leurs méfaits.

En notre commencement de siècle, il faut avoir l'œil au guet, être debout, en armes, pour la bataille. Gare aux paresseux, aux naïfs !

Celui qui comprend son devoir, se dévoue pour ses frères ; il s'attelle à la besogne qui consiste à pousser la société vers le bien.

Donnons notre admiration aux champions de la morale publique ; mais faisons plus. Luttons à notre manière et sur le champ que nous assigne de la Providence. Luttons sans défaillance : le succès parfois se fait attendre.

Médecins, notaires, avocats, instituteurs, tous doivent être apôtres. Il advient souvent, dit un écrivain chrétien, que les circonstances mènent au laïque certaines facilités qu'elles refusent au marchandant au prêtre. Le prêtre travaille. Tous les Catholiques doivent travailler.

Faisons en petit ce que d'autres font en grand. Si nous avons plus d'instruction que nos voisins, répandons largement notre science. Dans les petites conférences du village, il serait facile de raconter une belle page d'histoire nationale, de donner des notions de droits constitutionnels, civils, municipaux, de rappeler les principaux devoirs du chrétien et du citoyen, etc., etc. Tout cela instruit, édifie, réchauffe le patriotisme, pré-munit contre les mensonges des politiciens vulgaires, des scribes hypocrites des esprits croches.

Une élite de laïques est à l'œuvre à Québec et à Montréal. Notre ville a vu et voit encore de superbes dévouements.

Pratiquer en paix et dans la routine sa profession, ce n'est pas assez. Faire partie de la grande communauté des catholiques oblige à une action plus étendue.

Au milieu de nos cités, dans nos campagnes, que de talents qui rapportent peu au passage du Maître ! Ah ! si tous nos hommes instruits, bons citoyens et bons chrétiens, quittaient la troupe des bras-croisés...

CANADIEN.

LE SACRIFICE DE NOTRE AUTO-NOMIE

Le "Pionnier" :

"Le peuple avec son gros et soli-

de bon sens, le peuple de la province de Québec, nous l'espérons, comme celui des provinces anglaises en général, en dehors de certains cercles jingoïstes, comprend très bien ce que font là MM. Laurier et Borden, avec la foule moutonnaire de leurs partisans en Chambre, élus pour de tout autres considérations. Il sait que c'est d'un zèle intempestif pour l'Empire, et pour notre propre pays, le sacrifice onéreux de son autonomie.

Où en sera-t-elle, notre autonomie canadienne, quand nous aurons dépensé des millions par vingtaines et par centaines, pour par milliers des hommes que nous pourrions plus profitablement utiliser ailleurs, et tout cela pour construire, équiper, entretenir une flotte dont l'Amirauté anglaise s'emparera, au premier caprice qui pourrait lui en prendre, pour aller la faire détruire dans n'importe quelle aventure belliqueuse, sur l'opportunité de laquelle nous n'aurons pas eu un mot à dire ?

Ah ! ils en ont vraiment beau souci de notre autonomie canadienne, nos parlementaires qui en jouent le patri-moine sacré, fruit de tant de sacrifices héroïques, pour le discutable profit de s'attirer les sourires, les faveurs, les décorations et le clinquant de l'impérialisme triomphant !

Et les millions canadiens, qu'ils vont jeter sans compter, comme une huile apaisante, sur ces vagues de la mer auxquelles Albion veut persister à commander, aux dépens de ses colonies, n'est-ce pas un vol manifeste qu'ils opèrent à notre détriment, nos affoiblissements, lorsqu'ils prétendent manquer de ressources pour construire le si désirable et urgent Canal de la Baie Georgienne, même une simple Ferme d'Expérimentation à la province de Québec, qui la sollicite en vain depuis longtemps ?

Non, jamais, par exemple, nous ne laisserons, sans protester hautement et avec persistance, dire que pareille entreprise néfaste soit de la politique de patriotisme et de loyauté !

LA FRANC-MACONNERIE AU CANADA

Le "Moniteur", Hakesbury, Ont. :

"Etudions le rôle de la franc-maçonnerie en Canada. Vous le savez comme moi, la France, notre ancienne mère-patrie, la fille aînée de l'Eglise, comme on aime à l'appeler, s'était jetée à corps perdu dans les loges de la franc-maçonnerie au XVIII^e siècle. Minée dans sa foi ancestrale par les sarcasmes du triste Voltaire et de son école corrompue dans ses mœurs, disons-le, par les orgies de la régence, paralysée dans sa résistance par les idées gallicanes, les jalousies des parlements, les doctrines outrées du jansénisme, la France était toute prête pour cette nouveauté que l'on appelait la Maçonnerie Anglaise. La noblesse et, lui il faut le dire encore, les abbés de cour et d'occasion, possesseurs par patrimoine des biens de l'Eglise qu'ils employaient à l'intrigue, accoururent avec frénésie aux loges.

Les doctrines nouvelles de la secte maudite flattaient leurs idées et semblaient leur promettre les réformes sociales qu'ils désiraient.

Ainsi la maçonnerie en France était devenue le foyer des doctrines les plus étranges et les plus criminelles, que nombre d'avocats et de lettrés fréquentèrent et surtout comme adhérents.

La colonie française de la Nouvelle-France n'échappa pas à cette contagion d'impérialisme. La noblesse et la bourgeoisie canadiennes lisaient du Voltaire, et elles en prirent vite l'esprit et les tendances. Le terrain était donc préparé pour l'action maçonnique.

Déjà vers l'année 1755, une première loge de Maçons fut établie à

Québec. On conserve encore, s'il vous plaît, les noms des premiers Maçons canadiens, mais par égard pour leurs descendants dont la dévotion à l'Eglise proteste aujourd'hui contre la folle conduite de leurs ancêtres, on laissera dormir dans le silence ces noms malheureux.

On voit ensuite qu'après la conquête, c'est-à-dire dès 1763, les loges se multipliaient rapidement au Canada. Chaque régiment anglais envoyé ici en garnison avait sa loge maçonnique avec pouvoir de tenir des assemblées et de recruter surtout de nouveaux adeptes. La Maçonnerie étant ainsi constituée solidement à Québec, continua de s'étendre aux Trois-Rivières, à Montréal et surtout dans le Haut-Canada, presque exclusivement dans ce temps-là colonisé par messieurs les Anglais.

Je ne parlerai pas ici de certaines difficultés de détails qui finirent par disparaître entre les loques européennes et celles du pays. Elles s'aplanirent comme par enchantement pour laisser libre la Maçonnerie du Canada, désormais maîtresse de ses actions, et depuis on a vu quel ensemble de relations harmonieuses n'a cessé d'exister.

Voilà comment la Grande Loge du Canada naquit.

Depuis sa fondation en ce pays, elle a fait un grand chemin, la franc-maçonnerie ; elle est florissante, notre franc-maçonnerie canadienne. Ses adeptes le constatent avec jubilation. Chaque année, l'année maçonnique fait de nombreuses recrues, elle fonde partout de nouvelles loges, et pousse ses membres avec succès aux emplois civils et politiques. Témoins, la ville de Montréal et même parait-il, notre parlement provincial de la province de Québec qui en compte quelques députés dans son sein. On nous dit que les noms seront connus à la prochaine session. Bienôt, nous le craignons, les frères maçonniques auront le monopole des choses publiques et le contrôle par le fait même de tout bien social et catholique.

Nous n'en sommes pas surpris, quand on voit surtout des journaux canadiens-français, ayant pour directeurs des francs-maçons de la meilleure trempe, qui font une oeuvre souveraine, mais incontestablement destructive dans notre pays parmi les nôtres. Il est donc utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'action néfaste de cette secte hostile en ce pays, pour la destruction de nos droits comme de nos libertés les plus chères à nos coeurs de catholiques et de chrétiens.

PAUL JARDINET.

NOUS N'EN VOULONS PAS

La "Tribune", St-Hacinthe :

"Le silence même est une lâcheté. Il n'est permis à aucun Canadien de se taire. L'heure est solennelle, que tous s'en rendent bien compte. C'est notre devoir de protester dans toute la mesure de nos forces, contre cette politique Laurier-Borden, qui veut nous livrer à jamais, pieds et poings liés, à l'impérialisme. 'Dread-noughts', 'marine de guerre', l'un renchérit, pour frayer le chemin à son frère... stamols et nous allons tout droit, absolument, à l'impérialisme.

Nous n'en voulons pas ! Crions-le de toutes nos forces. Crions-le avec ce coeur de patriote, que chacun sent vibrer dans sa poitrine, et que pas un ne s'écartera des rangs ! Ce n'est pas le temps de flâner sur la toile rouge ou bleue, puisque les deux chefs politiques s'entendent comme 'larrons en foire', et que les véritables intérêts de notre pays, exigent que nous restions ce que nous sommes, et que nous ne nous laissions pas égarer en pâture aux politiciens anglais, qui ne passent pas dix ans sans lancer l'Empire dans des guerres ruineuses pour tout le monde, dans des guerres souvent injustes, le passé l'a prouvé.

Nous le constatons avec tristesse parmi ceux qui devraient nous servir de remparts, il y a des impérialistes d'autant plus dangereux, que le grand prestige dont ils jouissent, servira, nous le redoutons fort, à faire taire la honte nationale de plusieurs d'entre nous. Mais pour les autres, pour ceux qui placent au-dessus des vils intérêts politiques, le passé, le présent et l'avenir de notre pays, pour ceux-là, le devoir de l'heure présente est tout tracé : s'opposer par tous les moyens honnêtes à ce projet antinational, qui personne ne se taise, que personne ne s'endorme ! Il faut

Dans la Vieille France

Une interview de Mgr l'archevêque de Québec

ON GARDE LE CORDON ROUGE AU CANADA. — LA JEUNESSE CATHOLIQUE COMBAT POUR LA LANGUE FRANÇAISE. — COMMENT ON COMPREND LA LITTÉRATURE. — L'EGLISE ET LE PEUPLE

On lit, dans un des plus récents numéros de la "Vie Nouvelle", le militant organe de l'Association de la Jeunesse Catholique de France, dont notre sympathique ami Gerlier est le Président général :

"Décidément, la 'Vie Nouvelle' n'est une inconnue nulle part ; il m'a suffi de la nommer pour que Mgr Bégin, primat du Canada, de passage à Paris, me revoie le plus paternellement du monde. Nos amis se trouvent certainement heureux de trouver ici le résumé des déclarations qu'a bien voulu me faire à leur intention, avec une bonté dont je ne saurais assez le remercier, l'éminent prélat.

LA FRANC-MACONNERIE CATHOLIQUE JEUNESSE-CANADIENNE

— Monseigneur, vous savez quelle affection nous portons à nos frères du Canada, vous ne trouvez pas le discret que l'A. C. J. F. vous demande quelques renseignements sur l'Association de votre pays.

— Ces sentiments, me répond Mgr de Québec, sont absolument réciproques, et je saisis l'occasion pour vous prier d'exprimer à Pierre Gerlier toute l'admiration sympathique que lui portent ses amis de la Vieille France depuis sa visite. Moi-même je ne puis causer avec un Français sans éprouver une douloureuse émotion, je suis un Canadien de pure race n'ayant pas dans les veines une goutte de sang étranger.

Quant à notre Association de la Jeunesse catholique au Canada, elle est en pleine voie de progrès ; chaque école commerciale donne naissance à un groupe ; nos jeunes gens font de fréquentes tournées de conférences et s'emploient de toute leur ardeur à propager notre langue dans les administrations, les chemins de fer, le commerce ; pour cette revendication ils ont recueilli plus de 500,

batailler jusqu'à la dernière minute. Et après ? Après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, si le peuple canadien consent à se laisser graver d'une trentaine de millions de plaques de plus par année, pour avoir le plaisir et ridicule plaisir d'afficher coarde bleue ou coarde rouge, plaisir trop coûteux, qui nous a valu déjà le sacrifice de plusieurs de nos droits, inscrits dans la Constitution ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier, et non par ces traquenards et ces consultations clandestines qu'ont organisées certaines feuilles à tout faire des politiciens ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que plusieurs d'entre nous ne voient peut-être dans ce projet que 'des rivets à nager et des emplois à créer' ; après tout cela, si cette politique néfaste triomphe, parce que le peuple canadien n'aura pas été consulté par un plébiscite régulier,

Aux Gens De la Campagne

La dissolution de notre Compagnie aura lieu dans deux mois. C'est pourquoi nous devons vendre à sacrifice tout notre stock de marchandises. Si vous désirez obtenir des marchandises de valeur pour votre argent, envoyez-nous votre adresse, et nous vous enverrons immédiatement par la maille notre catalogue illustré, dans lequel vous trouverez tous les renseignements.

Pour votre trouble nous vous enverrons gratuitement un représentant de valeur.

Adressez tout de suite votre demande de catalogue à

Columbia Importing Co.,

601, Vanderbilt Building,

NEW-YORK, U. S.

A. LEOPOLD

(Général des Universités Laval et McGill)

INGÉNIEUR CIVIL. AQUEDUCS

SPECIALITE

55, rue Saint-Joseph, QUÉBEC.

Téléphone 1245.

A LOUER

Bâtisse de l'Union St-Joseph à St-Roch

Le 2ème étage de la bâtisse de l'Union St-Joseph, à St-Roch, No 261, rue St-Joseph. Salles spacieuses pour bureaux, assemblées ou installations d'échantillons. S'adresser à J. B. Lamontagne, 47 rue Charest

La Banque de Québec

La Banque de Québec ouvrira, sous la direction de M. L. A. Leclerc, une succursale au numéro 781, rue St-Valier, quartier St-Sauveur, mercredi, le 18 février courant.

M. L. A. Leclerc continuera cependant de s'occuper des intérêts de la succursale de la rue St-Jean comme par le passé.

Adm. no-2005

D. MASSON, Jr.

Agent GENERAL

Prête sur hypothèques et autres sûretés. Lote à vendre. Polices d'assurances prises dans tout le Canada.

1608, rue Ste-Catherine-Est, MONTREAL.

HUILE DAR-LING

UN GRAND REMÈDE POUR LE CATARRHE

C'est un remède qui a fait ses preuves dans des millions de cas de CATARRHE et qui a toujours été trouvé efficace.

Un traitement de trente jours est envoyé à l'impromptu quelle adresse, sur réception de 10 centimes pour payer le portage.

On demande des agents pour la (Darling Oil) huile magique que l'on applique dans tous les cas de maux de tête, d'oreilles, de dents, rhumes de nez, rhumatismes, etc. Ces agents devront faire la vente de cette huile.

ERNEST ADDET.

Black Lake.

Une offre Spéciale

Une propriété de \$30,000 à moitié prix

La magnifique maison (67 x 32 1/2) en pierre, à 2 étages et demi, située sur le parc Maufils, avec en plus 22,000 pieds de terrain parfait.

Pour être convertie en école ou en convent. Contient actuellement deux logements muraux de toutes les améliorations modernes, lumière électrique, etc.

Le tout pour \$15,000

Conditions spéciales et avantageuses au client sérieux.

Le plus beau morceau d'immeuble que se trouve actuellement dans la ville de Québec. Centre d'une future paroisse.

Une occasion sans précédent pour les gens qui ont du flair!

S'adresser personnellement ou par écrit au

PARC MAUFILS

62 rue St-Joseph

Téléphone 1897.

La Cle du Parc Maufils

Propriétaires

CHAMPLAIN

A FUMER ET CHIQUER

Actions à Vendre

20 actions de la compagnie Nationale de Téléphone à vendre. S'adresser à A. B. Bureau de l'Action Sociale.

21-22-23-24-25-26-27

Courrier de la Province

(Suite de la 3e page)

Fabrique. Il reste un bon magot au coffre. Il fut question de la nouvelle Agisse. C'est avec bonheur que nous travaillons à donner à Dieu une demeure nouvelle et digne de Lui.

Nous tiendrons les lecteurs de l'Action Sociale au courant de notre entreprise qui est approuvée par Mgr l'archevêque.

S. FUIGENCE

M. le curé.

S. Fulgence, Chicoutimi, 25.—M. le curé est allé à Chicoutimi pour la neuvaïne de S. François-Xavier et la conférence ecclésiastique.

Point.

On se prépare à faire couper le bois pour un pont sur la rivière à la Louche. Nous espérons que la bonne heure de printemps, les travaux de construction seront commencés, autrement personne ne voudrait risquer sa vie sur ce vieux pont.

Retraite.

On annonce une grande retraite à la fin de mars. Elle sera présidée par les RR. PP. Rédemptoristes.

Requête.

Une requête contre le bill de la marine et pour un plebiscite a été envoyée au député du comté.

Signe.

M. Alcide Girard, un de nos hommes entrepreneurs, fait construire une chaloupe de 30 pieds. Ce n'est pas un "Dreadnought". Cette chaloupe sera munie d'un engin à gazoline de vingt forces et fera, dès le printemps, un voyage tous les jours, de S. Fulgence à Chicoutimi. Elle fera escale à la Rivière aux Cariboux sur Ste Anne. C'est une grande amélioration pour la paroisse. Nos gens y trouveront de grands avantages.

Ecoles.

L'école modèle des garçons, sous la direction de M. Raoul Robillard, et celle des filles, sous la direction de Mlle Lydia Desjardins, viennent de passer leurs examens. Le résultat a été très bon. Maintenant que nous avons un professeur pour nos garçons, il nous semble que nous ne pourrions plus nous en passer. Seulement payer tout, ou à peu près tout le professeur, nous paraît difficile. Le gouvernement devrait nous donner un octroi spécial. C'est une recommandation qui a été faite par le Conseil de l'Instruction publique. Chaque municipalité qui engage un professeur devrait recevoir un octroi. Le gouvernement devrait encore fournir un certain montant, pour l'école du soir, aux petites paroisses, comme aux grandes. Le besoin d'instruction ne se fait pas moins sentir.

Il faut voir les sacrifices qu'on s'impose dans nos municipalités pauvres, en paye près de 900 piastres pour un professeur et 4 institutrices, on dépense près de 3 cents piastres pour l'entretien des écoles et le gouvernement ne nous donne guère plus de cent piastres.

Qu'on nous dise maintenant qu'il n'y a pas de problème, que l'éducation dans le vrai sens. Nous voulons attirer l'attention de nos gouvernants sur ce fait et nous espérons, grâce à leurs bonnes dispositions, qu'ils nous favoriseront plus qu'à l'habitude.

STE-JUSTINE

Pour le monument Trudel.

Monsieur Georges Trudel.

Secrétaire-Trésorier.

Cher Monsieur et Cousin,

Ste-Justine, Dorchester, 25.—Je suis heureux de me joindre à vous, pour mener à bonne fin, la noble entreprise, d'ériger un monument sur l'emplacement même qu'occupaient nos ancêtres, ces généreux colons partis de la France pour venir ici en Canada, alors pays d'indépendance, convertir les pauvres païens et donner à notre sainte religion une nation nouvelle, à laquelle nous nous faisons tous une gloire d'appartenir.

Espérons que vous allez rencontrer partout un bienveillant accueil, que chaque famille Trudel se fera une joie et un devoir de fournir sa part dans les dépenses encourues pour ériger ce monument souvenir.

Ca sera pour tous une heure charmante que celle qui nous réunira au pied du monument.

Nous pourrions alors nous connaître, nous compléter, nous aimer, et prendre au berceau de notre famille en Canada, la résolution de toujours faire honneur à notre nom, et de ne jamais démentir la noblesse et l'honnêteté du sang très chrétien qui coule dans nos veines.

Daignez accepter ma souscription que je vous envoie en même temps que mes sincères félicitations pour l'heureuse idée que vous avez eu d'ériger ce monument à la famille Trudel.

Votre humble et dévoué cousin,

N. THEOP. TRUDEL, pre

STANFOLD

Service anniversaire.

Stanford, Arthabaska, 25.—Jeudi matin avait lieu le service anniversaire de feu Emile-Edmond Roy, époux de Joseph Pelletier. Plusieurs parents et amis y assistaient.

Prière.

Tous les soirs durant le carême nous avons la prière et le chapelet ainsi que les exercices du Chemin de la Croix le vendredi.

En visite.

Etait chez le Dr Brassard la semaine dernière le sénateur, Mme et Mlle Prince de Battleford, Sask. Mme Bourbeau, Mlle G. Bourbeau, Mme W. Lalliberté et M. D. Bourbeau, de Victoriaville et le Dr Legendre ainsi que sa jeune fille Lucie, de Ste-Croix.

M. L. A. Richard, E. E. D., de Québec est venu passer le dimanche chez le Dr Garneau.

Mme Jurek de Lyster est retournée chez elle après avoir passé quelques jours chez son père M. E. Lachance.

Le Dr Brassard est allé à Warwick la semaine dernière.

Mme Arsenault était à Stanfold samedi dernier en visite chez des parents.

COMMERCE

HARICOTS

Nouv. récolte d'Ont. \$1.82 1/2 à \$1.95

POMMES DE TERRE

Green mountains, le sac 60 à 62 1/2-2c

Ontario, 50c

Québec, 45 à 50c

LE POIN

Le marché est ferme, mais les demandes sont moins nombreuses, car les provisions sont faibles.

No 1, \$14.50 à \$15.00

Extra No 2, 13.50 à 14.00

No 2, 12.50 à 13.00

Luzerne, mixte, 11.50 à 12.00

Luzerne, 10.50 à 11.50

LAVOINE

Lavoine est toujours ferme.

Canada No 2 de l'ouest, 45 1/2 à 46c

No 2, 44 1/2 à 45c

Ontario, No 2 blanche, 43 1/2 à 44c

No 2, blanche, 42 1/2 à 43c

No 4, blanche, 41 1/2 à 42c

LORGE

Orge No 2, 55 1/2 à 56c

No 3, 55 1/2 à 56c

No 4, 56 1/2 à 57c

Orge pour repas, 54 1/2 à 55c

LA FARINE

Les demandes sont nombreuses et les affaires sont satisfaisantes.

Manitoba patente blé de printemps, premières 55.80

do, secondes, 53.50

Patentes blé d'hiver, 55.50 à 56.50

Manitoba forte, 53.10

Straight rollers, 53.10 à 53.25

do, en sacs, 52.40 à 52.50

LE SUCRE

Le sucre est ferme.

Granulé extra le baril, 48.85

do demi baril, 51.10

do en sac de 100 livres, 4.90

LA VIANDE

Le marché local était plutôt lent hier.

Voici un aperçu des prix :

Bœuf, 4 1/4 à 6 1/4c

Vaches, 3 1/2 à 5c

Taureaux, 3 3/4 à 5c

Agneaux, 6 1/2 à 7c

Moutons, 6 1/2 à 7c

Agneaux de printemps, 6.00 à 8.00

Porcs, 9.25 à 9.50

Veaux, 5 à 12c

Il a été reçu hier 1400 bestiaux.

50 moutons et agneaux, 640 porcs et 400 veaux.

LES FRUITS

Oranges Californie, Navel, boîte 2.25

Oranges Californie, Navel, boîte 2.25

Oranges Valencia, boîte 2.50

Oranges mexicaines, boîte 2.50

Oranges mexicaines, boîte 2.50

Grape-fruit (Jamaïque) boîte 4.00

Oranges Valencia, boîte 2.75

Oranges, Seville, 2.75

Pommes Greening, Baldwin, Russett, No 1, le baril, 4.00

No 2, 3.50

Spy, No 1, 4.50

Figues 2 3/4 pes. lb., 0.11

Figues, 1-3 lb., 0.10

Figues, boîte, 0.12

Figues en bouchures de 35 lb., 1.50

Figues, environ, 1.50

Bananes, Jumbos, crate, 2.75

Citrons, Marconi, la boîte, 2.75

Dattes (New Allowance), 4.34

Dattes (Vendetta), la livre, 9.07

Dattes nouvelles, 9.07

Amandes (atocas) en boîte, 2.50

Oignons, crate, 1.00

Oignons, Espagne, boîte, 2.50

Oignons canadi., 75 lbs au sac, 1.25

Patates, baril, 1.75

MARCHE AUX GRAINS DE CHICAGO

Dernières cotes :

Ouvr. ture Haut Bas ture

Maïs :

Maïs, 1.14, 1.14 1/4, 1.13 1/4

Maïs, 1.05 1/4, 1.05 1/2, 1.04 1/4

Maïs, 66 1/4, 66 1/4, 66 1/4

Maïs, 67 1/4, 67 1/4, 66 3/4

Avoine :

Maïs, 47 1/4, 47 1/4, 46 3/4

Maïs, 45 1/4, 44 1/4, 43 3/4

Porc :

Maïs, 22.00, 22.97, 22.85

Maïs, 22.80, 22.97, 22.80

Lard :

Maïs, 12.50, 12.95, 12.82

Maïs, 12.82, 12.92, 12.82

Côte :

Maïs, 12.55, 12.62, 11.52

Maïs, 12.97, 12.32, 12.50

comme par le passé célébrer dignement leur patron, saint Thomas d'Aquin. Le programme est très bien assorti; il y aura une soutenance philosophique du chant, de la musique, enfin, comme clou de la soirée, on interprétera la pièce portant le titre "Un brave" par Charles Buel. Les différents rôles sont maintenant donnés et les acteurs dont les noms suivent ont été choisis parmi les juniors eux-mêmes: Wilfrid Lazure (l'abbé Félix), Théophile Lantôt (le lieutenant Martin), Léonidas Bachand (le général Von der Lauer), Louis Philippe Genest (le comte d'Essen), Tancrède Beaugrand (Adolphe ou même doré), Omer Lussier (Jean), Léonidas Godin (Louis), Joseph Fontaine (Antoine). Le thème de la pièce est le courage d'un aumônier de l'armée française pendant la guerre franco-prussienne. L'abbé Félix refuse de dire à Von der Lauer qu'il se trouve le drapeau. L'abbé Félix le cache sous sa soutane. Son courage le sauve d'être passé par les armes.

Séance régulière

Joué dernier, l'Académie St-Pierre tenait sa séance régulière sous la présidence de M. T. Beaugrand.

MM. A. Gobeil, E. Remy, A. Gilmore, J. Gagnon, A. Langevin, C. Desautels, E. Potrus, A. Noël, A. Croteau, J. Beaugrand firent les frais de cette séance.

Les académiciens se réunissent, ces Académiciens sont pour l'année 1910: MM. Tancrède Beaugrand, de Holyoke, Mass., Jude Thibault, de Wotton, Wilfrid Lazure, de Paquetteville, Robert Bachand, de Waterloo, Noé Ponton, de Bromontville, Joseph Lantôt, Michel Courcure, Chas. Laflamme, L. Morin, tous quatre de Sherbrooke, Léonidas Godin, de St-François, Paul Favreau, de Ste-Hedwidge de Clifton, et Arsène Croteau, de Manchester, N. H. Les travaux présentés à l'Académie, cette année sont déjà très nombreux et tous les membres se dévouent pour le succès de cette institution.

Nouvelle acquisition

M. J. H. D. Coderre, de cette ville, vient d'acheter au prix de \$2.300 la propriété de feu Mme Georges Bélanger, située sur la rue Consell, à Sherbrooke-Est. M. Coderre a l'intention d'y faire des constructions d'importance.

Nouveau journal

La "Tribune" vient de faire son apparition à Sherbrooke. C'est un journal quotidien avec format ordinaire, rédaction soignée et impression facile. Son programme est des mieux tracés: c'est un journal qui promet d'être, en religion, franchement catholique; en nationalisme, franchement canadien-français; en politique, franchement indépendant. En fin de compte, ses directeurs sont bien conscients de ne jamais permettre que ses colonnes servent à la dissémination d'idées subversives et de littérature douteuse; ils ne reconnaîtront, disent-ils, qu'une direction, celle du Pape par l'intermédiaire de son représentant autorisé, l'évêque de Sherbrooke.

La "Tribune" recueille partout les bienveillants encouragements. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et nous formons des vœux pour qu'elle vive longtemps puisqu'elle veut marcher sous l'égide de notre mère spirituelle, l'Eglise.

Vol sacrilège

Mercredi vers midi deux voleurs sont entrés dans l'église St-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est. Ils ont brisé les troncs et les ont dépourvus de leur contenu. Nous savons aucune trace de ces audacieux bandits.

En ville

Mlle T. Mooney est de retour d'une promenade de quelques jours à Richmond, chez des amis.

M. F. Rousseau, de la rue Grove, est de retour d'un voyage à Windsor où il était allé faire visite à un de ses neveux dangereusement malade.

M. Louis Trudeau, de Coaticook, était à Sherbrooke lundi dernier en visite chez son beau-frère, M. Alf. Lantôt, rue Peel.

M. le Dr L. O. Noël, de St-Ferdinand d'Halifax est venu à Sherbrooke mardi pour affaires professionnelles.

MM. les abbés H. Perrin, curé de St-Julien de Westfoston, Chas. McGee, curé de Capleton, étaient à Québec jeudi.

M. l'abbé N. A. Gagnon, suplicien et professeur de philosophie au Collège de Montréal est venu ces jours passés faire visite à son ami M. l'abbé H. Darche, vicariste à la cathédrale.

M. J. O. Dumontier, notaire à Lévis, était à Sherbrooke mercredi dernier.

LE VRAI COURAGE

On a vu des soldats, enivrés de sang et de carnage, se ruer à l'assaut des villes, et là, sous les balles des ennemis, lutter vaillamment pour obéir au commandement d'un chef aimé.

On a vu de hardis marins se confier à de frêles embarcations, pour conquérir des terres inconnues. La mer est souvent méchante, une vague un peu grosse aurait pu écraser leur navire. Mais eux, confiants en leur bonne étoile, traversaient les plus violentes tempêtes avec sur les lèvres, les refrains joyeux, si connus des matelots.

On a vu encore d'humbles inventeurs se confier à quelques verges de toile, et à l'aide de ces ailes nouveau-nées, planer fièrement dans les airs, au-dessus de ces champs, qu'une manœuvre mal exécutée, ou le plus léger accident pourraient transformer si facilement en abîme.

Tous ces héros, pour un peu de gloire humaine, s'exposaient aux dangers les plus graves, conscients du péril, mais l'estimant peu de chose, à côté de l'immortalité humaine qu'ils allaient conquérir.

On a vu cependant, quelques-uns de ces prétendus braves reculer devant le qu'en-dira-t-on d'une poignée de libres-penseurs, rougir de paraître à l'église le dimanche, ou de remplir les principales obligations du christianisme, comme l'abstinence du vendredi et le devoir pascal.

Pourtant expliquer une conduite plus singulière. Ces hommes qui ne tremblent pas devant la mort imminente, reculer devant un sourire peut-être imaginaire. Cette conduite n'a qu'un nom : c'est de la lâcheté.

N'est-ce pas que le qualificatif de "lâche" ferait une blessure à votre cœur ? Pour vous éviter une semblable injure, vous seriez prêts à faire toutes sortes de bravades. Mais est-ce que la lâcheté qui vous paraît un déshonneur partout ailleurs, ne le serait plus quand il s'agit des choses de la religion.

Qui elle en est un, et de la pire espèce. Rougir de sa religion, c'est renoncer à ce qu'il y a de plus intime et de plus sacré en nous : la conscience.

C'est l'abandon du premier de nos droits, du plus important de nos devoirs, celui d'accomplir en ce monde

notre destinée, qui est de sauver notre âme pour l'éternité. N'est-ce pas aussi le plus noble des courages, le seul vrai, que de suivre ce que l'on sait être ses obligations, sans s'occuper des critiques, que de valoir sa propre nature, un peu portée, quand elle est isolée à elle seule, à s'effaroucher de l'opinion d'autrui. Chose remarquable, ce ne sont pas les personnes qui manifestent le plus de bravoure dans les grandes péripéties, qui affrontent avec plus de courage les critiques des infortunés. Voyez par exemple la femme. Elle tremble à la vue d'un fusil, elle s'avançait au premier coup de canon, et cependant c'est elle qui résiste le mieux aux atteintes du respect humain, c'est elle qui est la plus fidèle à suivre ce qu'elle sait être son devoir.

N'est-elle pas aussi mille fois raison. Que valent les moqueries des fous, si on se moque de vous parce que vous diez, quand vous avez faim ou que vous vous chauffez, quand vous avez froid, changez-vous votre manière d'agir pour plaire à ces gens-là ? Vous hauseriez les épaules, n'est-ce pas, sans vous donner seulement la peine de leur répondre.

L'obéissance à Dieu n'est-elle pas aussi nécessaire à la vie spirituelle, que le manger ou la chaleur ne l'est à la vie corporelle ? De plus, la vie spirituelle ne l'emporte-t-elle pas infiniment sur la vie corporelle ? Ne pas oser être chrétien, c'est ne pas oser être raisonnable. D'ailleurs, dans notre siècle de libertés, un tel esclavage serait-il de mise ? S'il plaît à quelques-uns de vivre en bêtes, pour vous, revendiquez l'honneur de vivre en chrétiens.

Amis lecteurs, si l'on fait devant vous l'éloge de guerriers intrépides ou d'audacieux navigateurs, demandez-vous s'ils pratiquaient leur religion. Si vous apprenez que ces mêmes hommes abjuraient les principes religieux que leur diot leur conscience par crainte des moqueries des autres, pensez-vous bien qu'ils ne sont que des moitiés de héros, et qu'ils sont déshonorés en bravoure par la jeune conscription qui chaque soir récite son chapelet avant de se mettre au lit, ou par l'humble servante qui, chaque matin, prend une heure sur son sommeil pour assister à la messe.

LEON COTE.

MA FILLE

Quand j'étais jeune, j'avais une "blonde". Cela vous étonne ? ... Au moins c'était dans l'ordre, malgré tout elle fut brune comme une mexicaine.

Nous sommes vieux maintenant, pas mal vieux. Hier encore cependant ne me redit-elle pas :

"Vois-tu, chaque jour je t'aime davantage. Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain..."

Je ne sais pas s'il en sera de même pour la présente génération : les

jeunes gens n'ont plus de "blonde" ! Ils ont ce qu'ils appellent une "filie". Une "filie" : sentez-vous ce qu'il se glisse de commun, de vulgaire, d'irrespectueux pour l'objet aimé, de trivial dans cette pauvre expression ? Elle m'a simplement dégoûté.

Notre langue a pourtant de plus jolies, de plus gracieuses et plus distinguées façons de dire. Pourquoi faut-il donc que le mot anglais "girl" se traduise littéralement ? L'expression, de coquette qu'elle peut être dans la langue familière anglaise et américaine surtout, prend dans la nôtre une allure effrontée qu'il ne faut réserver, comme font les romanciers français, aux courtisanes.

Ne me dites donc plus que vous allez voir "votre filie". Ce n'est ni dans l'ordre des faits—le terme est impropre à tous égards : ni selon l'aspect et la galanterie chevaleresque des aïeux, ni selon l'esprit du verbe français.

Tenez, j'aimerais mieux que vous disiez "ma maîtresse" car chez nous, vous le savez, pour l'avoir maintes fois rencontré dans notre si délicate chanson populaire, chez nous ce mot a gardé toute son ingénuité simple dantan ; il n'implique rien de libertin.

Et vous, les jeunes filles, ne tolérez pas, le vous en prie, qu'on abuse si singulièrement de la faveur que vous accordez à vos amis. Avertissez-les que vous n'êtes pas leur "filie", que vous serez peut-être, un jour, leur femme, et que pour le moment vous n'êtes tout au plus que leur "blonde" aux jolis yeux doux. Ils se tiendront pour dit, et les jeunes filles, les jolies blondes en sauront gré au vieux

G. de L.

On manufacture, en Norvège, de la farine de bois faite avec de la sciure de sapin et d'épinette. Ce produit dont la Norvège a exporté 6218 tonnes en 1907, sert à la fabrication de la dynamite et du linoléum. La valeur moyenne en est de \$12.78 la tonne.



Au Foyer

Merveille Cachée

Nul n'ignore que Sœur Marie Bernard était l'humble pastourelle, au siège dernier, il y a plus de cinquante ans, fut favorisée, à Lourdes, de l'apparition d'une Dame céleste qui lui dit en se présentant à elle : "Je suis l'Immaculée Conception". On sait aussi quel mouvement extraordinaire de pitié sortit de ce fait prodigieux, dès qu'il eut été constaté avec toutes les conditions requises par l'autorité ecclésiastique. Depuis lors les "ex-voto" multipliés sur les parois de la Grotte Massabielle et sous les voûtes de la basilique qui la surmonte ne suffisent pas à raconter tous les miracles qui, par l'intercession de la sainte Vierge, ont été opérés dans ce lieu béni.

Après avoir rempli avec autant de simplicité que d'énergie son rôle de témoin qui était la seule mission qu'elle eût reçue de la merveilleuse Apparition, Bernadette, obéissant à la nouvelle vocation qui surgissait en elle, avait peu à peu disparu du monde d'extérieur, si bien que, pendant plusieurs années, on put se demander si elle était morte ou si elle vivait encore.

Elle vivait, mais comme une morte, étant volontairement ensevelie dans l'obscurité de la vie religieuse, en un couvent à Nevers où tout conspirait à la faire oublier, tenue dans l'ignorance de tout ce qui se passait à Lourdes, préposée aux offices les plus humbles.

Pourtant, il arrivait parfois que, par la permission de Dieu, elle prolongeât encore, au moyen du miracle, le témoignage rendu jadis, dans toute son ingénuité, à la gloire de la Mère de Dieu.

C'était quelque temps avant la mort de Sœur Marie-Bernard. La mère d'un enfant de trois ou quatre ans, dont les jambes l'étaient sans encore défilées, avait fait vainement le pèlerinage de Lourdes pour y obtenir la guérison de cet enfant. Poursuivie par une inspiration qui résistait à tout raisonnement, elle vint à Nevers, et au couvent de Bernadette, avec l'idée que, si elle parvenait à faire porter un moment son enfant par Bernadette, celui-ci serait guéri.

Sur cette idée qui la possédait toute entière, elle s'ouvrit à la supérieure qui, tout d'abord, la repoussa absolument. Non, non, elle ne communiquerait pas ce désir à Bernadette qui doit rester étrangère aux choses de Lourdes. Emue toutefois par cette douleur, la supérieure se recueillit un instant et, tout à coup : "Eh bien, soit ! je consens, mais à condition que Sœur Marie-Bernard ne saura rien de la situation de l'enfant." La mère le promit, assurant que la chose était facile puisque l'enfant, d'apparence, n'offrait rien d'anormal. Elle caressa ses larmes et, en compagnie de la supérieure, descend au jardin où se promenaient, souffrante, Sœur Marie-Bernard.

Celle-ci, les voyant venir, voulait se retirer ; mais la supérieure, l'appelant, lui fait savoir qu'elle désire causer seule avec la dame qui l'accompagne, et, pour le faire plus commodément, elle ordonne à Sœur Marie-Bernard de prendre l'enfant dans ses bras pour quelques instants et d'en avoir grand soin. Ainsi fut fait, mais voici qu'au bout d'un moment l'enfant s'agit, manifestant l'intention d'aller vers sa mère. La Sœur essaie de le calmer, mais en vain. Bientôt il devient si turbulent qu'il lui échappe des bras, glisse à terre et se met à courir vers sa mère. Ses jambes étaient dénouées, il était guéri.

Confuse, Sœur Marie-Bernard, qui ne savait rien de l'état antérieur de l'enfant, s'approche du groupe et s'excuse auprès de sa supérieure d'avoir si mal gardé l'enfant confié à ses soins. Sans vouloir prendre garde à l'émotion de la mère, la supérieure renvoie sans trop de sévérité la religieuse pendant que, sur ses pas, l'heureuse mère lui crie involontairement : "Eh bien, Madame la supérieure, ne vous l'avais-je pas dit ?" Ce trait suffit pour faire comprendre que ce n'est pas sans raison que Mgr l'Evêque de Nevers a jugé bien d'ordonner aux fins canoniques de béatification l'examen de la vie d'une religieuse qui ne s'était cachée au monde que pour mieux faire éclater plus tard la sainteté de la mission pour laquelle toute sa vie demeura si fidèle. S'il plaît à Dieu, la proclamation de sa sainteté en sera bientôt le digne couronnement, et à l'invocation de la toute-puissance Notre-Dame de Lourdes répondra comme un écho, venu du pays natal de la voyante, l'invocation : "Sainte-Bernadette, fi-dèle messagère de l'Immaculée, priez pour nous !"

AUGUSTE ROUSSEL.

Le Vieux Clocher de mon Couvent

Il était beau le clocher de mon couvent. Le forme élégante et svelte, et dominant toute la ville, on aurait dit une sentinelle céleste en faction.

Dans les beaux soirs d'été, à l'heure où les notes de l'Ave Maria s'élevaient pieusement dans l'air, le majestueux vieillard, plongé dans l'azur, semblait inviter la Vierge à bénir le couvent et les foyers voisins qu'il abritait. Il faisait deux parts bien distinctes de sa protection : les grandes orphelins, qui ont volontairement perdu leur père, le bon Dieu, et les joyeuses fillettes que le son de ses cloches appelait chaque jour aux agapes du cœur et de l'intelligence. C'est à son ombre—ô touchant souvenir !—que j'ai mangé pour la première fois le pain des anges ; c'est à son ombre que j'ai délicieusement recueilli quelques miettes de la science ; c'est à son ombre que j'ai appris, avec la réforme de l'orthographe, la réforme autrement importante de mon caractère ; enfin c'est à son ombre que j'ai vécu les jours les plus heureux.

N'aurait-on pas dit que ce vieil ami avait conscience des fêtes et des anniversaires. Ses cloches savaient chanter et pleurer comme les âmes. Aux jours de profession religieuse, leurs notes graves et lentes modulaient les ferventes prières des novices ; aux beaux jours de congé, elles jaseaient avec autant de volubilité que les fillettes ; mais trop souvent hélas ! elles ont rythmé les sanglots de l'agonie.

Dans les temps d'orage, sa croix semblait défilier l'éclair et la tempête. Aux alentours, on la regardait comme le paratonnerre où devait nécessairement se briser la colère des éléments. J'ai entendu raconter à ma mère qu'un jour, le feu consuma sans pitié toute la partie de la ville où se trouvait mon Alma Mater ; mais les flammes respectèrent la chapelle et les parties attenantes. Après l'incendie, le fer clocher au-dessus des ruines fumantes, ressemblait à ces vieux chevaliers que le fer de l'ennemi n'a pu faire tomber au champ des morts ; et plus haut que les sinistres lueurs qui enveloppaient l'atmosphère, apparaissait la croix, préchant eloquemment aux familles éplorées, la confiance et la résignation. C'était le miracle de la miséricorde.

Tout finit ici-bas, le clocher vieillit. On essaya plusieurs fois de le rajouter, mais peine inutile ; en cédant sous le poids des années, il menaçait de s'écrouler. Alors on décida de le remplacer. Oh ! l'ironie des choses ! par un beau matin de juin, alors que les oiseaux chantaient dans la ramure, que les parfums des fleurs se mêlaient à ceux des trèfles, et que les feuilles des arbres se balançaient mollement sous la brise, assis près de la fenêtre de ma chambrette, j'entendis tout à coup le bruit des marteaux se cadencant sur la toile. Sans être une fervente apôtre de la télépathie, je sentis mon cœur battre plus fort qu'à l'ordinaire et quelque chose me dit que ce devait être le clocher de mon couvent que l'on commençait à démolir. En effet, mes pressentiments étaient bien fondés. Quelques heures après, je passai devant la chapelle et du clocher tant aimé, il ne restait plus que la charpente en bois. A cette vue, mes yeux se remplirent de larmes, mon cœur se serra, et j'éclatai en sanglots. Oh ! je garderai toujours un profond souvenir du clocher de mon Alma Mater, et quelque grandiose que soit son successeur, il ne sera toujours pour moi qu'un étranger de langage inconnu. Vive le vieux clocher de mon couvent !

EVA G.

Académie S.-Louis.

RECETTES

Collage d'étiquettes sur le zinc, fer-blanc, etc.—Le métal est trempé dans une solution chaude de carbonate de soude, puis rincé et essuyé soigneusement ; on passe alors un peu de jus d'oignon à la surface, puis on colle le papier avec de la colle d'amidon. Une fois sec, il n'est plus possible de séparer de papier du métal.

Science illustrée

Colle de pâte.—Voici la façon la plus simple de faire une bonne colle de pâte : Délayez de la farine dans de l'eau, placez le mélange sur le feu et remuez jusqu'à ce qu'il ait acquis une très épaisse consistance. Laissez de rien ajouter ; on laisse simplement refroidir et la colle est prête pour l'emploi.

Destruction des punaises.—Employez la nicotine que l'on se procure facilement chez les marchands de tabac. A l'aide d'un pinceau, badigeonnez toutes les parties du bois du lit, les boiseries et les coins des matelas.

" PLAINTES ET PARDON "

(CHANT ACADIEN)

Par l'abbé A. T. Bourque.

I

Je t'avais dit dans ma sombre misère : Point de pardon pour l'infâme agresseur Qui n'écouterait qu'une injure colère. Nous abreuvés de peine et de douleur, C'est destin pourquoi nous faire un crime D'être Acadiens, d'aimer notre pays, Pourquoi livrer une faible victime Aux coups furieux de cruels ennemis. (Bis).

CHOEUR

Mais pardonnons, c'est Dieu qui nous l'ordonne, Qui ! pardonnons, mais que le souvenir Des jours amers jamais nous abandonne, Sur le passé guidons notre avenir. Nous les enfants des preux venus de France, Comme eux soyons sans reproche et sans peur, Gardons leur foi, leur langue et leur vaillance, Suivons comme eux le chemin de l'honneur.

II

J'entends toujours la voix triste et plaintive De nos aïeux les martyrs de Grand-Pré, Et cette voix qui du passé m'arrive, Saisit mon âme et mon cœur est navré. L'entendez-vous ?... c'est le sombre murmure D'un petit peuple à jamais condamné, Que l'on égorga et livra à la torture, Pour lui ravir sa foi, sa liberté. (Bis).

III

Les voyez-vous là-bas sur cette plage De ce pays les nobles pionniers, Mourants, sanglants, réduits à l'esclavage, On les bannit loin de leurs chers foyers. Pourquoi grand Dieu, pourquoi tant d'infortune, Qu'avaient-ils fait vos enfants dévoués Pour mériter cet excès d'amertume D'être proscrits, à jamais déshonorés. (Bis)

IV

Mais aujourd'hui que repart l'espérance Et que la Paix anime tous les cœurs, Vivons unis avec la confiance Qu'ils ont eue nos troubles, nos malheurs. Voyez là-haut une étoile étincelante, Marie est là... c'est l'astre protecteur Qui guidera notre faible nacelle Dans les dangers d'une mer en fureur. (Bis).

A Travers l'Histoire

1650 : Massacre des Français à La Rochelle (près Montréal) par les Iroquois. Guillaume III, roi d'Angleterre, Son Edict de tolérance ne refuse la liberté qu'aux seuls catholiques.

1690 : Exécutions victorieuses contre les Anglais.—Siège de Québec par Phlipps.—Exploits de Madame de Verchères.

1691 : Commencement de la querelle du métrisme.—Election du pape Innocent XII.

1693 : Fondation de l'Hôpital-Général de Québec par Mgr de St-Vallier.

De LEON COTE, S.-Mathias de Cabano, 12 fév.

LAURENT MOISAN

Manufacturier de

Marbre Artificiel

TOUJOURS en magasin, prêt à livrer. Manufactures de cheminées, Poutres, Colonnes, Supports de lustres et Statues et de Jardinières, Credence et Benches. Les Autels complets, les Tables de Communion, Tablettes commémoratives, les Chemins de Croix haut-relief et les couleuvres en ciment et en marbre seront exécutés avec promptitude et avec toute l'attention due à cet art. De plus, nous faisons des Planchers hygiéniques en Linoléum Royal d'après les procédés Allemands. Cette préparation s'applique aux planchers en bois vieux ou neufs et sur les planchers en ciment ou en béton. Il n'y a pas de pareil pour les salles de classe, salles publiques, hôpitaux, corridors, vieux planchers d'églises, etc. Tous les ouvrages sont garantis.

Les dessins, sculptures en bois, les marbres et les moulanges reçoivent une attention particulière.

NE VISITEZ PAS SOLICITE

Nos. 946-950, rue St-Vallier Téléphone 3251.

POUR LES TROTTOIRS PERMANENTS

Avec nos blocs en mosaïque de ciment qui sont bien connus depuis quatre ans, nous sommes en mesure de donner entière satisfaction pour la construction de trottoirs permanents.

Tous les trottoirs faits de ces BLOCS qu'on voit à Québec ont été faits par M. Frigon, de Trois-Rivières, maintenant à la société avec M. Blais pour la construction de Trottoirs en mosaïque de ciment.

Trottoirs en ciment, Pavés de cours, Allées, Caves, etc., etc.

SPECIALITE : FERRONS D'EGLISES ET TROTTOIRS AUTOUR DES EGLISES ET PRESBYTERES

On vend les chaînes en mosaïque de ciment pour border les trottoirs, et ces chaînes blocs en mosaïque de ciment sont détaillées au cent ou au mille, à un prix qui défie toute compétition vu qu'ils sont fabriqués à Québec par

BLAIS & FRIGON 124, de la Couronne

Dirigeant les nouveaux trottoirs manufacturés par la Cie Blais & Frigon porteront la marque de la maison.

EXAMEN DES YEUX GRATIS. Guérison des yeux sans médicaments, opération sans douleur. Pour bien faire VOIE DE LOIN et de PRES, envoyez votre photographie à M. BEAUMIER, 144, rue St-Catherine, Montréal. Le Spécialiste BEAUMIER

AVIS.—Cette annonce rapportée tant 15 que par dollar sur tout achat au LUNETTEUR, spécialiste. Yeux examinés. N'oubliez pas de vous faire examiner les yeux par M. BEAUMIER, 144, rue St-Catherine, Montréal.

Le Séparateur "DOMO"

LE MEILLEUR, LE MOINS CHER Agents demandés partout.

PRIX DE DÉTAIL			
Nos	Capacité	Pour jusqu'à	Prix
B	110 Lbs	2 vaches	\$15.00
0	150 "	5 "	20.00
1	200 "	8 "	25.00
2	250 "	10 "	30.00
3	400 "	15 "	45.00
4	600 "	25 "	60.00

Catalogue et liste de prix sur demande.

S'adresser à Les Séparateurs "DOMOS", ST-HYACINTHE

MONSIEUR L'OUVRIER

Combien payez-vous par année pour le SCIAGE, le DÉCOUPAGE, le CORROYAGE de votre bois ?

Vous payez peut-être plus qu'il ne faudrait pour acheter une de nos nouvelles "FAVORITE CHAMPION" combinées pour travail indépendant.

En outre, nous vous garantissons qu'avec notre "FAVORITE CHAMPION" vous pouvez tripler votre salaire.

En achetant une "FAVORITE CHAMPION" combinée, d'autres se sont enrichies. Pourquoi n'en ferait-il pas de même pour vous ?

Elles servent à scier, à découper, à corroyer, à scier avec la scie à ruban, à endiguer, à mortaiser, etc., etc. Modèles adaptés à la main, au pied ou par le moteur à gazoline.

Demandez notre catalogue "B", nous l'envoyons GRATIS.

En nous écrivant, mentionnez ce journal ou découpez cette gravure et incluez-la dans votre lettre.

BOURNIVAL & CIE, St-Barnabé, Co. St-Maurice, P.Q.

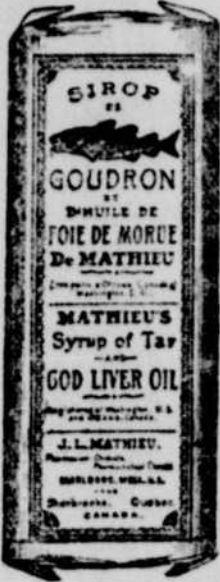
QUELQUES SUGGESTIONS OPPORTUNES



Un Rhume guéri...
Le Rhume de la Poitrine guéri...
et enfonçant à la fois les jeunes enfants.

Rhume OPINIÂTRE

Pour combattre rapidement, efficacement, un Rhume qui résiste à l'effacement des Sirops Calmants ordinaires, il faut un remède héroïque qui attaque le mal dans son foyer, en combattant l'inflammation et en guérissant les lésions causées par le microbe de la Consommation; c'est le rôle rempli par



Sirop Mathieu

au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux.

C'est là le secret des milliers de guérisons accomplies par ce précieux spécifique des Maladies de Poitrine.

EN VENTE PARTOUT

Les Poudres Nervines de Mathieu, extraits d'Opium, de Chloral et autres drogues d'opium, sont souverains contre l'abus de l'Alcool, le Migraine, le Surmenage.

25 cts la Boîte de 18 Poudres Nervines
CIE J. L. MATHIEU, PROPRIETAIRES
SHERBROOKE, P.Q.

Nous payerons

les plus hauts prix
du marché pour

Peaux Vertes

de toutes sortes et garnitures

Assortiment Complet et

Prompt Paiement.

REVILLON FRERES

124 et 126 rue St-Jean, Montréal.

A. LAURIN & Cie

MARCHAND DE MEUBLES

LES TROIS-RIVIERES
Tél. 248. Rue du Plat

Chirurgien - Dentiste

—Ca ne va pas mieux ?

—Ca ne va pas mieux.

Toute la voiture s'intéressait à mon mal de dents avec une sollicitude très vive. Était-elle si vive et si sincère si nous avions été à la maison, et si ma souffrance n'eût pas fait prévoir toutes sortes de retards et d'embarras collectifs ? Je préférerais ne pas analyser les mobiles de ces sentiments affectueux.

—C'est un abcès.

—C'est de la périostite.

—Non, répondis-je avec un calme héroïque en refoulant mes plaintes. C'est une dent qu'on n'a pas voulu arracher avant mon départ. On l'a bouchée provisoirement avec de l'émail.

—Alors, dit une dame subitement inspirée, vous allez mettre là-dessus tout simplement un peu de coton imbibé d'alcool. C'est souverain.

—Mais si la dent est bouchée, dit observer une autre autorité, l'alcool ne pénétrera pas.

—Non, il irritera la gencive inutilement. Pas d'alcool, un peu de miel... C'est excellent.

J'ouvris à demi les yeux. Il me semblait—mais c'était peut-être une idée—qu'une de mes jupes s'endait, s'écroulait des dents. Je fis avec l'autre joue une comparaison qui ne donna pas de résultats concluants.

—A la prochaine ville, dis-je, j'irai chez un dentiste, le premier venu.

Il saura toujours déboucher cette dent. Il me mettra un coton avec un calmant. Et demain puisque nous serons dans la grande ville, je trouverai bien quelqu'un pour me soigner.

La ville arrivait. Elle venait à notre rencontre les petites maisons des faubourgs.

Un employé d'octroi nous arrêta d'un geste las et jeta dans notre limousine un regard bien désabusé. Nous traversâmes—formidables inutile—50 mètres de pavés tout ronds.

Puis nous débouchâmes sur une petite place où se trouvaient déjà la poste, un hôtel et une épicerie. On mit pied à terre et on m'abandonna. Chacun s'était rui à ses passions : l'un s'était précipité vers la poste d'où il expédiait force télégrammes; l'autre, vers les marchands de cartes postales ou vers les boutiques d'antiquaires.

Il semblait qu'on ne fût pas venu dans une ville depuis dix ans. Cette sous-préfecture de quatre mille âmes était une sorte de Terre promise.

—Trouverais-je un dentiste ? Et quel dentiste ? J'aperçus dans un coin une toute petite pharmacie, et après avoir poussé, après bien des efforts, une porte vitrée qui semblait à jamais fermée, je me trouvai dans un petit endroit poussiéreux et aromatique. Un vieux magicien à lunettes, que je n'avais pas vu en entrant, sortit de derrière un comptoir. Il s'inclina, et l'hésitait à lui poser une question, m'imaginant qu'il me répondrait dans une langue cabalistique ou tout au moins en vieux français. Mais sa voix faillit me choquer des mots actuels et intelligibles. Le dentiste habitait derrière l'église. Il fallait passer devant le portail et prendre une rue à droite. C'était dans la maison d'un fabricant de sommiers et d'édredons.

—Est-ce qu'il est très adroit ?

—Le "oui" du vieillard me rassura mal : il y avait une espèce d'entente maconique, entre les habitants de la ville. Le pharmacien ne dirait pas à des étrangers de mal du dentiste et le dentiste, sûrement, ne ferait que louanger le pharmacien.

La boutique de l'herbe était assez convenable, mais l'allée à côté était un peu obscure.

Le dentiste habitait au premier étage. C'était bien. Mais ce premier étage était aussi le dernier.

Une carte de visite imprimée était clouée sur la porte. Elle indiquait au moins que l'habitant était den-

tiste. Je tirai un cordon de sonnette qui pendait jusqu'à terre. Je tirai tant que je pus : aucun bruit ne se fit entendre. Il n'y avait qu'à adresser à la Providence quelques vœux muets, et à laisser agir... La porte s'ouvrit enfin et je me trouvai en présence d'une forte dame blonde mal coiffée, et qui portait un nourrisson plein de gourme.

La petite antichambre donnait sur une salle plus claire où se trouvaient un fourneau de cuisine, une machine à coudre et trois enfants épars. On ouvrit une porte latérale et on me fit entrer dans le cabinet pendant que des ordres brefs envoyaient les trois enfants dans des directions différentes à la recherche de leur père.

Resté seul dans le cabinet, je regardai autour de moi... Il y avait devant la fenêtre un fauteuil opératoire en velours vert usé et dont les articulations compliquées n'étaient plus d'un nickel étincelant. Sur la cheminée un certain nombre de petites fioles sans étiquettes avec des fonds de liquides verdâtres, jaunes et bruns. Des outils divers, pincers, davier, étaient disposés sur une serviette presque propre. J'aperçus un petit miroir à manche, que l'on me mettrait prochainement dans la bouche.

J'y aurais aussi en supplément les doigts du dentiste... Je m'approchai de la fenêtre pour le voir venir d'un peu loin. Au bout d'un instant, j'aperçus, traversant la rue, accompagné d'un enfant, un gaillard terrible avec trop de cheveux frisés.

Qu'est-ce que j'allais lui dire ? Je ne sentais plus mon mal de dents. C'était probablement un coup d'air et aussi un peu de neurasthénie, de l'auto-suggestion ou, de l'auto-suggestion.

J'entendis s'ouvrir la porte d'entrée, puis celle du cabinet. Machinalement je regardai les doigts de l'opérateur et ses ongles. Puis, décidée : —Monsieur, je ne viens pas pour une dent. Je vais très bien. Mais nous sommes en auto. Et nous avons besoin pour une petite réparation d'un outil délicat que nous ne pouvons trouver qu'ici, une petite pince...

Et si vous pourriez nous céder cela...

TRISTAN BERNARD.

Economie Rurale

SAGES CONSEILS PRATIQUES

A la suite de la "Monographie sociale" qu'il consacrait aux intelligents efforts d'améliorations agricoles et d'organisation coopérative, accomplis avec succès par M. le curé Boulay, de S. Théophile du Lac, nous collaborateur, M. Denault, a eu l'honneur de recevoir l'importante communication qu'on va lire, de la part d'un agronome distingué, l'honorable M. Louis Beaubien, ancien ministre de l'Agriculture pour la province de Québec.

Monsieur Amédée Denault, Chef du Secrétariat des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique, Québec.

Mon cher M. Denault,

J'ai lu dans votre vaillant "Pionnier", en date du 23 décembre dernier, un rapport intéressant des tentatives et des succès agricoles de M. le curé Boulay, de S. Théophile du Lac, Co. Champlain.

Le bon curé a droit à l'approbation et à l'encouragement de ceux qui désirent l'amélioration de la culture dans nos paroisses. Je veux le lui déclarer dans les colonnes mêmes de votre journal.

Que d'autres prennent exemple sur lui ! Il y a plus de ressources à attendre de la culture du sol, que de l'exploitation de nos mines et de tout notre commerce.

Même dans nos régions monta-

gneuses et rocheuses des Laurentides, on peut attendre à des résultats que souvent on n'obtiendrait pas dans nos vieux établissements de terrains plats et de culture facile.

Il s'agit de faire l'exploitation qui convient au sol, de viser au pâturage permanent, fait à la pioche même s'il le faut; pâturage semé de plantes vivaces et persistantes, telles que le trèfle blanc et le dactyle. C'est par ces semis que le colon devra commencer son exploitation.

Après l'abattis, il se gardera de semer des plantes qui en ont au plus pour deux ans de durée, ainsi qu'il en est du trèfle rouge. On devra mettre la terre en pâturage tout de suite après la première récolte de mil et de trèfle blanc. Les parcelles de terrain d'exploitation facile seront consacrées à la production des récoltes nécessaires à l'hivernement.

Dans nos montagnes, outre la culture de la pomme de terre, qui a fait la prospérité de la paroisse de M. le curé, il y a encore le maïs—blé d'Inde—qui peut être d'un grand secours.

Dans les abatis brûlés, le colon le sème à la pioche comme on sait. Dans la brousse faite au sol par cet instrument favori, il laisse tomber la semence. Il en aura à l'automne, aux premières gelées, une abondance qui lui assurera l'hivernement de son troupeau. Il coupera les grandes et florissantes tiges, les attachera en bottes, les placera de préférence sur les buttes du champ et attendra le moment de les donner à ses bêtes. Il en perdra bien une certaine partie, détruite par les mulots ou prise dans la glace après les pluies et la neige.

Pour remédier à cet inconvénient, il aura recours au silo, (10 pieds par 12 pieds). L'entreprise n'est pas au delà de ses forces. Il le construira en planches de 8 pouces par 9 pouces d'épaisseur, comme sa maison de colon.

D'ailleurs, le bois n'aura qu'une face aplatie pour l'intérieur. On creusera à 15 pouces dans le sol de manière à ce que l'air ne puisse pas-

ser sous les murs. Ceux-ci seront doublés à l'intérieur de deux épaisseurs de planches brutes (non planées) d'un pouce, planches toutes deux horizontalement et sur des colombages verticaux espacés de deux pieds. Entre les deux épaisseurs de planches, le colon placera deux doubles de papier goudronné et puis il entrera sa récolte.

Le colon aura recours à son excellente Société Coopérative ou à ses voisins pour acheter en société un bon coupe-paille et son monte-charge. En entrant la récolte, on la placera par couches de 7 pieds d'épaisseur et on attendra qu'une couche soit bien chaude et fermentée avant d'en mettre une autre par-dessus. Tout étant rentré de la récolte, on mettra, en couverture, huit pouces de mauvais fourrages, sur lequel on jettera des bous de planches afin d'appesantir la couverture.

On ouvrira le silo lorsqu'il faudra donner l'ensilage au troupeau, enlevant également par toute la surface la provision du jour.

Mon fermier au Nominique, M. Joseph Labelle, en est à son troisième hiver d'opération de son silo, construit par lui tel qu'indiqué plus haut. Il n'a pas encore perdu une livre du contenu.

Je suis sûr que cet homme, colon intelligent, se fera un plaisir de mettre son expérience au service de ceux qui voudront l'imiter.

Avec un bon saloir à la maison, plein de lard fait au moyen des pommes de terre de notre bon curé, et un silo bourré de maïs, les colons pourront sans crainte attendre l'hiver de pied ferme.

Le bon curé va donc pousser ses paroissiens à la construction des silos et à la culture du maïs.

On a trop semé de trèfle rouge sur le terrain du colon. Cette plante ne dure que deux ans. Le trèfle blanc, lui, dure toujours et le dactyle aussi.

Si le colon commençait son exploitation avec le maïs et le trèfle blanc, s'il pouvait se procurer tout de suite une ou deux vaches, nous ne verrions pas, au bord de la forêt, tant de terrain

envahi par le terrible framboisier. Mais on a constamment semé le mil et le trèfle rouge avec la première récolte, faisant ainsi du foin pour les deux ou trois premières années, puis le framboisier se montre. Il faut combattre cet ennemi par la pioche et le pâturage. Une fois celui-ci bien établi, la victoire est prochaine.

Dans les parties exemptes de rocs et de pierres, on fera à la charrue les récoltes nécessaires à la nourriture pour la maison et pour l'étable.

La pomme de terre produite dans nos montagnes sur les coteaux est sèche et farineuse. Un dépôt établi à Montréal, par exemple, assurerait un marché rémunérateur et les citoyens seraient fort aises de se procurer le bon article.

Tous les ans, s'il le faut, de la Ferme Expérimentale du Gouvernement à Ottawa, on se procurera une certaine quantité de nouvelles semences.

Les montagnes du Nord manquent de chaux dans leur sol. Quand on aura recours au vert de Paris pour détruire la mouche à patate, on mèlera donc ce poison au plâtre pour être, à la rosée, épandu sur les tiges.

La pomme de terre aura besoin d'engrais : que l'on ramasse tout ce que l'on pourra trouver de propre à faire de la litière dans les étables. Que jamais les bêtes ne couchent sur le dur et froid pavé.

Voilà ma petite manière d'encourager le bon curé. S'il veut bien me permettre de le faire autrement, qu'il m'envoie, au printemps, avec facture, dix poches de ces bonnes pommes de terre poussées dans les sables ou graviers fins. Je les partagerai avec des amis et nous les ferons rôtir en "robe de chambre", ainsi qu'il convient.

J'ai bien l'honneur d'être, Cher Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

LOUIS BEAUBIEN.

THE NATIONAL WEEKLY INDEMNITY CO.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS ET LA MALADIE

(Incorporée par acte du Parlement de Québec, 9 Ed. VII Chap. 104)

CAPITAL \$50,000.00 Dépôt du Gouvernement

BUREAU CHEF MONTREAL

Représentants à Québec : E. D. CARRIER & CIE, 55, rue Sainte-Claire

On demande des Agents

Polices des plus Libérales. Réclamations Promptement Payées

Huile de Foie de Morue de Norvège



1. Nous venons de recevoir notre seconde importation directement des lieux de pêche en Norvège, et nous pouvons en garantir la qualité et la fraîcheur. Cette huile, vu la grande pureté, est facilement supportée par les estomacs les plus délicats. Plusieurs huiles, vieilles de deux ans ou plus, ou extraits avec des procédés par trop primitifs, ont beaucoup contribué à faire croire que l'huile de foie de morue répugne toujours à boire.

2. Tel n'est pas le cas si la qualité est comme celle que nous offrons. Pour éviter tout malentendu nous ne gardons pas de seconde qualité ni aucune huile de Terre-neuve.

Un seul prix. Une seule qualité

J. E. Livernois, Limitée

Rue St-Jean, Québec

CESSEZ DE PAYER LOYER

Et devenez propriétaire d'une jolie résidence en donnant un petit montant % et la balance payable comme un loyer



Faites fructifier votre argent
En achetant des PARTS REFERENCELLES à \$50.00 chacune avec un vidende préférentiel de 7 pour cent par année payable trois fois l'an.

CAPITAL: \$150,000.00

CHARTRE FEDERALE

OFFICIERS:

Président : J. CAUTHIER (de la maison Gauthier & Frere)
Vice-Président : L. T. BEAUDOIN, Financier
Secrétaire : C. J. LABERGE

Directeurs : OCT. MATTE (de Vandry & Matta)
O. LECARE,
Banques : LA BANQUE NATIONALE.

Pour renseignements additionnel s'adresser à la Compagnie Immobilière Champlain, Ltée
Téléphone 2543. 234, rue St-Joseph, Québec.

PARC LIMOILLOU!!!

Situé dans la Cité de Québec

5 MINUTES DU CENTRE COMMERCIAL

1. Limoilou sera le plus beau quartier de Québec. La construction d'un pont moderne à la rue de la Couronne. La réparation du Pont Dorchester, les travaux d'améliorations qui se continueront durant le cours de l'été prochain sont autant de raisons indiscutables pour les acheteurs de lots à bâtir d'aller visiter cette subdivision de terrains avant de voir ailleurs.

2. Placer ses économies sur les lots à bâtir du PARC LIMOILLOU c'est s'assurer d'un placement sûr et payant.

3. Le quartier Limoilou est le quartier de l'avenir. Québec doit s'étendre de ce côté, la chose est admise par tous.

4. Ces lots se vendent à des conditions avantageuses. Vous ne payez pas d'intérêt et vous en avez la possession immédiate. Demandez les plans du PARC LIMOILLOU et assurez-vous d'un de ces lots que vous payez sans vous en apercevoir.

\$5.00

COMPTANT

0.75c

par semaine, vous assurent le titre parfait incontestable d'un lot à bâtir dans le quartier de Limoilou, le quartier de l'avenir, le quartier favori du GREATER QUEBEC.

Ce nouveau quartier est pourvu de toutes les améliorations modernes, aqueduc, drains, rues, pavées, trottoirs, église, couvent, collège, etc., etc.

QUEBEC LAND COMPANY, 81, rue du Pont
Téléphone 2072



Un Traitement Combiné qui Guérit le Catarrhe.

La température du Canada avec ses froids extrêmes et ses changements subits donne le catarrhe presque à tous, et le rend difficile à guérir. Les uns recommandent les remèdes internes—les autres des applications externes.

Rev. Père Morrissey

et l'aider à chasser la maladie, et un onguent antiseptique, curatif et adoucissant à appliquer dans les narines. Ce traitement combiné connu comme le remède

"No 26 du Père Morrissey"

attaquant la maladie à l'intérieur et à l'extérieur, guérit vite.

M. A. C. Thibodeau, marchand général de Rogersville, N.B., écrit en date du 22 janvier dernier:

"Quelques mots sur les mérites de votre remède contre le catarrhe. J'ai souffert du catarrhe de la tête et de l'écoulement des larmes pendant des années et pendant ce temps j'ai essayé toutes sortes de remèdes sans résultat, jusqu'à ce que j'aie essayé votre remède contre le catarrhe qui, je suis heureux de le dire, m'a guéri. Je le recommande chaleureusement à ceux qui souffrent de cette maladie."

Ne négligez pas le Catarrhe—guérissez-le avec le remède No 26 du Père Morrissey. 50c pour le traitement combiné chez votre marchand.

Father Morrissey Medicine Co. Ltd.

Chatham, N.B.

Chez M. Homais

Je suis allé rendre visite à M. Homais.

Après son brusque départ d'il y a huit jours, je m'attendais un peu à trouver porte close. J'avais déjà préparé ma carte d'invitation.

Le grand homme m'attendait, au contraire, et, manifestement, il s'était armé pour le combat, pour la revanche.

Les hors-d'œuvre du nouvel an, de la pluie et du beau temps, vite expédiés, M. Homais fit une pause. Son silence, grave et solennel, semblait vouloir dire: Tirez donc le premier, Monsieur.

Je préférai le laisser venir. Cela ne tardait guère:

—Vous m'avez pris un peu au dépourvu, l'autre semaine, avec vos statistiques. Je ne discuterai pas vos chiffres. Mais les faits sont là, les faits, Monsieur! Avouez que la foule vous abandonne, que le peuple, émancipé de l'Eglise, que la démocratie vous ignore, ce qui est pire encore que de haïr.

—Ce que vous dites là est discutable, répondis-je, au moins pour le moment présent. Depuis longtemps, en effet, la question religieuse n'avait comme aujourd'hui préoccupé les foules. Voyez les journaux: la moitié de leurs articles roule sur les personnes et les choses de l'Eglise. Ont-ils jamais autant parlé du Pape, des évêques, des curés et des catholiques que depuis la séparation? Ces hommes qu'on "ignore" ne peuvent renouer le doigt sans exciter la curiosité publique.

Tout le monde s'occupe et parle des questions sociales; mais qu'un archevêque vienne à lancer vingt lignes sur l'une d'elles, aussitôt toute la presse, la presse ennemie plus vite encore que la presse amie, se rue en informations, en commentaires et en interviews. Toute l'agitation d'un citoyen Bousquet s'efface devant ce simple geste épiscopal.

Chaque jour, il y a des centaines d'hommes qui se livrent à des opérations financières plus ou moins malheureuses. On en parle à peine. Mais un pauvre petit curé du fond de la Bourgogne met imprudemment le doigt dans une sottise spéculative, la moule des reporters se précipite en campagne. Grosse affaire que cette petite affaire vulgaire, du moment qu'il s'agit d'un curé.

Et autour de la mort du roi des Belges, quelle coulée d'encre! Léopold II eût été assassiné comme naguère le roi du Portugal qu'on n'eût pas tant parlé. Mais comment a-t-il pu recevoir les derniers sacrements? Etait-il marié religieusement? Où? Comment?

Questions passionnantes, questions religieuses.

Et partant, au Parlement, dans les couloirs, dans la rue, dans les ateliers, autour des zincs, la controverse religieuse est à l'ordre du jour.

Vous-même, Monsieur Homais... Sans doute, je ne nie pas. Mais pour en revenir à mon point de départ, vous avouerez que le peuple ne croit plus et ne pratique plus.

—Quand cela serait, qu'est-ce que cela prouverait? Cet abandon de la religion est-il une conséquence d'une plus grande connaissance de cette religion? Est-ce pour avoir étudié davantage son catéchisme, pour avoir approfondi nos dogmes, que le peuple s'en détourne?

Non. Grâce à la laïque, il ignore plus que jamais la religion. Il sait peut-être un peu mieux le contre, il ne sait plus le pour. Cette défection n'est pas le triomphe de l'Instruction, mais celui de l'ignorance.

Dès lors, que valent, comme preuve, ces défections, fussent-elles aussi nombreuses que vous le pensez et le souhaitez? Est-ce que mille ignorants valent autant qu'un savant? Depuis quand la vérité se décrète-t-elle à coups de majorité? Elle avait la majorité naguère, presque l'unanimité, quand tout le monde savait son catéchisme; serait-elle devenue l'erreur parce qu'elle aurait la majorité contre elle, et une majorité qui ne la connaît plus?

Une seule conversion, réfléchie, raisonnée, désintéressée, est mille fois plus probante que mille défections inconscientes, irréfléchies, déterminées par l'entraînement des passions, par le respect humain, par des préjugés ou une ignorance insouciante.

Tenez par exemple, M. Brunetière. Ici M. Homais eut un magnifique geste de protestation:

—Non s'écria-t-il, ne me parlez pas de cet homme-là! Un misérable qui a osé blasphémer la science et parler de sa banqueroute!

—Permettez, M. Brunetière n'a méconnu ni contesté aucun progrès de la science. Mais il a dit que lorsque la science, sortant de son domaine propre, prétend solutionner tous les problèmes de la vie et remplacer la religion, "elle a pour le moment et pour longtemps encore, perdu la partie".

Condorcet, Renan et leur séquelle s'étaient vantés de donner la vérité aux hommes et d'organiser scientifiquement l'humanité: faillite.

Les sciences physiques et naturelles nous avaient promis de supprimer le mystère: faillite.

Elles ne parviennent même pas à poser convenablement les questions qui touchent à l'origine de l'homme. A la loi de sa conduite et à sa destinée future.

L'anthropologie, l'ethnographie, la linguistique, ont été des prétentions somnambules et le même specta-

cle d'impuissance.

Les progrès de ces sciences sont incontestables et incontestés. Nous les saluons. Nos amis y ont contribué, et nous en sommes fiers.

Mais avec eux et avec nos adversaires loyaux, nous disons, comme Brunetière, qu'incapables de nous fournir un commencement de réponse aux seules questions qui intéressent vraiment l'humanité—son origine, son but et les moyens d'y atteindre—ni la science en général, ni les sciences particulières, physiques ou naturelles, philosophiques ou historiques, ne peuvent plus revendiquer comme elles l'ont fait depuis cent ans, le gouvernement de la vie présente.

Voilà leur faillite, telle que l'a définie Brunetière.

Qu'opposez-vous à cela, Monsieur Homais?

—Eh bien! Qu'alliez-vous dire de votre Brunetière?

—Notre Brunetière, en effet, car il est venu à nous de tout son cœur, de tout son esprit et de toute son âme. Mais par quels chemins? Et de quel point de départ?

Incrédule, plein de jeunesse et d'ardeur, ayant parcouru à peu près tout le cycle des connaissances humaines, il se heurte au problème religieux "qui n'a pas cessé d'être celui qu'il faut que tout être qui pense aborde, discute et résolve une fois au moins dans sa vie", comme il le dit lui-même dans une étude sur Pascal.

Et la solution il la cherche, avec une curiosité insatiable, dans les livres religieux, catholiques ou protestants: Bossuet, Bourdaloue, Pascal, Port-Royal, Fénelon, Massillon, Calvin, Vinet, etc. Il lit des théologiens comme Perrone et Franzelin. Il étudie les deux sommes de saint Thomas d'Aquin. Dans son âpre fièvre de savoir, il scrute aussi les œuvres des adversaires: les travaux d'Havet, de Renan, de Burnouf, sur les origines du christianisme, les œuvres de Comte, de Darwin, de Spencer, de Schopenhauer, etc.

Il analyse, il note, il confronte, il réfléchit. Et comme il est sincère et loyal dans cette recherche de la lumière, comme "il se laisse faire par la vérité", celle-ci finit par l'attirer tout à elle.

Il a souffert de tourment de ne pas croire, il sent le besoin de croire, et voilà qu'il tombe à genoux devant "les raisons à croire".

Et si vous lui demandez ce qu'il faut croire, il vous répond: Allez le demander à Rome.

Il est devenu catholique romain.

Et dès lors il prend l'offensive contre ceux qui ont "la haine de la vérité".

Il y perdra une chaire de littérature au Collège de France, et quand sa chaire à l'Ecole normale sera supprimée, il n'aura aucune compensation. La tolérance du "bloc" ne tolère pas un savant qui s'agenouille devant Dieu et reste debout fier devant les puissances officielles.

Qu'importe! Jusqu'à son dernier souffle, il prêchera la vérité qui l'a rendu libre.

Et maintenant, dites-moi, mon cher Monsieur Homais, si une telle conquête ne compense pas la défection de quelques milliers de primaires qui manifestent l'émancipation de leur pensée par le cri spirituel de: "Hou! Hou! la calotte!"

—Oh! une simple expression, une exception unique, Monsieur, qu'est-ce que cela prouve?

—Exception unique? A l'occasion, je vous en citerai vingt autres non moins probantes, Monsieur Homais. En attendant, j'ai bien l'honneur de vous saluer.

CYR.

12 janvier 1910.

Deux Hotels Deux Refuges

HISTOIRE DES TEMPS FUTURS

Il était une fois une magnifique paroisse, au nom biblique, située dans la plus riche partie de notre Province. Cette paroisse était formée d'une population très intelligente, composée de deux catégories de gens bien distincts: les ouvriers, résidant dans le village et les cultivateurs habitant la campagne. Comme leurs habitudes, leurs usages, leur manière de voir les choses et de saisir les situations, étaient différentes, l'un résolvait, d'un commun accord, de se séparer en ce qui concernait l'administration de la chose publique. Deux municipalités distinctes furent formées: celle du village et celle de la campagne. C'est alors que commença l'histoire malheureuse de cette population auparavant bénie de Dieu, histoire que le sang et les larmes versées n'ont pu encore effacer.

Le diable, comme toujours, alla se fourrer le nez où il n'avait pas d'affaires.

S'il en a une chance, il la prend: c'est inévitable. Il flatta l'orgueil des habitants et leur persuada qu'une municipalité à la hauteur de son rang doit avoir un débit de boissons. Le whiskey acheté au village ne gratifia pas assez la gorge. Pour des habitants, il faut du whiskey d'habitant, y a pas à dire. Le diable gagna sa cause haut la main et l'hôtel nouveau fut élevé par acclamation.

Les choses tournèrent au tragique. Ce fut une course à la buvette pour cette population auparavant si sobre. Au lieu d'une occasion, les ivrognes en trouvèrent deux. La nature humaine est ainsi faite: ce qui fait son bonheur la veille ne suffit plus le

lendemain. Les ivrognes buvaient à un hôtel, puis ils allaient boire à l'autre, histoire de changer de poison. L'estomac de l'ivrogne a ses caprices: il aime à changer de breuvage. Chaque soir, et parfois le jour, les ivrognes laissent à la navette entre les deux hôtels. Ils prennent un coup avant de partir pour se donner du cœur au ventre et se payaient une traite en arrivant pour essayer leurs sueurs. L'on en vit même qui se jetaient à la nage dans la rivière pour arriver plus vite de l'autre bord et à l'autre bar. Certaines journées, les deux aubergers, M. Bousson et M. Bousquet, durent s'attacher les mains pour résister à la tentation de livrer trop de liqueur maudite à la population qui la demandait à grands cris. Les paroissiens regardaient partout: les comptes étaient en souffrance chez les marchands; les contribuables ne payaient plus leurs taxes; la maladie menaçait les cinquièmes; plusieurs enfants d'ivrognes durent cesser d'aller à l'école; les parents qui n'avaient pas de quoi les nourrir, avaient encore moins les moyens de les faire instruire; les ivrognes battaient et meurtrissaient de coups les femmes et les enfants qu'ils auraient dû protéger. L'église était vide le dimanche, il y eut des accidents, des suicides, des meurtres qui coûtèrent la vie de plusieurs. Une telle débâcle de boisson anéantit le niveau moral et intellectuel de la population qui resta arriérée. Depuis longtemps les villes voisines, comprenant le tort causé par l'eau-de-vie, avaient supprimé les licences. Les voyous et les alcooliques, l'écume de ces villes, se rendaient dans la malheureuse localité où tout était toléré, et, par leurs excès, ajoutaient à l'horreur d'une situation déjà insupportable.

Exaspérés par toutes les abominations qui se commettaient dans leur paroisse, les gens bien pensants résolurent de faire un jour la guerre aux deux manufactures d'ivrognes afin de les remplacer par d'autres industries. Les uns voulurent supprimer les deux hôtels: ils perdirent leur cause; aucun moyen de faire raisonner une population abâtardie par la boisson qui l'avait noyée. L'on demanda en grâce aux habitants de supprimer leur débit. On donna pour cela plusieurs raisons. D'abord, un hôtel est une nuisance, d'un plus grand nombre possible, doit être placé dans un centre, dans un village, par exemple, et non pas au milieu d'un champ, pour les ours, les renards et les oiseaux de nuit. Puisque les deux hôtels ne pouvaient disparaître, il fallait du moins se débarrasser de celui de la campagne. Celui du village était arrivé le premier et, en affaires, les premiers arrivés sont les premiers servis. "Une paroisse intelligente, dit un des orateurs, n'a pas plus besoin de deux hôtels qu'un chien a besoin de deux queues. Une queue c'est déjà trop. Un chien, avoir deux queues! Ce serait le comble du ridicule: ce serait aussi bête que ce l'est, d'avoir deux hôtels dans notre paroisse."

Certains cultivateurs influents ne voulurent pas se rendre à ces arguments d'une logique écorçante, et résolurent de sacrifier leur réputation leur santé et leur vie avant d'abandonner l'idée à laquelle ils s'étaient cramponnés.

Dix ans après, toute la paroisse se réunissait. Il s'agissait de bâtir un asile pour le refuge des ivrognes, des fils d'ivrognes, des rachitiques, des idiots, des abâtardis, tous infâmes produits des deux hôtels. Il y eut discussion. Cette fois-ci, vu qu'il fallait payer, plusieurs habitants qui avaient toujours été en faveur d'un hôtel de campagne, insistèrent cependant pour qu'il n'y ait qu'un grand refuge au village pour y héberger tous les malheureux fruits de l'alcoolisme des deux succursales de l'enfer. Pourquoi ne pas sauver de l'argent en n'entretenant qu'un refuge, disaient-ils? Pourquoi ne pas avoir fait le même raisonnement quand il s'agissait du débit de boissons? Si un seul hôpital suffisait pour les deux municipalités, pourquoi un seul hôtel n'aurait-il pas suffi?

C. CLAIR.

N. B.—Il n'y a rien de vrai dans toute cette histoire. Elle a été écrite pour l'"Action Sociale" du 1er avril 1910, et vivra éternellement.

Ste-Lucie de Wolfe, 25 février 1910.

LA GRANDE DECOUVERTE DU SIECLE

Vous dépenserez la moitié moins de charbon

Le moyen de vous épargner du trouble et de la fatigue

Plus de mâchefer, ni suie, ni fumée et presque plus de cendres
Un feu intense et continu avec

"L'ECONOME DU COMBUSTIBLE FISHER"

DESJARDINS & CIE

Seuls agents pour Québec et ses environs

209, rue St-Paul, Québec

Tél. 3533



UN MAGASIN!

De nouveautés

Dans JACQUES - CARTIER

LE SEUL DU GENRE

Depuis la rue de la Couronne jusqu'à la rue St-Valier.

OUVERTURE LE 1er MARS

Au No 325 1/2 rue St-Joseph

Par J.A. MONTMINY

Pendant 22 ans avec la maison Bertrand & Caillet

Mme Montminy continuera son commerce de chapeaux qu'elle a toujours conduit avec tant d'habileté dans le même magasin.

ETABLI EN 1876. TEL 2224.

CHARLES VÉZINA

ENTREPRENEUR PLOMBIER, ELECTRICIEN, FERBLANTIER ET COUVREUR

SPECIALITES:

Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud.

Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.

Aussi poêles de cuisine des plus perfectionnées, "Happy Home"

"Ideal Favorite", "Universal Favorite" et "Maple Leaf" et toutes sortes de passages de toutes sortes.



Toujours en Stock!

Un assortiment pour couverture en arpahe et en caoutchouc de la "Brantford Roofing Co."

119-123, RUE DU PONT, - QUEBEC.

Ste-Lucie de Wolfe, 25 février 1910.

PARC MONTCALM

Voulez-vous devenir propriétaire?

Voulez-vous placer vos économies à gros intérêts?...

Agissez maintenant

Nous vous offrons des avantages qui vous assurent l'aisance dans un avenir rapproché.

Nos conditions sont des plus faciles: \$200.00, \$5.00 COMPTANT, et la balance payable par versements mensuels de \$5.00.

Les tramways passeront à votre porte dès l'été prochain. :: :: :: ::

La plus charmante localité pour résidences privées, Québec à 10 minutes du cœur de la ville.

Titre parfait

CE DISTRICT SALUBRE par excellence est surtout pour les gens qui aiment le confort, la tranquillité, l'air pur, la beauté de la nature et qui toute fois ont besoin d'avoir toutes les commodités de la ville, comme s'ils y résidaient.

Ce ne sont pas des chalets en Espagne que nous vous offrons, mais bien de beaux terrains situés sur le promontoire de Ste-Foy, un endroit idéal pour résidences privées.

Conditions avantageuses à un prompt acheteur, venez nous voir. :: :: :: ::

MONTCALM LAND Co.

P. N. TESSIER, Gérant

Bureau 328, rue St-Jean.

Téléphone 3407

APPAREILS ELECTRIQUES

DE TOUTES SORTES

Posage de Lumière

Dans les

Eglises

Une Spécialité

Ecrivez pour nos prix avant de donner votre commande.

Nos ouvriers sont compétents.

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS

Nouveau rayon de QUINCAILLERIE

OUTILS, Serrures, Ustensiles de Cuisine, Ferrures pour construction, etc.

AU PRIX DU GROS

I. W. BARRETTE

18, rue de la Couronne

Téléphone 2727.

QUEBEC.



NOUS POUVONS REMPLIR VOS COMMANDES

Un télégramme de la Cie Ford nous annonce que la Cie est maintenant en état de fournir les machines à bref délai, on se rappelle qu'il y a un mois, vu le grand nombre d'ordres locaux la Cie avait été obligée de renvoyer les ordres d'ailleurs.

Les derniers modèles 1909 se vendent \$1,000.00

Aussi: Poêles à Gazoline "Reliable", Graisses, Accessoires pour Bicycles et autres, Bicycles, seuls agents.

Réparations faites avec soin et promptitude.

Une visite est sollicitée. Automobiles à louer.

JOS. DEVARENNES

279 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. Tél. 2033

SAMSON & FILION

341-343-345 rue St-Paul

QUEBEC.

Assortiment complet de Ferronnerie et Quincaillerie pour Entrepreneurs, Ferblantiers, Plombiers, Forgerons, etc.

Fer en Barre, Plaques en Acier, Fer Angle, Acier à Machineries, Tôles Noires, Tôles Noires Canadiennes, Tôles Canadiennes "Domination",

Tôle Galvanisée "Queen's Head", Tôle Galvanisée "Apollo"

Fer blanc en grandes et petites feuilles, etc.

Tombereau

Écossais

Fabriqué fort et solide et de dimension convenables pour

LE CULTIVATEUR et le CHARRETIER

Pour tout ce dont vous avez besoin en fait de voitures de promenade et d'ouvrage, ne manquez pas de visiter nos lignes avant d'acheter.

Nous vendons aussi les Roues et les Essieux séparément.

Roues bandage d'acier 1/2 pouce d'épaisseur, de 2 à 4 pouces de largeur.

Catalogues, Prix et Termes sur demande.

P. P. Giguère



ON DEMANDE

Plusieurs dames pour acheter

825 vgs de Soie

Tamaline,

Louisiane,

Duchesse,

Et

Taffeta.

Pour
LUNDI

SEULEMENT

La vente commencera à 9 heures précises

Valant 80c pour . . .

43c

LUNDI seulement, la vente commencera à 9 heures précises.

Renaud & Giguère

372, rue St-Jean

La Separation de l'Ecole et de l'Etat

Finie désormais la grande fiction, mensonge chez les uns, illusion chez les autres; comme le disait fort bien "Franc", mardi, la neutralité scolaire est morte et bien morte.

Roste à l'enterrer. Ce ne sera pas facile. Mais tous les bons Français n'auront de cesse et de repos tant qu'elle ne sera pas à six pieds sous terre et que sur sa tombe on n'aura pas gravé ces mots: "C'est le plus grand mensonge maçonnique."

Le bébaillement des manuels à la tribune parlementaire a démontré qu'en fait nos écoles ne sont pas neutres; et les discussions philosophiques greffées sur cette constatation ont prouvé non moins péremptoirement qu'elles ne peuvent pas être neutres.

La neutralité scolaire est non seulement inexistante, mais impossible.

Il est absolument impossible, en effet, à un instituteur ou à un professeur quelconque—sauf en certains enseignements spéciaux et techniques—de ne pas rencontrer sur son chemin la question religieuse, et alors de se tenir en équilibre sur la corde raide de l'impartialité absolue.

Il faut nécessairement qu'il penche d'un côté ou de l'autre, que peu ou prou il soit apologiste du destructeur, qu'il dogmatise ou qu'il nie. L'agnosticisme lui-même ne saurait être un moyen de neutralité: il sera toujours une marque de respect, selon la manière et le ton qu'il prendra.

Et c'est là un des privilèges inhérents à la Vérité: refuser de la regarder quand elle s'offre à nos yeux, c'est déjà l'offenser.

C'est la confirmation de ce qu'a dit la Vérité elle-même, incarnée en notre Christ Jésus: "Celui qui n'est pas avec moi est contre moi."

Et c'est aussi la confirmation de l'enseignement constant de l'Eglise et de ses pontifes, qui, partout et toujours, ont condamné "in radice" la neutralité scolaire, sous quelques voiles honorables qu'elle se dérobe.

Or, de ces constatations et de ces conclusions résulte la disqualification absolue de l'Etat maître d'école, du moment qu'il n'a pas une religion ou une formule irrégulière d'Etat, du moment qu'il se donne comme "arreligieux".

En prenant cette position théorique de respecter toutes les religions et de n'en admettre aucune, l'Etat français se proclame, par le fait, radicalement inapte à enseigner, puisqu'on ne peut le faire—c'est démontré—sans se heurter à la question religieuse et sans prendre parti, ostensiblement ou sournoisement, pour ou contre elle.

De deux choses l'une, en effet: ou bien l'Etat-pédagogue traitera les vérités et les faits de la religion avec une respectueuse sympathie, et il cessera d'être arreligieux; ou bien il les traitera avec hostilité, et il sera antireligieux, impie, oppresseur des consciences religieuses siégeant au pied de sa chaire.

Il n'y a pas de milieu.

Mais alors? Alors, il faut tout d'abord que l'Etat pédagogue se décide à arracher les derniers lambeaux de ce faux masque de neutralité sous lequel il se présente au pays. Assez de cette fiction honteuse et indigne d'un grand peuple. Assez de ce jeu de dupes qui consiste à enfanter votre bloc pédagogique et à prétendre, contre toute évidence, contre les faits, contre vos livres, contre tous les aveux ou les vantardises de certains de vos maîtres, contre leurs actes, contre leurs publications professionnelles, que votre enseignement est neutre et respectueux de toutes les consciences.

C'est faux ce que vous dites-là. C'est impossible! vous répétez-ou.

Et si ce mensonge est bien maçonnique, il n'est pas français.

La France est un pays de clarté. On veut y voir clair, on y veut des situations nettes.

Eh bien! puisqu'elle est avec vous, faites-la donc parler. Interrogez le pays sur ce point précis. Posez-lui la question franchement, clairement, par ce "referendum" que vous proposait M. Lasies.

Demandez-lui, demandez aux pères et mères de famille s'ils veulent, oui ou non, que leurs enfants reçoivent une éducation chrétienne en même temps que l'instruction.

Mais vous n'oserez pas. Vous savez bien, n'est-ce pas, ce qu'elle répondrait. La fréquentation des catéchismes et le nombre de Premières Communions sont là qui vous dictent sa réponse.

Eh bien! alors, prouvez que vous êtes bien le gouvernement du peuple français et non le servile instrument d'une secte. Ramenez franchement à l'école l'enseignement religieux que vous en avez expulsé, et renoncez à cet athéisme sournois, à cette irréligion honteuse que vous y avez installés.

Ou bien, soyez franc, et déclarez ouvertement au pays que votre volonté est vraiment d'effacer du front et de l'âme des petits Français la lumineuse empreinte de leur baptême; dites-lui que votre plan est d'élever, ou pour mieux dire, d'enfoncer toute la jeunesse de France dans la boue d'un matérialisme grossier et abject; dites-lui que vos écoles sont vraiment organisées pour être des conservatoires de petits athées.

Assez de mensonges, vous dis-je!

RAPPORT DE BREVETS

Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets canadiens récemment obtenus par l'entremise de MM. Marion & Marion, Solliciteurs de Brevets, Montréal, Canada, et Washington, E. U.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratuitement en adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

NOS
123,811.—Abraham Winer, Montréal, Qué. Collet convertible pour habits.

123,814.—M. B. Smith & Thorne, Londres, Angleterre. Préparation du vin ou autre liquide alcoolique pour le rendre plus nutritif.

123,841.—Sidney G. Brown, Londres, Angl. S'agit pour télegraphie sous-marine.

123,879.—Joseph A. Dagnoneau, Montréal, Qué. Matériel pour le remplissage des matelas.

123,875.—Henry A. McFarlane, Côte St. Paul, Qué. Planchettes d'étalage pouvant être facilement étendues ou repliées.

123,898.—Bernhard Ludwig, Munich, Bavière. Dispositif de fermeture de portes.

123,916.—Henri Poullin, La Varenne St. Hilaire, France. Poutre pour le roc ou pour parer des trous dans des blocs de pierre.

123,917.—Pierre Renaud, Montréal, Qué. Meuble combiné.

123,919.—Paul Kieckhefer, Allemagne. Dispositif d'ouverture et de fermeture automatique de portes de fournaux électriques.

Demandez une copie gratuite du "Guide de l'inventeur".

M. Taft

New-York, 24.—Le président Taft, dans un banquet donné par la Chambre de Commerce de New Park, a dit que le gouvernement américain entend suivre une politique d'économie et de ne pas multiplier les propriétés de l'Etat sans nécessité. Il entend ne bâtir que deux gros vaisseaux de guerre par année jusqu'à ce que le canal de Panama soit parachevé. Cette voie d'eau doublera l'efficacité de la marine et alors il sera temps de songer à diminuer la construction.

A la Salle Loyola

Soirées sous le patronage de Son Honneur M. N. Drouin, maire de Québec

C'est le mardi et mercredi, 8 et 9 mars, que Mlle Mathilde Goulet donnera deux soirées de gala avec le concours du Cercle Artistique Jeanne de Verchères et du Club Philharmonique Haydn. Les succès, que Mlle M. Goulet a remportés le 22 et 23 février, sont un sûr gage de l'intérêt des nouvelles soirées qu'elle prépare. Le public pourra de nouveau jouir du spectacle des gracieux marins qu'il a si chaleureusement applaudis mardi et mercredi dernier. Tout le reste du programme sera nouveau. Entre autres choses il comprendra un très beau drame en un acte (Le Trésor), une très jolie opérette (Les deux larmes), une pantomime, un duo de chant, plusieurs beaux morceaux d'orchestre, etc.

Son Honneur, le nouveau maire de Québec, a bien voulu accepter le patronage de ces gracieuses soirées.

Qu'on se hâte de réserver son billet chez A. Lavigne, 93-95, rue St-Jean. L'entrée n'est que de 25 et 25 cts.

25-26.—2333.

OMER JOBIN

BOURREUR

564, St-Vallier. Téléphone 3220. S'occupe de tout ouvrage concernant la réparation et le rembourrage des meubles, des matelas, posage de tapis et prélat, 4 cts la verge, 12-12m. merc. sam.—1011.

AVIS

Nous nous occupons spécialement de la réinstallation des Fils de Lumière Electrique selon les règlements de l'Association "CANADIAN FIRE UNDERWRITERS".

Nous avons des ouvriers compétents et pouvons vous donner entière satisfaction.

NOS PRIX SONT MODERES

P. P. GIGUÈRE & CIE

ELECTRICIENS

Tél. 2115. 56, rue Desfosses. QUEBEC

Le "Sun" du Canada

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE (SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA)

Assurances émises et payées en espèces en 1908 \$19,783,671.21

Revenus en primes, intérêts, loyers, etc. 6,949,601.98

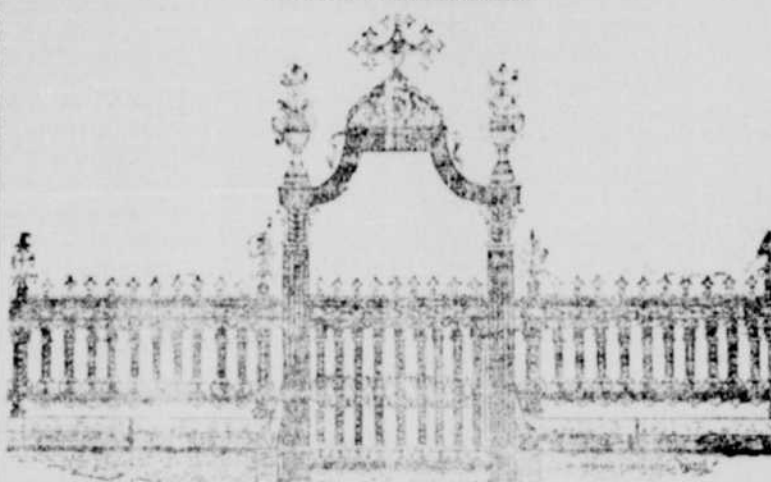
Actif au 31 décembre 1908 29,238,525.51

Assurances en vigueur au 31 décembre 1908 119,517,740.89

Bénéfices payés aux assurés y ayant droit en 1908 361,471.12

TRUDELL & DION, Cerants du district, 109, Côte de la Montagne, Québec

Cloture pour entourer les Cimetières



BERNIER & BERNIER

FONDEURS

Lotbinière, - - - P. Q.

St-Fierre des Bravets, 20 juin 1900.

Messieurs, Je soussigné, curé de St-Pierre des Bravets, certifie être pleinement et entièrement satisfait de votre clôture de cimetière. De l'aveu de tous les commensaux, nous avons une des plus belles clôtures de cimetière de la Province.

Je suis heureux également de déclarer que les MM. Bernier sont de parfaits honnêtes gens qui tiennent à donner satisfaction et qui méritent certainement d'être encouragés.

En donnant ce certificat je ne fais qu'accomplir une dette de justice et de reconnaissance envers ces Messieurs.

P. A. GOUIN, Ptre, Curé.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860

CAPITAL \$2,000,000.00
RESERVE ET PROFITS INDIVIS . . . \$1,103,695.62

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travelers Cheques" est en opération depuis un an et a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons. Notre bureau de Paris (rue Boudreau, 1, Square de l'Opéra) est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe. Nous effectuons les versements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

VICTOR

Ils charment l'oreille et font les délices de l'auditoire : : :
Les merveilleux registres exécutés par les Gramophones VICTOR et BERLINER

Les grands Opéras, comme les chansons comiques sont rendus à la perfection.

Venez vous-même vous en rendre compte chez
C. ROBITAILLE
Soul Agent à Québec
320 St-Joseph, St-Roch

ROSE QUESNEL DOUX-NATUREL

(La "Croix" de Paris.)

CYR

J. A. LAPOINTE & CIE

PERRUQUIERS

238, RUE ST-JEAN, - - - QUEBEC

17

16

4

3

15 et 16

18

5

1a

2

6

30 et 31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

DEMANDEZ

LE TABAC

Coupé

PREMIER

DOUX A FUMER

Quebec

Manufacture par La Cie B. Houde, Limitee

COMMERCE

AUX ETATS-UNIS

M. Henry Clews, dans sa dernière chronique financière constate que l'amélioration prévue s'est manifestée plus vite qu'on ne s'y attendait. Le pessimisme extrême et le malaise qui existaient depuis plusieurs semaines a fait place à un sentiment de confiance et d'espoir, dit le grand financier américain. Les stocks sont à un niveau au-dessous du niveau normal, à cause des conditions existantes, et ils sont maintenant plus fermement appuyés qu'il l'étaient précédemment. En conséquence les boursiers ont diminué leurs opérations et il s'en est suivi un plus ou moins bon achat. Le malaise qui résultait de la situation politique paraît être disparu, spécialement depuis qu'on a découvert qu'on n'avait pas pourvu aux fonds nécessaires pour exécuter la clause de publicité de la loi des Corporations. On paraît généralement admettre maintenant que les réformes dont le Président Taft est le promoteur ne pourront pour la plupart causer de tort, à la longue.

L'attitude qui a pris concernant une publicité raisonnable quant à ce qui regarde les affaires des grandes corporations est saine et devrait être supportée. Il n'y a pas plus de raisons pour les grandes corporations industrielles de ne pas livrer au public certains détails concernant leurs affaires qu'il n'y en a pour les chemins de fer. La publicité concernant leurs affaires est l'une des principales sauvegardes contre l'abus des grands pouvoirs qu'elles possèdent. Enlever le mystère concernant ces grandes organisations et la méfiance du public ne tardera pas à disparaître en grande partie.

Si on fait en sorte que les opérations de ces corporations égoïstes deviennent de plus en plus difficiles, le pays et les capitalistes en général en profiteront. Il y a encore des craintes au sujet des prochaines décisions de la Cour Suprême sur le tabac, la Standard Oil et le Union Pacific, mais il ne serait pas étonnant que l'on constaterait que l'effet de ces décisions a été anticipé et escompté à l'avance, dans le cas où elles seraient réellement défavorables. Ces organisations, quelque soit ce qui leur arrive, continueront à remplir leurs fonctions comme d'habitude, au grand avantage du capital et du travail, et s'il arrive que ces organisations se désorganisent, quelque soit le trouble qui en résulte, il ne sera que temporaire.

AU CANADA

A MONTREAL, le commerce dans toutes ses branches est vigoureux et sain. On rapporte que le commerce de détail est très actif pour le temps. La température s'est montrée plus ou moins de saison, et comme résultat on s'empresse de faire des ventes d'articles d'été, pour débarrasser les tablettes de marchandises d'hiver. Les marchands en détail commencent même à exhiber leurs marchandises du printemps. Les marchands en gros sont occupés à faire de nouvelles expéditions de marchandises, et les ventes pour la saison promettent d'être considérables. Les expéditions de marchandises dans l'Ouest sont extraordinairement considérables dans toutes les lignes. Les prix de toutes les lignes de transit se maintiennent fermes. On se plaint déjà de ce que les livraisons de cotonnades sont lentes, et quelques fabricants de confections trouvent qu'il leur est très difficile d'exécuter leurs commandes. Les conditions du marché du cuir éveillent l'intérêt. Les prix sont fermes et on s'attend que le prix des chaussures va s'en ressentir. Les fabrications de chaussures sont toutes en pleine activité. Les marchés des métaux se maintiennent fermes. La demande des épicerie d'étape est active. Les sucres et les marchandises en canistres sont fermes. Le commerce de la campagne est généralement actif. Les chemins sont bons pour les voitures d'hiver, parce que, partout à la campagne, cela aide beaucoup aux affaires et on rapporte que les remises sont assez bonnes.

A TORONTO, il n'y a pas de changements particuliers dans le commerce en gros. En somme, les marchands continuent à faire des affaires satisfaisantes. Les dernières tempêtes que nous avons eues ont aidé à la vente des marchandises pour assouplissement dans les nouveautés et les maisons en gros sont très affairées par l'expédition de leurs marchandises pour le printemps. Tout indique que la vente des marchandises en général, le printemps prochain, va être considérable. Les prix des principales marchandises d'étape sont fermes; les fabricants ont encore retiré leurs listes de prix pour les marchandises d'automne. On rapporte que les paiements sont généralement satisfaisants. Le commerce de ferronnerie et de métaux est bon, le prix dans les principales lignes se maintiennent encore fermes. Les épicerie sont fermes, mais il y a une bonne demande pour le bien. Il y a une bonne demande pour le sucre d'étape qui sont fermes, mais les lignes d'étape qui sont tranquilles, mais les prix se maintiennent généralement. Les peaux vertes sont languissantes et faciles, sans changement dans les prix. Les produits du porc sont stationnaires, la demande en est limitée à cause des hauts prix.

Les marchés des produits de lait

n'indiquent aucun changement. La farine et le grain sont toujours languissants; les prix sont fermes, en sympathie avec les marchés extérieurs, et les offres de blé d'Ontario sont limitées. L'avoine et le blé d'orge sont fermes, tandis que les pois et l'orge sont languissants et faciles. Il y a eu huit faillites dans le district cette semaine.

A QUEBEC, on est satisfait de l'animation qui se manifeste dans le commerce en gros. On constate une recrudescence d'activité qui est du meilleur augure.

Chez les marchands détaillants, la situation s'améliore aussi. Aucune modification n'est venue affecter les cotes des denrées de provisions. Les affaires montrent, en général, une animation relativement bonne. Chez les marchands de lard, on dit que les arrivages sont peu considérables. Ceci a pour effet de rendre les prix fermes. La demande, à cette saison de l'année, est de nature à satisfaire quelque peu les négociants.

Dans le cours des derniers huit jours, le beurre n'a subi aucun changement dans ses prix. On paie présentement celui de choix des crémères de 24 cts à 28 cts. Le marché est bon. Pour ce qui a trait au fromage, la situation est aussi sans modification. On note de la fermeté dans les cotes et une bonne demande. Le prix des oeufs frais a monté d'un cent par douzaine. Ils se vendent maintenant 21 cts et 75 cts le gallon, par cinq barils. Antérieurement on la payait 11 cts et 75 cts.

On enregistre de bonnes commandes dans le commerce d'épicerie en gros et les voyageurs se montrent satisfait de l'activité présente des affaires. Quelques modifications sont venues affecter les cotes. Ainsi le Saindoux Standard est descendu légèrement; on l'offrait auparavant à \$2.70 et maintenant il marque \$2.63. Un fait assez remarquable est la hausse des sucres. Elle touche les sucres jaunes Woodside, blanc en sac et en baril, extra moulu, On Long, en poudre, granulé en sacs et quarts. Les prix ont monté de dix centins.

COURS DES MARCHES

COTATIONS REVISEES

GRAINS ET FARINES

	Prix en gros
Avoine 34 lb ord.	\$5.18 A \$5.50
Orge ord. par 48 lbs.	0.90 A 0.95
Orge à Dreche	0.82 A 0.90
Blé d'Inde	0.95 A 0.98
Sarrasin	0.89 A 0.90
Farine	
Blancs triés, par 60 lbs.	\$2.00 A 2.10
Yellow Eye	0.90 A 0.95
Prov. de Québec	2.75 A 2.78
Pois	\$1.30 A 1.35
Graine mil, le minot	\$2.75 A 3.25
" " blanc	0.17 A 0.20
" " alaba	0.15 A 0.17

Patente d'hiver p. pub.	\$5.50 A 5.75
Patente Man.	6.20 A 6.25
Light Roller	5.40 A 5.45
Extra, p. bri	6.00 A 6.05
Superfine, p. bri	5.60 A 5.65
Patente Hong. 38 lbs.	5.00 A 5.10
Patente 38 lbs. à levain	2.70 A 2.80
Patent d'Ontario	6.15 A 6.20
Straight Roller	2.50 A 2.55
Extra	0.90 A 0.95
Superfine	0.90 A 0.95
Pine	0.90 A 0.95
Scm. par 100 lbs.	0.90 A 1.10
Gru Blanc	1.00 A 1.15
Moulin d'avoine	1.75 A 1.80
Avoine roulée	2.30 A 2.40
Barley	2.25 A 2.30
Farine de blé d'Inde	1.65 A 1.70

	Prix en gros
Beurre salé mes. 200 lbs.	\$16.50 A \$17.00
Lard Short cut bri.	31.00 A 32.00
Lard Clear	30.00 A 30.50
Clairfat	31.00 A 32.00
Saindoux canadien, 100 lbs.	2.35 A 2.40
Graisse chaudières, 5 lbs.	0.13 A 0.14
" " 10 lbs.	0.12 A 0.13
Jaubons, lb.	0.15 A 0.16
" Bacon, lb.	0.15 A 0.16
Porc salé, par 100 lbs.	0.11 A 0.12
Cottolene, eau 20 lbs.	0.12 A 0.13
" tin, 10 lbs.	0.12 A 0.13
" tin, 5 lbs.	0.12 A 0.13
Beurre frais	0.22 A 0.23
Beurre de laitier	0.22 A 0.23
Fromage	0.13 A 0.14
Oufs frais	0.28 A 0.30

Sucre d'étable, lb.	\$0.07 A 0.08
Sucre d'étable, gal.	1.00 A 1.10
Frome de terre	
Par lot de char pr. 600.	0.30 A 0.40
Journaux	

Foin pressé No 1 ton.	\$12.50 A 13.00
Paille pressée tonne.	7.50 A 8.00
POISSONS	
Harang Labrador, No 1.	0.00 A 0.50
Harang, No 1 Spring.	4.50 A 5.00
Morue sèche, cwt.	5.00 A 5.50
Morue décaisée lb.	0.00 A 0.06
Morue No 1.	6.00 A 6.50
Morue No 2.	5.25 A 5.75
Turbot	11.00 A 11.50
Truites	00.00 A 00.09
Saumon, No 1.	00.00 A 00.09
" No 2.	00.00 A 00.09
" No 3.	00.00 A 00.09

Huile Morue.	\$0.27 A 0.28
" Loup Marin.	0.37 A 0.40
" de marouin.	0.37 A 0.40
" de loup-marin, raffiné.	0.35 A 0.37
" blanche ord. gal.	0.42 A 0.44
" de lard, extra gal.	0.80 A 0.85
" de lard, No 1 gal.	0.70 A 0.75
" olive pr. machine, gal.	1.00 A 1.10
" Aumière, gal.	0.85 A 0.90
" de l'huile, gal.	0.90 A 0.95
" de lin, pure gal.	0.64 A 0.66
" de lin bouill. pure gal.	0.67 A 0.70
" de baleine, gal.	1.80 A 1.95
" de pied bouill. gal.	0.85 A 0.90

MARCHÉ DE MONTREAL

Montreal, 25.—Les produits de l'industrie laitière et de la ferme sont sans changement.

INDUSTRIE LAITIÈRE

Fromage	
Ouest.	12.14 A 12.34
Est.	12.12 A 12.14

PRODUITS DE LA FERME

Oeufs	
Oeufs très frais, la doz.	30 A 32c
Oeufs frais.	28 A 29c
No 1, mirés.	24 A 25c

MIEL

Blanc.	14 A 15c
Brun.	11.12 A 12c
Blanc extra.	10.12 A 11c

Suite à la page 6

CARTES PROFESSIONNELLES

NOTAIRES

ARTHUR FORTIER
NOTAIRE
No 111, Côte de la Montagne, Québec
Avisé à prêter sur hypothèque, à la ville et à la campagne.—Tél. 439.

ARCHITECTES

JOS. P. OUELLET
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Diplômé.—"A. A. P. Q." et membre de l'I. R. A. C.
23 rue Ste-Famille. QUEBEC.

TALBOT & DIONNE
ARCHITECTES
Membres A. A. P. Q.
No 14 rue St-Joseph, St-Roch, Québec
Tél. 2421.

OUELLET & LEVESQUE
Architectes
P. Q. A. A.; A. A. I. Q.
Bureaux: 115 rue St-Jean, Québec.
Tél. 1214.

MEDECINS

Dr Adj. SAVARD
(Ex-Élève des Hôpitaux de Paris)
Médecin au dispensaire de l'Hôtel-Dieu.

Spécialité: Maladies du CŒUR, des POUMONS et de l'ESTOMAC.
Heures de consultation: 10.30 heures à midi; de 2 à 5 p. m. et de 7 à 8 heures le soir.
38 1/2 rue DE LA FABRIQUE

Docteur J. ALEX. EDGE
Gradué de l'Université Laval.
Élève des hôpitaux de Paris et de Lille.

SPECIALITE: Maladies de l'Estomac et des poudrons.
Heures de consultation: 8 à 9 a. m., 2 à 4 1/2 et 7 à 8 1/2 p. m.
No 73 rue du Pont.
Tél. 2435.

Dr GEORGE A. RACINE
MEDECIN-CHIRURGIEN
Gradué avec distinction de l'Université Laval de Québec

Il s'occupera de médecine générale et spécialement des maladies du cœur et des poudrons (tuberculose).
Heures de consultations: 9 à 10 1/2 heures a. m.; 1 à 3 p. m.; 6 à 8 1/2 le soir. Bureau:
21 rue SAUVAGEAU.
Vis-à-vis du presbytère St-Sauveur.
Tél. 1843.

Dr E. A. BEDARD
Médecin de l'Hôpital du Sacré-Cœur.
Ex-élève des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des poudrons. (Tuberculose).
Heures de consultations: 10 à 12 heures p. m., 2 à 5 heures p. m. No 38 rue St-Joseph. Tél. 2037. Bureau du soir: 1030 rue St-Vallier, de 7 à 8 heures.—Tél. 2617.

Dr J. VAILLANCOURT
Ex-élève des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE: Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Heures de consultation: 1 à 5 heures, et de 7 à 8 heures p. m., tous les jours.
Côté St-Louis et du Parloir, No 12
Tél. 1471.

Dr J. ALB. JINCHEREAU
Ex-externe des hôpitaux de Paris.
Ex-élève des hôpitaux de Berlin et Vienne.

SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.
Consultations: 10 à 12 heures a. m., 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p. m.
Bureau: No 250 rue St-Joseph.
Tél. 3061.

Dr J. A. SAINT-DENIS
Assistant-suppléant à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal

Pour les maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. Bureau privé:
No 133 rue Cherrier, Montréal.
Tél. Bell Ext. 829.

Dr ODILON LECLERC
Ancien élève des Hôpitaux de Paris.

Consultations: de 1 à 3 p. m. et de 7 à 8 p. m.
SPECIALITE: Maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et du poudron.

No 370 rue St-Joseph.
Tél. 2394.

Docteur JOBIN
S. B. M. D. L.
Gradué de l'Université Laval.
Ex-élève de l'Hôpital des Enfants Malades à Paris.

S'occupera de médecine générale et spécialement DES MALADIES DES ENFANTS.
No 44 rue Caron, Québec.
Tél. 2289.

Dr Lorenzo J. MONTREUIL
Ex-assistant des Hôpitaux de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

SPECIALITE: Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. Heures de consultations: 10 heures a. m. à 4 heures p. m., et 7 à 8 heures le soir.
9 1/2 rue St-Jean, Québec
Tél. 1529.

Dr ROBERT MAYRAND
Ancien élève de l'Institut Pasteur et des hôpitaux de Paris.

Professeur à l'Université Laval.
SPECIALITE: Maladie de la peau et du cuir chevelu.
No 50 rue Ste-Ursule.
Tél. 1317.

DENTISTES

Dr PHILIPPE HAMEL
DENTISTE
Ex-élève de l'Université de Pennsylvanie.

Côté St-Jean et Ste-Ange No 22.
(Vis-à-vis du bureau de la Cie de téléphone Bell) Québec.
Tél. 1722.

Dr GAUDREAU & DERY
DENTISTES

No 133 rue St-Joseph.
Tél. 2030.

AVOCATS

DROUIN, DROUIN, DROUIN
AVOCATS
116, Côte de la Montagne. Tél. 3348.
181, rue St-Joseph. Tél. 2512.

P. X. Drouin, C.R., L.L.D.
P. O. Drouin, L.L.B.
Paul Drouin, L.L.L.
Suivent les cours des districts de Beauce et Montmagny.

GAGNE & GAGNE
AVOCATS

Bureaux:
A Québec, 111 Côte de la Montagne.
A Montmagny, rue du Dépot.
A St-Jean-Port-Joli, le 1er dimanche du mois.

Armand Lavergne
L.L.B., M.P.P.

AVOCAT.
No 2, rue Cook, H. V.
Québec.

Bureau à Montmagny.

CANADIAN NOR. QUEBEC
QUEBEC & LAKE ST-JEAN

Excursion Québec et Montréal
ET RETOUR.

Billets bons pour partir SAMEDI le 19 courant et pour revenir jusqu'au 22.

Adultes. \$3.35
Enfants. \$1.70

LE 5 FEVRIER
Les trains partiront de Québec comme suit:

CANADIAN NORTHERN QUEBEC RY.
9.00 A.M.—Tous les jours, dimanche excepté, pour Montréal, Grand-Mercy, Shawinigan Falls. Ce train fera connexion à Garneau Jet, avec les trains allant et venant de la Tuque. Il y a un char buffet partout sur ce train.

5.30 P.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, pour Shawinigan Jet, et les stations intermédiaires.

QUEBEC & LAKE ST-JEAN RY.
8.30 A.M.—Tous les jours, exceptés les samedis et dimanches, pour Beaurivall, La Tuque et Chicoutimi.

5.30 P.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, pour St-Raymond.

7.00 P.M.—Le samedi seulement, pour Beaurivall, Chicoutimi, etc., avec char docteur jusqu'à Chicoutimi. Billets en vente à la gare, rue St-André, et chez F. S. Stocking, rue St-Louis.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

SERVICE LE PLUS DIRECT

NEW-YORK
BOSTON et
PORTLAND

LES TRAINS QUITTENT LEVIS

8.00 A.M.—Express pour Montmagny, Beauce, Express pour Beauce, Sherbrooke et Portland, tous les jours, excepté le dimanche.

TRAVELER DE LEVIS, 1.30 a. m.
2.50 P.M.—Express pour Boston et New-York. Pour Montmagny, Sherbrooke, Boston, New-York et tous les endroits du Sud, tous les jours excepté le dimanche.

Chars docteur directs pour Springfield, recouramment à Sherbrooke avec le char docteur de Boston.

LES TRAINS ARRIVENT A LEVIS

Express de Boston et New-York, 1.00 P.M. Express local 9.15 P.M.

FIN DE SEMAINE

EN

DEHORS

PRENEZ CETTE BONNE HABITUDE!!!

Changement complet de lieu et d'entourage, ne serait-ce que pour un jour ou deux, accomplira merveilles, au physique et au moral.

ESSAYEZ!!!

Départ, le Samedi et le Dimanche
Retour, dimanche soir.

\$4.90 MONTREAL
ET RETOUR

Billets bons pour partir le samedi et le dimanche et revenir jusqu'au lundi soir.

Pour renseignements généraux, s'adresser aux bureaux principaux 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, et 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais.

JULES HONE, Jr.
Agence générale de Chemins de fer et Paquebots.

Q. R. L. & P. CO.

HORAIRE AUTOMNE ET HIVER 1909-10
LE 21 SEPTEMBRE, les trains circuleront comme suit:

ENTRE QUEBEC ET LES CHUTES MONTMORENCY
LA SEMAINE
Départ de Québec pour les Chutes Montmorency, toutes les heures de 6.00 A. M. à 12.00 (midi); toutes les 30 minutes de 1.00 P. M. à 7.00 P. M.; toutes les heures, de 8.00 P. M. à 11.00 P. M., et trains additionnels à 5.20, 6.30, 7.30, 9.30 A. M. et 6.15 P. M.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec à toutes les heures de 6.20 A. M. à 12.30 P. M.; toutes les 30 minutes de 1.30 P. M. à 7.30 P. M.; toutes les heures de 8.30 P. M. à 11.30 P. M., et trains additionnels à 6.00, 6.11, 6.41, 7.00, 8.15, 10.00 A. M. et 12.00 P. M.

LE DIMANCHE
Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à 7.00, 7.45, 10.00 A. M.; toutes les 30 minutes de 1.00 P. M. à 7.00 P. M. et toutes les heures de 8.00 P. M. à 11.00 P. M.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec à 6.41, 11.11, 11.41 A. M., 12.41 P. M.; toutes les 30 minutes de 1.30 P. M. à 7.30 P. M.; toutes les heures de 8.30 P. M. à 11.30 P. M. et train additionnel à 10.00 P. M.

ENTRE QUEBEC ET STE-ANNE DE BEAUPRE
LA SEMAINE
Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré à 6.30, 9.30 A. M., 1.45, 4.15, 6.15 et 8.15 P. M.

Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec, à 5.30, 6.00, 7.30, 9.30, 11.50 A. M. et 4.15 P. M.

LE DIMANCHE
Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré à 7.00, 7.45, 10.00 A. M., 1.45, 2.15, 6.15 et 10.45 P. M.

Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec à 6.00, 10.30, 11.00 A. M., 12.00 (midi), 4.15, 5.00 et 9.50 P. M.

ENTRE QUEBEC, BEAUPRE ET ST-JOACHIM
LA SEMAINE
Départ de Québec pour St-Joachim à 5.30 A. M., 1.45 et 5.15 P. M.

Départ de St-Joachim pour Québec à 7.15, 11.15 A. M. et 4.00 P. M.

LE DIMANCHE
Départ de Québec pour Beaurivall à 7.00 A. M. et 1.45 P. M.

Départ de Québec pour St

PETITES ANNONCES

SALLES ET BUREAUX. — Magnifique salle de bureaux, chauffée, éclairée, usage de téléphone, écrivain, etc., dans le centre des affaires, sur la rue St-Joseph. S'adresser à M. BRUNET & Co, pharmacien, 129 rue St-Joseph, Québec. 18-21-2183

INSTITUTEUR. — On demande, pour la région de l'Anse, à St-Gabriel Station, comté de Portneuf, une institutrice; bon salaire payé. Pour autres informations, s'adresser à M. le Curé de St-Catherine, comté de Portneuf. 25-27

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une servante au No 112, rue du Pont. 24-38-2301

LEÇON DE PIANO. — Leçons de piano au No 250 rue Saint-Jean. Elevé préparé aux examens de musique à des prix raisonnables. Commence à enseigner à des très bons maîtres. Mlle BELLAND, 250 rue Saint-Jean.

A LOUER. — Un petit logement de 2 chambres, No 24 rue du Palais, est parti cédé par fourniture de logement total; lumière électrique, entrée en arrière pour bois et charbon. S'adresser à ALPH. POULIOT, No 12 rue Haldimand, près hôtel St-Louis. 4-10-1921

A VENDRE. — CENTRIQUE. — La centrale "Alpha" de Laval, No 2, presque neuve, 10000 ft. 2000. S'adresser à J. J. BROPHY, St-Francis, Québec. 18-21-2183

A LOUER. — Logements. — Trois magnifiques logements situés sur la rue St-Cyrille, près du Jeffery Hall, No 64, 65, 70, contenant 10 chambres chacun et pourvus de toutes les améliorations modernes. A louer à des très bonnes conditions. S'adresser à M. EDGAR PELLETIER, No 115 rue Notre-Dame des Anges. Tél. 208. 18-21-2183

A VENDRE. — A St-Charles de Bellechasse. Une bonne grande maison, terrain et dépendances, divisée en deux logements, rapportant un fort intérêt sur capital, située dans le centre du village. Excellent pour magasin, maison de pension et autre commerce. Prix avantageux pour un prompt acheteur. S'adresser à J. H. FORTIER, 475 rue St-Paul, Québec. Tél. 612 ou 2081. 12-19-1906

AGENTS. — On demande de bons agents sollicitateurs pour une compagnie d'assurance sur les accidents ayant des plans très avantageux. Aussi sur la vie, le feu et les bris de vitres. Pour conditions, s'adresser à E. D. CARRIER & Co, 39 rue Richelieu, Bureau, Tel. 550. 24-37-2308

A VENDRE. — BUREAU. — Un bureau (standing desk) tout neuf à vendre à de bonnes conditions; aussi secrétaire (roll top desk). S'adresser au No 24 rue St-Joseph. 24-37-2302

A VENDRE. — MAISON DE PENSION. — La maison de pension tenue par Mme E. BRUNEL-LE, en face de la gare d'Anquet, contenant 14 chambres à coucher, "water-closets", chambre de bains et autres dépendances, l'un des plus beaux postes de l'intercolonial; le tout bien fini depuis un an seulement. Bonne clientèle. Sûreté assurée pour une personne d'expérience. Conditions favorables. Pour informations, s'adresser à T. ROSS, Angoulême, Co. Matine.

A VENDRE. — CLAYGRAPH. — Un claygraph (type "Emprise") en parfait ordre à vendre à réduction. S'adresser à l'abbé Félix Leplat, prêtre, résident à l'abbé de Portneuf. Aussi un xylophone à bureau en parfait état, neuf, évalué à \$7.00 vendu à réduction. 25-27-2317

LEÇONS D'ANGLAIS. — Un professeur d'anglais, gradué de l'Université McGill, donne des leçons de conversation anglaise, traduction, etc., à des prix raisonnables. Pour plus d'informations, s'adresser au No 189 rue St-Joseph, Québec. (Ch. Étard). 25-27-2316

MAISON DE PENSION. — M. ALPHONSE POULIOT vient d'ouvrir une maison de pension de première classe, à St-Joseph de Beauce. Bonnes chambres, bien chauffées, bon service, etc., etc. 25-27-2319

SPORT

LE HOCKEY

MCGILL DÉFAIT VARSITY

Montréal, 26. — McGill a défait, hier soir, Varsity dans l'une des parties de la ligue intercollégiale par un score de 6 à 6.

La partie fut très contestée. Au dernier temps le score était de 6 à 5 en faveur du McGill.

LAVAL VAINCU

Kingston, Ont., 26. — Queen's a triomphé, hier soir, du Laval dans sa dernière partie de la ligue intercollégiale en présence d'une assistance peu nombreuse. Au demi-temps le score était de 3 à 1 pour Queen et le score final fut de 13 à 3. Le champion a toujours eu l'avantage et jamais il n'a été en danger de perdre la partie.

RENFREW RECOTE UN BLANC CHASSAGE

Renfrew, 26. — Le Wanderer a donné un blanchissage des mieux conditionnés au club local, hier soir. Les amateurs espèrent que la partie sera intéressante et très chaudement disputée, car on sait que le Renfrew avait de légitimes aspirations au championnat. Des paris considérables avaient été engagés. L'un des "backers" du Renfrew a perdu plusieurs milliers de dollars. Au milieu-temps le score était de 3 à 0 en faveur de Wanderer. Le résultat n'a pas été douteux un seul instant. Les équipes étaient les suivantes:

Wanderer	Ruta	Renfrew
Hern	Point	Lindsay
Marshall	Couvert	F. Patrick
Johnston	Centre	Taylor
Russell	Centre	Lalonde
Glass	Rover	L. Patrick
Hyland	Allie droite	Millar
Gardner	Allie gauche	Rowe
Arbuthnot	Russell	Bowie, de Montréal

JUGE DE LA PARTIE: D. CAMPBELL

POSITION DES CLUBS

G. P. A. J.	
Ottawa	8 1 3
Wanderer	8 1 3
Renfrew	6 2 3
Shamrock	2 7 2
Halesbury	2 8 2
Canadien	1 7 4

LA PARTIE DE CE SOIR

La partie qui sera jouée ce soir au patinoir Québec contre le Montréal est une équipe d'amateurs québécois attirée beaucoup l'attention de nos amateurs.

La ligue, tout l'annonce, sera intéressante au plus haut point.

L'équipe québécoise sera tout probablement composée des joueurs dont nous donnons les noms hier et qui figurent comme nos meilleurs joueurs.

LE TIR

L'exercice d'hier soir du club en miniature a été suivi avec beaucoup d'intérêt par les nombreux spectateurs.

Voici quels ont été les résultats: 303 Joueurs de la série de la Canadian Rifle League. — Possibles 25, 25, 50

1ère équipe

A. W. Hay	25	25-50
A. O. Anderson	25	25-50
S. H. Hill	25	25-50
A. Young	25	25-50
P. D. Gowen	25	25-50
T. Prendergast	24	24-47
D. Tremblay	22	22-44
S. P. Murphy	22	22-44
P. Martin	22	22-44
C. A. Wood	22	22-44

2ème équipe

A. W. Hay	25	25-50
A. O. Anderson	25	25-50
S. H. Hill	25	25-50
A. Young	25	25-50
P. D. Gowen	25	25-50
T. Prendergast	24	24-47
D. Tremblay	22	22-44
S. P. Murphy	22	22-44
P. Martin	22	22-44
C. A. Wood	22	22-44

3ème équipe

A. W. Hay	25	25-50
A. O. Anderson	25	25-50
S. H. Hill	25	25-50
A. Young	25	25-50
P. D. Gowen	25	25-50
T. Prendergast	24	24-47
D. Tremblay	22	22-44
S. P. Murphy	22	22-44
P. Martin	22	22-44
C. A. Wood	22	22-44

4ème équipe

A. W. Hay	25	25-50
A. O. Anderson	25	25-50
S. H. Hill	25	25-50
A. Young	25	25-50
P. D. Gowen	25	25-50
T. Prendergast	24	24-47
D. Tremblay	22	22-44
S. P. Murphy	22	22-44
P. Martin	22	22-44
C. A. Wood	22	22-44

5ème équipe

A. W. Hay	25	25-50
A. O. Anderson	25	25-50
S. H. Hill	25	25-50
A. Young	25	25-50
P. D. Gowen	25	25-50
T. Prendergast	24	24-47
D. Tremblay	22	22-44
S. P. Murphy	22	22-44
P. Martin	22	22-44
C. A. Wood	22	22-44

6ème équipe

A. W. Hay	25	25-50
A. O. Anderson	25	25-50
S. H. Hill	25	25-50
A. Young	25	25-50
P. D. Gowen	25	25-50
T. Prendergast	24	24-47
D. Tremblay	22	22-44
S. P. Murphy	22	22-44
P. Martin	22	22-44
C. A. Wood	22	22-44

7ème équipe

A. W. Hay	25	25-50
A. O. Anderson	25	25-50
S. H. Hill	25	25-50
A. Young	25	25-50
P. D. Gowen	25	25-50
T. Prendergast	24	24-47
D. Tremblay	22	22-44
S. P. Murphy	22	22-44
P. Martin	22	22-44
C. A. Wood	22	22-44

8ème équipe

A. W. Hay	25	25-50
A. O. Anderson	25	25-50
S. H. Hill	25	25-50
A. Young	25	25-50
P. D. Gowen	25	25-50
T. Prendergast	24	24-47
D. Tremblay	22	22-44
S. P. Murphy	22	22-44
P. Martin	22	22-44
C. A. Wood	22	22-44

9ème équipe

A. W. Hay	25	25-50
A. O. Anderson	25	25-50
S. H. Hill	25	25-50
A. Young	25	25-50
P. D. Gowen	25	25-50
T. Prendergast	24	24-47
D. Tremblay	22	22-44
S. P. Murphy	22	22-44
P. Martin	22	22-44
C. A. Wood	22	22-44

10ème équipe

A. W. Hay	25	25-50
A. O. Anderson	25	25-50
S. H. Hill	25	25-50
A. Young	25	25-50
P. D. Gowen	25	25-50
T. Prendergast	24	24-47
D. Tremblay	22	22-44
S. P. Murphy	22	22-44
P. Martin	22	22-44
C. A. Wood	22	22-44

Total 476, sur un possible de 500.

Deuxième équipe

A. J. McCusker	22	22-45
F. G. Miller	22	22-45
H. Ellis	22	22-45
J. Nolan	22	22-45
A. W. Elgar	20	20-43
J. Meville	20	20-43
Dr. Audreau	20	20-43
S. Goodnow	20	20-43
J. Aubin	20	20-43
B. Vaughan	21	21-42

Coupe Macpherson. Résultat du mois

A. W. Hay	86	86-93
F. W. Martin	87	87-94
D. Tremblay	86	86-93
P. D. Gowen	87	87-94
S. M. Young	89	89-96
C. A. Wood	87	87-94
J. Meville	87	87-94
B. Vaughan	81	81-88
Coupe William Price. Résultat du mois		

A. W. Elgar

A. W. Elgar	46	46-50
J. Dolan	42	42-48
S. Goodnow	44	44-48
G. Chaplin	46	46-50
T. Aubin	43	43-47
F. Tremblay	38	38-42
F. G. Miller	33	33-37
Gr. Ellis	40	40-44
S. Buchanan	35	35-39
Gr. Drake	46	46-50
F. Phillips	45	45-49
C. Paquette	40	40-44
J. Martel	40	40-44
E. Côté	32	32-36
C. Young	25	25-29
S. Paxman	33	33-37

LE PISTOLET

Les marques qui suivent ont été enregistrées à la pratique d'hier soir:

F. W. Porter	151
F. A. Judin	141
A. W. Hay	146
R. J. Lindsay	138
E. R. Nyberg	135

LS ECHECS

TROIS SONT EGALX

New-York, 26. — Dans le tournoi aux échecs, qui suit présentement son cours en cette ville, pour le championnat des États-Unis, trois des concurrents, J. R. Capablanca, C. Joffe et A. F. Klevensky, ont gagné 3 parties et sont en conséquence égaux.

Marshall Soussine Meyer, Rosenfeld et Ziegler ont gagné deux et sont qualifiés pour la poule finale qui sera jouée samedi.

Un autre tournoi nommé "L'Écho de Chine", qui a photographié les long des routes les funérailles de feu l'Impératrice douairière, ont été condamnés à dix ans de travaux forcés après avoir porté la canque durant deux mois.

Voici un compte rendu de l'emploi du temps du prince Régent, compte rendu donné par le "Che che pas", journal chinois:

Il se lève à 4 heures et demie. A 6 heures, il commence à recevoir les mandarins en audience impériale. A 8 heures, il se rend auprès de l'Impératrice-mère pour lui dire tout ce qu'il fait et lui demander conseil. A 9 heures, il reçoit les nouveaux conseillers de l'Empire et les directeurs, ainsi que les ministres de Pékin pour délibérer avec eux sur les affaires importantes. Il retourne ordinairement à son palais à 11 heures; mais ces jours-ci, comme il a eu de nombreuses affaires à régler, il ne peut retourner chez lui qu'après une heure et demie de l'après-midi.

HAIRIE VAL.

LOURDES, FRANCE

HOTEL-VILLA HERMITAGE

M. et Mme Roubaud, propriétaires.

Sweet Home recommandé aux Canadiens. Site merveilleux, surmonté de l'Eden de Lourdes. Cure d'air, vue de professionnalisme flamboyant à 300 mètres de la gare. Prix doux. De la gare: prendre tramway ou voiture, descendre devant la Basilique et prendre Chemin du Calvaire, désigné par un bel auge, grandeur naturelle.

— Aurons-nous notre équipe professionnelle canadienne-française l'an prochain? Voilà la question!

— Le professionnalisme fait toujours mauvais ménage avec les règlements d'une association d'amateurs. Les "gros et les purs" ne pourront jamais se rencontrer sur le même terrain.

— Le public qui soupire le plus après la résurrection de l'amateurisme est toujours ou à peu près celui qui s'abstient de pourvoir au maintien

mais on ne la sollicite en vain. Sa bonté et sa charité étaient connues de bien loin, et de bien loin aussi on recourait à l'immensité bienfaitrice. Ses aumônes absorbaient même la part du nécessaire.

Lorsque les saintes voyageuses frappèrent à la porte de Mademoiselle Solier, celle-ci se trouva un instant embarrassée. Elle avait tant donné les jours précédents que sa cassette était presque épuisée, mais son bon cœur triompha bien vite de la difficulté: elle appela à son aide le sacrifice. Sa charité allait atteindre le sublime. Elle ouvrait son secrétaire d'une main tremblante, elle prit un petit écorce et en détacha un bijou de grand prix, qu'elle pressa longuement contre ses lèvres; puis, étouffant un soupir, en hâte, de crainte de se laisser gagner par les regrets, elle revint auprès des religieuses et d'un geste ferme, elle alla dans l'aumône mais qui se tendait vers elle le médaillon de Rodrigue!

Debout, sur le perron de sa demeure, et à cette même place où dix-huit ans plus tôt elle avait vu s'éloigner celui qu'elle avait tant aimé, elle suivit longtemps des yeux les humbles épouses de Jésus-Christ. "Quelles sont heureuses—murmura-t-elle. O mon Dieu! que ne m'avez-vous toujours eue!"

Les saintes filles de Dieu ne furent pas peu surprises lorsque le soir elles trouvèrent parmi des oboles recueillies le long du jour, un superbe bijou. Elles devinèrent bien quelle

main généreuse l'avait glissé: ensemble elles nommèrent Mademoiselle Solier; mais ce qu'elles ne purent savoir, et ce qu'elles ignorèrent sans doute toujours, c'est que ce médaillon était le plus cher reliquaire et le dernier lien qui rattachait encore un peu à la terre ce cœur magnanime qui à cette heure n'appartient plus qu'à Dieu!

Deux mois plus tard, abandonnant à "Grande Anse" sa fortune, ses pauvres et ses œuvres, Anne-Marie rejoignait au Carmel la fille de Rodrigue.

FIN

Encore les Fiches

Le système odieux des fiches, ou du mouchardage, reprend son rôle dans l'armée française, et un incident éloquent vient de nouveau d'en révéler l'existence.

Le capitaine de Montebert en garnison, à Verdun, recut dernièrement l'ordre de partir pour Bastia, en Corse, "pour raison de service".

Trois jours après que le général Toutée eut fait signer cette mutation par le général Buis, ministre de la guerre, le capitaine de Montebert arrivait à Paris et frappait à la porte du général Toutée, réclamant sur un ton respectueux, mais ferme, les explications auxquelles il avait droit. Il fallut lui dire qu'il était déplacé d'office parce que noté comme "fauteur de la perruque". M. de Montebert s'indigna, et conformément à la loi, exigea la communication de

son dossier. La troisième division répondit que ce dossier n'existait pas, et que l'accusation portée contre l'officier "noté d'office" avait été "officiellement" par le sénateur Humbert. M. de Montebert prit immédiatement acte de cette déclaration pour informer le chef de cabinet qu'il allait saisir le conseil d'Etat, et que, fort de son innocence, il réclamait l'annulation d'une mesure de disgrâce contre laquelle il protestait de toute son énergie. Toutée dut faire rapporter par le ministre le décret malencontreux. M. de Montebert avait donc obtenu qu'il avait agi, ou plutôt qu'on l'avait fait agir, avec une légitime inconscience.

Une enquête fut faite. Elle fut menée à la fois par le général Andry, gouverneur militaire de Verdun, et par le général Léon Durand, commandant le 6^e corps. Les rapports de ces deux officiers généraux, parvenus au ministère, innocentèrent complètement l'officier mis en cause.

Qu'on en juge par les phrases suivantes:

"Le déplacement du capitaine de Montebert et son envoi à Bastia n'ont pas été demandés par ses chefs. Le capitaine a été dénoncé à des hommes politiques influents par un canotier nommé Chardon, comme ayant fait réparer un automobile, sa propriété personnelle."

"Montebert est injustement frappé. Il a été frappé sans être entendu, et sa mutation portant "service", il ne peut rien dire. Il est infiniment probable qu'il a été frappé par des raisons politiques."

Il est permis de trouver qu'il n'y

